

# la terre



LE SEUL HEBDOMADAIRE A

1162 M-22625-1-1  
BIBLIOTHEQUE MUNICI  
1210 EST SHERBROOKE  
MONTREAL 24 P.Q.

CHEZ NOUS  
FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

XXXIV — No. 29 — Montréal, le 3 octobre 1967

## SOMMAIRE

"Les cultivateurs  
ont droit à  
la sécurité..."

page 2

Période électorale  
et période de  
recrutement

page 3

Hausses des salaires  
minima dans le  
bois de sciage

page 9

Le congrès de  
la Fédération  
de St-Hyacinthe

page 10

"Il est temps que  
les cultivateurs  
fassent valoir leurs  
points de vue"

page 15

Les 3/5 des  
accidents graves  
causés par des  
jeunes

page 20



...Et c'est toujours plus payant quand ils sont enregistrés !

## La compagnie Carnation encore en vedette!

(Lire en page 3 et 4)



Photographie prise à l'issue du congrès de la Fédération de l'UCC de Nicolet tenu dernièrement à La Baie du Febvre. De gauche à droite, nous remarquons (première rangée): M. Bertrand Lebel, 2e vice-président, M. Germain Lefebvre, directeur, M. Clément Vincent, député fédéral d'Yamaska-Nicolet, M. le chanoine A. Denoncourt, curé de La Baie du Febvre, Son Exc. Mgr A. Martin, évêque de Nicolet, MM. Marcel Dubuc, président de la fédération et 2e vice-président général de l'UCC et Clément Bonin, directeur. Même ordre, deuxième rangée: MM. Gabriel Cossette, trésorier de la Fédération, Léo Marier, directeur, Léo Vigneault, secrétaire et organisateur syndical, Mgr Georges Dubuc, vicaire général, directeur de l'Action sociale, et M. Aristide Pelland, représentant de la Confédération. N'apparaissent pas ici, MM. les abbés René Veronneau et Albert Dumas, respectivement aumônier diocésain et aumônier du secteur de Ste-Sophie.

*'Au congrès de l'U.C.C. de Nicolet*

## "Les cultivateurs ont droit à la sécurité et à une certaine aisance"

Ces quelques paroles résument passablement une idée reprise par plusieurs orateurs au congrès annuel de la Fédération de l'UCC de Nicolet tenu mardi, le 25 septembre, à La Baie du Febvre. Plus de 300 cultivateurs étaient réunis pour étudier les problèmes de leur profession, élire les officiers de leur fédération et préparer les résolutions devant être soumises au congrès général d'octobre.

Les assises étaient sous la présidence de M. Marcel Dubuc, prési-

dent de la fédération et la confédération était représentée par M. Aristide Pelland, de Joliette, membre de l'exécutif provincial.

La journée a débuté par la messe à l'église de la Baie du Febvre. M. l'abbé Veronneau, aumônier diocésain, prononçant le sermon de circonstance, a traité de l'esprit de charité qui doit animer le cultivateur qui s'engage dans son association professionnelle.

Dans son mot de bienvenue, M. Robert Elie, échevin et représen-

tant du maire de Baieville, a rappelé que La Baie du Febvre était une paroisse essentiellement agricole et qui se distinguait à plusieurs points de vue. Par exemple, la Coopérative locale est une des plus grosses entreprises du genre du comté. M. Elie s'est toutefois demandé pourquoi La Baie, qui passe pour la plus grosse paroisse productrice de lait de la province, n'a aucune industrie de transformation du lait.

Les délégués ont écouté avec beaucoup d'intérêt le rapport de leur dernier congrès et celui des activités de leur fédération au cours de l'année écoulée. On a appris que le nombre des cultivateurs membres de l'UCC a augmenté considérablement, étant passé de 3,400 l'année précédente à 4,300. Le rapport des activités a été expliqué par M. Léo Vigneault, secrétaire et organisateur syndical de la fédération, tandis que M. Gabriel Cossette fit les commentaires d'usage sur le rapport financier.

En l'absence de Mme la présidente de l'UCCF qui assistait au congrès général de ce mouvement à Sherbrooke, l'UCCF était représentée par Mme Léo Vigneault. Celle-ci rappela que l'UCCF est toujours prête à collaborer avec l'UCC chaque fois que ce sera nécessaire. Elle a invité les cultivateurs à encourager leur épouse à faire partie de ce mouvement. M. A.A. Côté, président de la J.R.C., a noté quelques problèmes des jeunes ruraux susceptibles d'intéresser l'association professionnelle agricole. Par exemple, l'imprécision des ententes entre père et fils sur le mode de transmission du bien paternel, l'imprécision du statut réel du fils de cultivateur travaillant sur la ferme familiale, les difficultés d'établissement, etc.

L'item principal de la réunion était l'étude des résolutions à présenter au congrès général de l'U.C.C. Malheureusement, à cause du manque de temps, certaines résolutions n'obtinrent pas l'attention qu'elles méritaient.

### Mgr Martin

Son Excellence Mgr Martin, évêque de Nicolet, qui doit partir pour Rome dans quelques jours, a pris de son temps pour venir saluer les cultivateurs à leur congrès. Il a promis que, sur le tombeau de St-Pierre, lorsqu'il priera pour les fidèles de son diocèse, il aura une pensée spéciale pour la classe agricole. "Mater et Magistra rappelle aux gouvernements du monde entier qu'ils doivent assurer aux cultivateurs la même sécurité qu'aux

## NOMINATIONS A LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

La Société du crédit agricole annonce aujourd'hui deux nominations à des postes supérieurs de son siège social à Ottawa.

M. Marcel Chevette, b.s.a. (Laval) a été nommé agent principal. Agé de 45 ans et originaire de Saint-Simon (Bagot), M. Chevette a fait ses études primaires dans sa paroisse natale ainsi qu'à Trois-Rivières et ses études agronomiques à l'École supérieure d'Agriculture de La Pocatière; il est diplômé en agriculture de l'Université Laval (1940). Il a rempli les fonctions d'agronome à Lennoxville, P.Q., pour le compte du ministère provincial de l'Agriculture jusqu'en 1947, après quoi il fut nommé agronome régional dans la région de Saint-Paul, en Alberta. Ce sont les services éminents rendus à la classe agricole de cette dernière région qui ont attiré l'attention de la Société du crédit agricole et entraîné sa présente nomination.

La nomination de M. Chevette est particulièrement opportune et fondée en ce moment où le programme des prêts de la Société connaît une expansion rapide dans la province de Québec.

En outre de posséder une vaste expérience professionnelle et pratique à la fois dans l'est et l'ouest du Canada, le nouveau titulaire s'y connaît particulièrement bien en production du bœuf de boucherie. Ses connaissances à cet égard peuvent se révéler précieuses en un temps où la Société tente d'aider les fermiers laitiers de l'est du Canada, surtout du Québec, désireux de passer à l'élevage des bovins à viande par suite d'exce-

dents toujours croissants de produits laitiers.

M. Chevette, son épouse et leurs quatre enfants ont établi domicile à Ottawa.

M. L.S. Ryan, b.s.a. (Saskatchewan), ci-devant agent préteur à la succursale de la Société à Edmonton, a accepté le poste d'évaluateur en chef au siège social d'Ottawa; il aura pour fonctions de diriger l'orientation et la mise en application des techniques d'évaluation des terres par tout le pays.

Originaire de Fielding (Saskatchewan) et âgé de 42 ans, M. Ryan est un ancien combattant, ayant fait du service outre-mer comme pilote dans l'A.R.C. Après l'obtention de son diplôme en agriculture à l'Université de la Saskatchewan, il fut pendant cinq années agent d'établissement à l'Administration des terres destinées aux anciens combattants, après quoi il permuta au bureau d'Edmonton de la Division de l'économie, rattachée au ministère de l'Agriculture du Canada.

En mai 1957, il se joignit au personnel de la Société, en Alberta, comme évaluateur, après quoi il était promu agent préteur principal à Edmonton, poste qu'il occupa jusqu'à sa récente nomination comme évaluateur en chef, à Ottawa.

Ses connaissances universitaires, aidées d'une vaste expérience et de l'attention particulière qu'il porte aux techniques d'évaluation des terres, l'ont fort bien préparé à ses nouvelles fonctions.

M. Ryan est marié et père de cinq enfants. Il réside en permanence à Ottawa. (Communiqué)

## CONGRES GENERAL DE L'UCC A SHERBROOKE

les 23, 24 et 25 octobre

autres classes de la société. C'est la première fois qu'une encyclopédie met une telle insistance sur la sécurité matérielle de la classe rurale... Nous vivons dans un pays favorisé. Mais, il est tragique de constater que dans un pays riche comme le nôtre, les cultivateurs aient encore autant de difficultés économiques."

### Mgr Dubuc

Mgr Dubuc, vicaire général du diocèse, devait rappeler un peu plus tard que l'Eglise veut que les agriculteurs soient eux-mêmes les agents de leur promotion matérielle et spirituelle. "D'une certaine façon, votre action sociale participe à l'action de l'Eglise car elle n'a pas seulement pour mission de donner la vie surnaturelle par les sacrements, mais aussi d'être le ferment de la société temporelle dans la réalisation de sa fin propre".

### M. Pelland

M. Aristide Pelland, représentant de la confédération, a insisté sur le fait que les cultivateurs ont droit d'augmenter leurs revenus au même rythme que les autres classes de la société. "Et pour cela, les autres groupes de la société doivent accepter que les prix des produits agricoles augmentent parallèlement à ceux des produits industriels".

## NURS-ETTE



Machine merveilleuse pour l'élevage du veau de lait. La nourriture se mélange, se réchauffe et se distribue automatiquement. Chaque unité alimente 15 veaux, soit au lait nature ou au lait en poudre.

Bienvenue à la ferme de démonstration.

VILLAGE LACADIE, Comté St-Jean

REPRESENTANT:

Raymond Vaillancourt

Tél. 7-7949

## ASSURANCES U.C.C.

Compagnie Mutuelle

(ci-après appelée la Compagnie)

Siège social: Montréal

## Avis d'assemblée générale annuelle

Avis est par les présentes donné que l'assemblée générale annuelle 1962 des délégués ou substitués des membres de la Compagnie aura lieu le jeudi, 25 octobre 1962, à trois heures et demie (3.30h.) de l'après-midi (heure avancée de l'Est) au sous-sol de la Cathédrale (salle Monseigneur Cabana), 95, rue Académie, Sherbrooke, P. Q., aux fins de prendre connaissance des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 1961 et du rapport des vérificateurs, d'approuver les règlements adoptés par les administrateurs provisoires, d'élire les administrateurs, de délibérer sur les affaires courantes, de nommer un vérificateur, etc.

Le Secrétaire,  
Pierre-Eug. PROULX

Donné, à Montréal, le 24 septembre 1962.



Propriété de l'U.C.C.  
FONDÉE EN 1929

515, avenue Viger, Montréal — Tél. Victor 2-6431

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR: Paul-Henri Lavoie, b.s.a.

SECRETAIRE DE LA REDACTION: Jacques Laliberté

Membre de l'"Audit Bureau of Circulation"

Imprimé à l'Imprimerie Populaire Ltée, Montréal

Publié le mercredi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00



Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication

4

## CHARRUES A NEIGE

14 modèles

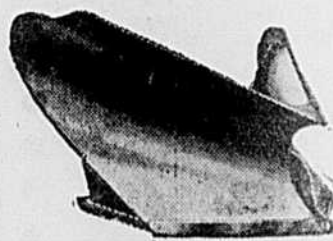
"V" et "One Way"

POUR

CAMIONS et TRACTEURS

Ailes de côté

Systèmes hydrauliques



LA FONDERIE "UNIVERSEL" ENR.

Tél. PL. 2-5588 - Victoriaville, P.Q.

Au cours des prochains mois se dérouleront simultanément deux sortes de "campagnes" qui affecteront sur divers plans la vie des cultivateurs du Québec. L'une concerne la société civile et préoccupe le cultivateur en tant que citoyen; l'autre concerne la profession agricole et s'adresse au cultivateur en tant que cultivateur. L'une est tapageuse et mobilise tous les médias de publicité; l'autre s'accomplit dans une atmosphère beaucoup plus calme et utilise la méthode du contact individuel, lequel contact s'établit entre deux personnes exerçant la même profession. L'une a pour nom "campagne électorale" et consiste à élire les députés qui auront pour tâche de gouverner afin de permettre à la société civile de poursuivre divers buts qui doivent se résumer à la recherche du bien commun général. L'autre a pour titre "campagne de recrutement" et s'organise dans le but de grouper les cultivateurs tout en assurant le financement de l'Union qui recherche le bien commun de la classe agricole. De telles campagnes seront effectuées bientôt dans une dizaine de fédérations régionales de l'Union.

### Financement

Comme nous le constatons, il s'agit de campagnes fort différentes qui possèdent des buts distincts. Après l'élection, le financement de l'Etat est assuré par ses membres selon des modalités diverses (taxes et impôts de toutes sortes) qui sont déterminés par les législateurs et qui ont force de loi. Si certains citoyens refusent de s'y soumettre, l'Etat possède un pouvoir de sanction qui les aura vite corrigés de leurs déviations. Le financement de

l'Union est aussi assuré par ses membres; mais il procède cette fois selon la formule du volontariat qui est la pratique courante dans notre mouvement. L'Union en tant que telle ne possède pas de pouvoir de sanction; elle n'a qu'un pouvoir de persuasion c'est ainsi, qu'à force d'éducation et de réalisations concrètes, elle parvient à s'assurer un certain nombre de membres qu'elle accroît d'années en années et qui représentent aujourd'hui une forte majorité des cultivateurs professionnels de la province.

### Situations différentes

On est donc en présence de deux organismes qui se distinguent par leur structure, leurs buts et leur fonctionnement: d'une part, l'Etat qui coordonne les activités des membres de la société civile, et d'autre part l'Union qui, en plus d'assurer la coordination entre les membres d'un groupe donné, s'engage à défendre les droits de ces derniers et à promouvoir leurs intérêts. Dans l'Union, il faut donc beaucoup de cohésion et de solidarité entre les membres. D'ailleurs, les cultivateurs ne sont pas les seuls à s'organiser de la sorte. A peu près tous les groupements quelque peu homogènes de notre société exercent leur droit d'association en pratiquant d'une façon ou d'une autre le syndicalisme; il en découle une importance de plus en plus grandissante du rôle des corps intermédiaires dans notre société comme nous rappelle l'encyclique "Mater et Magistra" de Jean XXIII.

N'allons pas croire que l'Etat s'engage à sauvegarder uniquement les intérêts de la classe agricole. Ce n'est d'ailleurs pas son rôle. Les autres clas-

ses ont aussi des intérêts qu'elles font valoir. Le syndicalisme, patronal ou ouvrier, existe justement dans ce but. L'Etat sert alors d'arbitre en cas de conflits graves et c'est là son rôle.

### Les partis passent... les problèmes restent

A l'occasion des campagnes électorales, il se trouve toujours des politiciens de basse classe, — et qui ne sont pas toujours ceux qui briguent les suffrages — pour exploiter la naïveté des gens et leur promettre un paradis "rouge ou bleu" ou autre "couleur" à courte échéance. Certains ont même l'audace de faire des promesses qui dépassent nettement le bon sens et leurs attributions, profitant alors d'une fièvre électorale qui a pour effet d'obscurcir la raison. Se cachant derrière cette frêle réalité qu'on appelle la démocratie, ils en font un masque qui leur permet de rechercher par tous les moyens leurs intérêts personnels.

Il est une triste constatation que le passé nous a apprise: peu importe les partis politiques élus, les problèmes agricoles demeurent. Quelques-uns sont solutionnés, mais il sont vite remplacés par d'autres. Il ne s'agit pas de blâmer ici qui que ce soit. Pour être bien compris, nous irons même plus loin; peu importe les partis politiques qui seront élus, il y aura toujours des problèmes et des conflits, puisqu'il s'agit d'intérêts particuliers et divergents et que nous sommes dans une société sans cesse en évolution. Il ne faut pas se scandaliser du fait qu'il existe des conflits; ce qui est anormal, c'est de constater que les mêmes problèmes demeurent souvent sans solution durant des années, surtout lors-

qu'ils donnent lieu à des injustices profondes. Ce ne sont pas les exemples qui manquent dans notre secteur: impôt foncier, écart des prix, vente du bois à pulpe, etc...

### La proie pour l'ombre!

A la veille d'une campagne électorale, on rencontre — de moins en moins heureusement — certains cultivateurs qui deviennent moins fervents de leur Union. Ils semblent prêts à sacrifier la proie pour l'ombre, alors que ce serait justement l'occasion de démontrer l'unité et la solidarité de tous les cultivateurs par une Union forte et dynamique. Nous ne savons pas lequel des partis en présence sera appelé à gouverner. Mais nous sommes assurés qu'après le 14 novembre, ce dont vous aurez le plus besoin, comme par le passé, pour défendre vos droits et vos intérêts, ce sera notre Union. Ses interventions auront plus de poids dans la mesure où ses membres seront plus nombreux et plus vigilants.

Nous savons que la plupart des 43,000 membres de l'Union ont compris ces choses. Cependant, une minorité qui n'est pas dans de telles dispositions d'esprit peut nuire considérablement au travail de l'Union. *Syndicalisme et politique* sont des réalités distinctes qui vous concernent toutes les deux. C'est votre droit et votre devoir de vous occuper de la chose publique. Mais n'oubliez pas que si vous allez voter généralement une fois tous les quatre ans, vous demeurez par contre des cultivateurs tout le reste du temps.

Lionel SOREL

Premier vice-président général de l'UCC

## la des champs

PAR D. E. GRANDPRÉ

# Misères de la Carnation

A prime abord, on serait presque tenté d'écrire: Mystères de la Carnation, mais ça serait forcer la note. A vrai dire, il n'y a pas tellement de mystères. Des semblants de mystères peut-être, mais guère davantage.

Des misères, par exemple, Dieu sait si elle en a, la pauvre! C'est à faire saigner le cœur de la compagne-mère à New York! Car ce n'est là un mystère pour personne: grâce à Bordens, Carnation et Kraft, la plupart de nos problèmes laitiers, sinon tous, sont axés sur New York. Peut-être celle-ci ressent-elle quelques-unes de nos vibrations, mais il ne fait pas de doute que nous ressentons — et très vivement! — les vibrations de New York.

Revenons tout de suite aux malheurs qui accablent cette pauvre Carnation. On dirait que tout le monde se donne le mot pour lui faire de la misère. D'un bout du pays à l'autre! Dans l'Est, misère avec les achats de lait des producteurs-fournisseurs. Dans l'Ouest, misère dans ses ventes de laits concentrés aux grossistes et détaillants.

D'un côté comme de l'autre, une ressemblance, un nuls qui frappent Carnation lui viennent d'organismes

trait en commun: Les ennuis lui sont causés par des associations syndicales et coopératives de producteurs laitiers.

### Des accusations

La plupart de nos lecteurs connaissent les déboires de la pauvre Cie dans l'Est; ils sont peut-être moins au courant de ses récentes tribulations dans l'Ouest. Là-bas, jusqu'au gouvernement d'Ottawa qui s'en mêle! Ottawa accuse en effet Carnation d'avoir enfreint la Loi sur les coalitions ou cartels. Accusations de pratiques commerciales contraires au bien public et à la concurrence légitime. Voilà la pauvre contrainte d'expliquer sa conduite devant les tribunaux du pays, pour peu que le ministre de la Justice donne suite à un récent rapport d'enquête préparé par la Commission fédérale sur les pratiques qui entravent le commerce libre au pays. Ainsi le veut du moins une dépêche publiée par notre principale agence de nouvelles au Canada.

Suivant ce rapport, la Carnation aurait déclenché délibérément une guerre de prix aux fins d'éliminer tout concurrent éventuel en ce qui a trait à la vente du lait entier évaporé dans les

provinces de l'Ouest, particulièrement en Alberta.

### Prix moindres...

La guerre de prix livrée par Carnation aurait été spécialement violente durant les premiers mois de 1960. Assez violente en tous cas pour motiver cette recommandation des enquêteurs au Ministre: En vertu de la Loi fédérale sur les coalitions, qu'une ordonnance de la Cour soit émise interdisant toute guerre de prix telle que celle entreprise par la Cie dans les provinces de l'Ouest.

La plainte principale portée contre la Carnation par la Commission d'enquête sur les restrictions délibérées au commerce: Celle d'avoir vendu dans les quatre provinces de l'Ouest — Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie — du lait évaporé entier à des prix inférieurs aux prix en cours dans les provinces de l'Est.

### L'Alberta Dairy Pool

Cette guerre de prix livrée par Carnation avait nettement pour but et eut pour effet de réduire à l'impuissance toute action prise par ses concurrents éventuels dans le même domaine, signale le rapport au ministre de la Justice.

L'un de ces concurrents n'était autre que le syndicat laitier de l'Alberta connu sous le nom d'Alberta Dairy Pool et dont la marque de commerce est Alpha. Comme alliée à ce Pool on relève l'Association des fermiers laitiers de la Vallée du Fraser, en Colombie, qui met sur le marché un lait évaporé entier connu sous le nom de Pacific.

A la suite de la décision prise par l'Alberta Dairy Pool d'abaisser de 2 cents le prix de sa boîte de lait entier évaporé (janvier 1960), la Cie Carnation, en mal de représailles, décida de réduire de \$1 la caisse le prix de son lait entier évaporé dans les deux provinces de l'Alberta et de la Colombie.

### Crainte de faillite

De son côté, l'Association des fermiers laitiers du Fraser décida de réduire de \$1 la caisse tout le lait évaporé entier à ses clients de l'Ouest — du littoral du Pacifique à la tête des Grands lacs.

De l'avis des enquêteurs de la Commission fédérale, le Dairy Pool de l'Alberta aussi bien que l'Association des producteurs de la Vallée du Fraser furent contraints de revenir à leurs prix réguliers — ou presque — après quelques mois. Les deux associations craignaient en effet que cette lutte de prix ne les conduisit à la faillite.

### Objectif évident

Dans leur rapport au ministre de la Justice, les com-

missaires enquêteurs précisent ainsi leurs observations: L'un des effets visés par cette guerre des prix était "de restreindre ou d'éliminer la liberté dont jouissaient les produits Alpha et Pacific de concurrencer ceux de leur rivale dans le domaine des prix".

La conclusion du rapport: "En autant que les membres de la Commission puissent en juger, les faits et gestes posés par Carnation en Alberta visaient à annuler la concurrence commerciale d'Alpha et de Pacific (marques de commerce des deux syndicats) dans toutes les régions de l'Ouest canadien, y compris l'Alberta".

### Rapport Est-Ouest?

Y a-t-il lieu d'établir un lien entre les agissements de la pauvre dans l'Est et dans l'Ouest? La lutte livrée aux syndicats de producteurs de l'Est est-elle un pendant de la lutte menée contre des associations similaires dans l'Ouest? En d'autres termes, la Carnation a-t-elle voulu maintenir à l'intérieur de certaines limites ses prix d'achat dans l'Est dans le but de réduire plus facilement ses prix de vente dans l'Ouest?

M'est avis que la pauvre se donne beaucoup de misère pour rien! Le ministre de la Justice, M. Fleming, se propose-t-il de lui donner d'autres tracas? Ses commentaires sur le rapport d'enquête: "On étudiera les dispositions à prendre dans ce cas".

## SOUVENIRS D'UN AGRONOME

(de 1913 à 1963)

### LES CHOSES ET LES GENS

par Jean-Charles MAGNAN

#### En guise d'introduction

J'ai donné cinquante ans de ma vie au service des cultivateurs : soit vingt-cinq ans à titre d'agronome du comté de Portneuf et un autre quart de siècle comme directeur du Service de l'enseignement agricole, à Québec. Les autorités mirent fin à ma carrière agronomique officielle le 1er avril 1962, jour fatidique de ma retraite...

Après quelques visites d'adieu à mes confrères, je quittai donc le Parlement, sous l'emprise d'une émotion contenue, mais vivement ressentie. Ce fut un choc pour moi. Dans un éclair subit, tout mon passé et toute mon action, un demi-siècle de labeur, surgissaient devant ma mémoire, pour disparaître à jamais dans la nuit des temps. Peu de jours après ces moments d'émotion, je sentis comme un soulagement, un fardeau disparu. Plus de tracas, moins de responsabilités. Une liberté nouvelle, indicible, allégeait mes épaules de septuagénaire pourtant encore vert. Je me sentais libre, à la façon de l'oiseau dans l'azur, comme le poisson à travers l'onde.

Je venais à peine de quitter le Ministère qu'une dure opération chirurgicale m'attendait, suivie d'une assez longue convalescence. Tous ces ennuis et incidents me rendaient perplexe, inquiet, quant à l'avenir. J'entrevois avec peine la solitude et la vieillesse ainsi que l'inaction et l'accablement. Je me prenais à songer à toute cette faveur accordée justement à la jeunesse de notre pays. Pourquoi, hélas, faisons si peu pour favoriser les loisirs de la vieillesse délaissée? Mais alors faudrait-il vivre moins vieux dans un monde de plus en plus jeune? Devrait-on s'occire ou s'enfouir dans la solitude d'une grotte? Je crois en la jeunesse, mais aussi en la mienne, en dépit des années...

Mais je me console à la pensée que "la vie commence à soixante ans"! Clémenceau l'a dit, mais à condition de rester jeune. On est censé, à mon âge, (et un peu après...), posséder une utile expérience, atteindre à la sérénité; on peut juger les hommes et leurs œuvres de façon plus équitable, dans le recul du temps. C'est pourquoi je n'offrirai pas au lecteur le visage d'un vieillard morose implorant la pitié et la déference. L'important à mon âge est de conserver ma jeunesse d'esprit et de cœur. D'ailleurs quand on est jeune, c'est pour toujours!

Si l'on m'a prié d'évoquer ce qui s'est passé en agriculture, depuis un demi-siècle, ce n'était assurément pas pour m'inviter à vous soumettre un travail d'érudition historique. Il s'agira donc tout bonnement, au cours de ces articles, de faire un récit qui prendra la forme d'un mémorial, tracé au gré de mes souvenirs. Il portera sur les hommes, sur leur action, sur les faits qui ont marqué la vie et le déroulement de notre agriculture, depuis cinquante ans. Ne me reconnaissant pas le don de l'historien ni la jobarderie de l'historien, je me contenterai simplement de jouer le rôle de témoin, libre et impartial. A travers l'homme du passé, l'écrivain peut espérer rejoindre l'universel, l'homme tout court, l'homme de tous les temps.

J'évoquerai donc le souvenir d'une longue époque (1). Je dirai ce que j'ai vu et connu, ce qui m'a paru utile ou nuisible à l'agriculture et aux cultivateurs. Ainsi, on est naturellement entraîné à formuler des jugements, des opinions sur les hommes et les événements, ayant agi sur notre destin agricole. Je ne prétends pas à l'infailibilité, mais veuillez m'en croire, je livrerai mon témoignage de bonne foi et avec preuves à l'appui. C'est une longue histoire. Je crois qu'elle vaut la peine d'être racontée. Elle mérite d'être connue.

(1) C'est grâce à l'obligeance de M. P.-H. Lavole, directeur de "La Terre de Chez Nous," et de ses collaborateurs que je me suis décidé à publier ce long récit.



Cette photo nous laisse voir Carnation Inka Country Lad, qui a été couronné Grand champion à l'Exposition provinciale 1962 de Québec. Il est la propriété de M. W. K. MacLeod, de Disraeli. (Photo Jim Ross)

En vertu de la Loi sur les coalitions et selon une Commission spéciale d'enquête :

# LE FÉDÉRAL DEVRAIT POURSUIVRE CARNATION

Une commission formée en 1960 pour enquêter sur les pratiques restrictives du commerce concernant la fabrication, la distribution et la vente du lait évaporé et produits connexes, a trouvé la compagnie Carnation coupable de pratiques restrictives et recommande au gouvernement fédéral d'entreprendre les procédures légales en vertu de la loi sur les coalitions pour empêcher Carnation de poursuivre cette politique dans l'avenir.

Par des réductions de prix et autres procédés qui ont coûté à la compagnie la somme de \$450,000, la compagnie Carnation est trouvée coupable d'avoir contribué à amoindrir la con-

currence en Alberta et dans la Colombie-Britannique.

L'enquête fut commencée par M. T.D. MacDonald, ancien directeur des enquêtes et recherches sous la loi relative aux enquêtes sur les coalitions, à la suite d'une plainte déposée sous l'empire de la loi, et poursuivie par son successeur, Monsieur D.H.W. Henry.

A la suite d'une étude approfondie, le directeur a soumis un exposé de la preuve selon les dispositions de la loi, à la commission sur les pratiques restrictives du commerce ainsi qu'à la Carnation Company Limited, alléguant une offense contraire à la section 412 (1) (B) du code criminel qui, à l'époque où l'offense fut commise se lisait comme suit:

(B) "Quiconque, se livrant au commerce ou à l'industrie entreprend de vendre des marchandises dans quelque région du Canada à des prix inférieurs à ceux qu'un pareil vendeur exige ailleurs au Canada, cet abaissement des prix ayant pour effet ou étant

praticqué dans le dessein de réduire considérablement la concurrence ou d'éliminer un concurrent dans cette partie du Canada; ou... est coupable d'un acte criminel et passible d'emprisonnement de deux ans."

La commission siégeait à Toronto le 7 février 1962 et entendait les représentations faites au nom de la compagnie tant à l'encontre de l'exposé de la preuve qu'à celles faites au nom du directeur pour en soutenir le contenu. La commission présentait son rapport au ministre le 28 août 1962.

En rendant le rapport public, le ministre déclara que la question visant les mesures à prendre pour y donner suite recevait toute l'attention qu'elle mérite.

On peut se procurer des maintenant des exemplaires de ce rapport en langue anglaise en s'adressant au ministère de la justice, à Ottawa. Le rapport en langue française est présentement sous presse et pourra être obtenu sous peu.

#### Un livre Indispensable

### "Qu'est-ce que le Concile?"

Informateur religieux délégué à Rome au Concile Vatican II, Marcel Adam était particulièrement qualifié pour écrire ce petit livre intitulé "Qu'est-ce que le Concile?", paru aux Editions du Jour.

Il était indispensable qu'on nous explique en termes simples ce que sera cet événement majeur de la vie de l'Eglise. L'auteur résume d'abord brièvement l'histoire des vingt conciles précédents nous décrit les préparatifs du présent concile et nous expose les buts et les résultats possibles.

Son Eminence le Cardinal Léger a accepté de préfacier l'ouvrage de Marcel Adam. "Je suis heureux, écrit le Cardinal, et même j'éprouve une certaine fierté à présenter ce livre... Il n'entre pas dans des controverses stériles et inutiles. Il est un effort de vulgarisation. Il répond aux quelques questions que se posent les fidèles en ce moment."

"La publication de ce livre, écrit encore le Cardinal, est un

événement qui mérite d'être souligné... Cet effort de lucidité de la part d'un laïc excite notre admiration."

Orné d'une photo du Saint-Père et fort bien présenté "Qu'est-ce que le Concile?" est cependant offert au prix populaire de \$1.00. L'ouvrage est en vente partout, dans les librairies et les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: "Les Editions du Jour" (chez Jacques Hébert) 3411 Saint-Denis, Montréal. (Victor 9-2228)

### Une recette au jus de citron dissipe les douleurs causées par l'arthrite et le Rhumatisme

Si vous souffrez de rhumatisme, d'arthrite ou de névralgie, essayez cette simple recette peu dispendieuse que des milliers utilisent. Procurez-vous dès aujourd'hui une boîte de composé RU-EX (approvisionnement de 2 semaines). Mélangez à une pinte d'eau, ajoutez le jus de 5 citrons. C'est facile! Pas de trouble et c'est plaisant. Prenez seulement trois cuillerées à table, 2 fois par jour. Souvent, en l'espace de 48 heures — sinon 24 heures — la douleur est dissipée. Si les douleurs ne vous quittent pas rapidement et si vous ne vous sentez mieux, retournez la boîte vide et RU-EX ne vous coûtera rien. Vous êtes le seul juge puisque RU-EX est vendu par votre pharmacien sous garantie que votre argent vous est remboursé si non satisfait. Plus de 7 millions de boîtes vendues.

NOUS VOUS PAYONS

7 <sup>1</sup>/<sub>4</sub> %

D'INTÉRÊT PAR AN POUR VOS FONDS À COURTE ÉCHÉANCE DE

360 JOURS



PRUDENTIAL  
FINANCE

CORPORATION LIMITED

MONTREAL 1255 rue University UN.6-6672

MONTREAL 6234 rue St-Hubert 274-5565

QUEBEC 20 rue St-Jean 529-0354

SHERBROOKE 138 nord rue Wellington LO.9-9008

BUREAUX DANS LES PRINCIPALES VILLES DE L'ONTARIO ET DU QUEBEC

NOUS VOUS PAYONS

6 <sup>1</sup>/<sub>4</sub> %

D'INTÉRÊT PAR AN POUR VOS FONDS À COURTE ÉCHÉANCE DE

180 JOURS

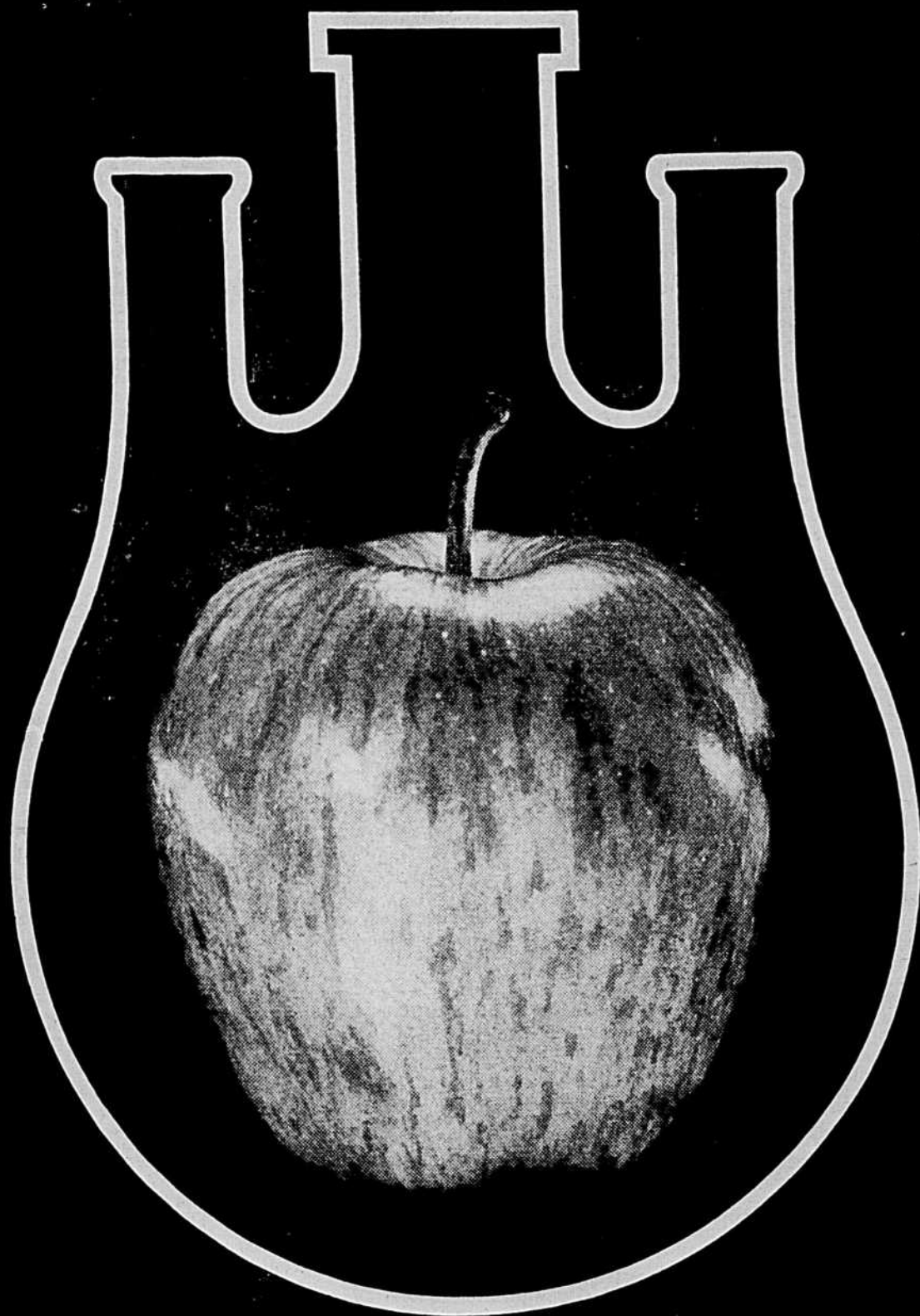
DÉCOUPEZ ET POSTEZ DÈS MAINTENANT

Veillez m'envoyer des renseignements détaillés

PRUDENTIAL FINANCE  
CORPORATION LIMITED

6234 rue St-Hubert  
Montréal, P.Q.

Nom.....  
Adresse.....  
Ville..... No de tél.....



Une pomme dans une éprouvette de laboratoire industriel? C'est normal à l'Imperial Oil. Dans les laboratoires de recherche de l'Imperial Oil—les plus considérables de toute l'industrie pétrolière canadienne—l'une des nombreuses préoccupations de nos spécialistes consiste à découvrir des moyens de mettre le pétrole au service des cultivateurs et propriétaires de vergers canadiens.

## 90% des travaux de recherche de toute l'industrie pétrolière au Canada sont faits par l'Imperial Oil

Dans les laboratoires de l'Imperial Oil à Sarnia, Ontario, plus de 200 hommes de science et techniciens s'appliquent à perfectionner les produits pétroliers actuels et à mettre au point des produits nouveaux. Leurs recherches portent sur de nombreux domaines... depuis les gazolines jusqu'aux détergers

ménagers. A Calgary, dans les laboratoires de l'Imperial Oil, 130 autres savants et techniciens cherchent des moyens de découvrir et d'extraire plus de pétrole brut et de gaz naturel. L'Imperial Oil effectue plus de travaux de recherche que toutes les autres entreprises pétrolières canadiennes réunies.

QUI S'Y CONNAÎT EXIGE IMPERIAL





Photo prise à l'occasion du lancement du livre "Les comités, esprit et méthodes", de Claude RYAN, par l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA), vendredi dernier au Cercle universitaire de Montréal. De gauche à droite: M. Napoléon Leblanc, ex-président de l'ICEA, Mme Claude Ryan, M. Roland Parenteau, président de l'ICEA, M. Claude Ryan, l'auteur, Mlle Madeleine Joubert, secrétaire de l'ICEA, M. Paul-Henri Lavoie, directeur de LA TERRE DE CHEZ NOUS. Le livre de M. Claude Ryan qui contient le cours à domicile que la T.C.N. publiait de novembre 1961 à juillet 1962, est en vente au secrétariat des fédérations diocésaines de l'UCC, au secrétariat de la Confédération, 515 ave Viger, Montréal, ainsi qu'à l'ICEA, 3425, rue St-Denis, Montréal.

(Photo T. C. N.)

### Le parlement à l'action:

## L'agriculture vue de Québec

QUÉBEC. — (Spécial) — Au moment même où la campagne électorale bat son plein dans la province de Québec alors que les contribuables auront à se choisir le gouvernement qui leur assurera les meilleures garanties de succès, il serait bon de répéter ici la mise en garde donnée aux délégués qui participèrent au congrès de l'UCC du diocèse de Sherbrooke, la semaine passée.

M. Lionel Sorel, 1er vice-président général de l'UCC, invite tous les membres et surtout les officiers de l'Union à ne pas "couler" leur association durant les élections, car, pour être forte et puissante, l'association ne peut s'accrocher à aucun parti politique mais doit demeurer libre. Autrement, son action future sera conditionnée ou encore entravée.

### Le drainage

Avec vigueur aussi, M. Sorel révélait le scandale du drainage des terres, soulignant que 30 pour cent du budget annuel consacré à ce chapitre, étaient canalisés à d'autres fins pour satisfaire les amis. On ne saurait blâmer le ministère de l'agriculture et de la colonisation de ce scandale, mais M. Sorel incite fortement les cultivateurs à une coopération plus tangible basée sur l'honnêteté et la justice. M. Sorel décria certains contracteurs qui font signer des contrats pour des travaux de drainage

d'une durée de 20 heures quand, de fait, ils n'ont besoin que 5 ou 10 heures. Les cultivateurs qui s'acoquinent ainsi à ces gens peu scrupuleux seront les premières victimes de ce faux système.

### Coupe de bois

L'on connaît pertinemment bien maintenant la position de l'UCC concernant les coupes de bois par les cultivateurs et les colons. M. Sorel laisse entendre qu'il est temps que cesse cette exploitation des petits producteurs par les compagnies de pulpe et papier, exploitation qui se maintient depuis 50 ans. Le moins que l'on puisse exiger c'est que les compagnies paient le même prix la corde de bois au petit producteur que le coût de l'exploitation qu'elles font sur les terres de la Couronne.

### Double taxation?

On s'impatiente un peu des délais accordés à la Commission Parent sur son enquête portant sur l'éducation. Touchant les taxes scolaires, dans son mémoire, l'UCC, selon M. Lionel Sorel, réclame une réduction des charges imposées aux cultivateurs. Elle demande au gouvernement de ne faire porter l'évaluation que sur les maisons de fermes et les lopins de terre jugés normaux et non sur l'étendue globale de la

ferme et des bâtiments qui constituent les outils premiers du producteur terrien, ou d'évaluer scientifiquement toute la ferme mais de n'imposer la taxe que sur 50 pour cent de l'évaluation.

Il se pourrait fort bien que le rapport de cette commission soit encore retardé... avec les élections qui battent leur plein maintenant.

### Question de soumissions

Même si le nouveau projet de loi en voie de préparation à Québec au sein du ministère des affaires municipales ne touche pas directement l'agriculture, il affectera tous les contribuables, citadins comme agriculteurs. Il a pour but d'obliger à l'avenir toutes les villes et municipalités ainsi que les commissions scolaires urbaines ou rurales à recourir à des soumissions publiques dans la réalisation de travaux projetés. C'est même l'un des moyens que le gouvernement suggère pour aider les municipalités et commissions à sortir du bourbier financier dans lequel elles s'entassent constamment.

### La péréquation

On peut donc prévoir qu'à la prochaine session de 1963, un projet de loi sera présenté à cet effet. Mais il y a plus! L'hon. Jean Lesage a révélé qu'il fallait aboutir à l'établissement d'un système d'évaluation uniforme à l'étendue de la province et que des experts s'occupaient de trouver une formule à cette fin expresse. C'est la base que l'on doit utiliser d'abord avant de songer à répartir les octrois selon un système de péréquation, soit au pro-rata des populations, pour le bénéfice des municipalités ou des commissions scolaires. Mais reste encore le grand point d'interrogation: qui dirigera la province après le 14 novembre?

### Les délégués des Ressources auraient approuvé

## Un secrétariat à Montréal

On établira un Secrétariat permanent des Ressources à Montréal. Telle serait l'une des décisions convenues lors de la conférence des délégués provinciaux sur les "Ressources et notre avenir" tenue à Toronto en fin de septembre.

Les deux principaux quotidiens de Toronto rapportaient, en effet, récemment que les ministres ou leurs représentants des différentes provinces ont convenu d'établir à Montréal un Secrétariat permanent sur les Ressources. L'organisme aurait pour but de prolonger le travail et de mettre en application les mesures approuvées par les ministres lors

de leurs réunions périodiques tenues d'une province à l'autre à travers le pays.

Les délégués, à l'assemblée de Toronto, seraient, en outre, tombés d'accord sur un budget annuel de \$100,000 pour assurer le financement du secrétariat, pendant les premières années du moins.

Il s'agirait là d'un compromis auquel les provinces en seraient arrivées. On se souvient, en effet, qu'une tentative d'établir, à Ottawa, un secrétariat permanent de ce genre avait abouti à une impasse lors d'une conférence antérieure.

### A la première séance de conciliation

## La Compagnie St-Lawrence ne fait aucune concession

La Compagnie St-Lawrence a conservé la même attitude à la première séance de conciliation que lors des trois séances de négociations avec l'U.C.C. Une attitude que les bûcherons de cette compagnie ont déjà qualifiée d'intransigeante et d'inaacceptable.

La rencontre a eu lieu à Québec en présence de M. Lafleur, conciliateur nommé par le Ministère du Travail. La partie syndicale était représentée par M. Léo-Paul Lévesque, ingénieur forestier et directeur provincial du Service Forestier de l'U.C.C., M. Henri-Paul Gagnon, directeur de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay et M. Jean-Louis Duchaine, directeur du Service Forestier de l'U.C.C. du Saguenay. La Compagnie pour sa part était représentée par MM. M.P. Lévesque, G.E. Cross, B.E. Legallais, G. Lavoie et F. Labrie.

Le principal argument de la Compagnie a été qu'elle payait des taux suffisants qui permettaient aux bûcherons de se faire des salaires raisonnables. La Compagnie a même prétendu que le bûcheron travaillait moins fort sur la coupe de bois de huit pieds.

L'U.C.C. ne peut accepter une telle attitude de la part de la Compagnie et affirme que les gains des bûcherons sont nettement insuffisants, considérant le coût de la scie mécanique, qui est au minimum de \$1.25 la corde, considérant le coût élevé de

la vie, considérant que le bûcheron défraie ses dépenses de transport, d'équipement de sécurité, considérant de plus que le bûcheron travaille plus de 10 heures par jour, et que la coupe du bois de 8 pieds demande beaucoup plus d'efforts que la coupe de bois de 4 pieds.

Le minimum offert par la Compagnie est de \$5.00 le cent pieds cubes solides. Si on se rapporte en 1942, l'Ordonnance No 39 spécifiait \$4.70 le cent pieds cubes solides pour du bois de quatre pieds de longueur. L'offre de la Compagnie est un recul, donc, de plus de 15 ans en arrière.

Le conciliateur se rendra lui-même visiter les chantiers pour voir la coupe du bois de huit pieds, avec des représentants de l'Union et de la Compagnie, le 18 et 19 octobre prochain.

L'U.C.C. espère encore une fois que la conciliation apportera un compromis raisonnable. Jusqu'à maintenant la Compagnie s'en est tenu sur ses positions, positions que les bûcherons ont déjà qualifiées ouvertement de régime d'esclavage et qu'ils ne peuvent accepter. (Comm.)

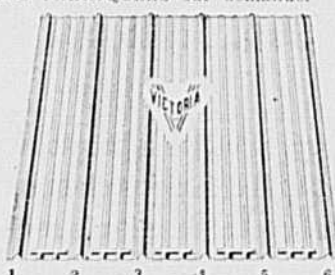
### TOITURE "VICTORIA"

galvanisée  
ou aluminium

LONGUEURS RÉGULIÈRES pour LIVRAISON IMMÉDIATE:  
5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 pieds.  
Aussi FEUILLES EXTRA LONGUES FABRIQUÉES sur demande.

Seule à posséder une  
identification permanente.

Les "V" embossés sur  
chaque feuille garantissent  
son authenticité et  
sa bonne qualité.



17% DE PLUS Côtéage supplémentaire - solidité additionnelle  
- rigidité extra uniforme. Couvre 32 po posée.

COMPAREZ AVANT D'ACHETER la TOITURE "VICTORIA"  
EXIGEZ de votre VENDEUR LOCAL

Fabriquée par:

VIC METAL INC

303 est, rue Notre-Dame, Victoriaville, P.Q.

Tel. 152-9753

VICTORIA METALLIC INC.

230, rue Windsor, Montréal 3, Qué.

Tel. 932-5144

TÔLE VICTORIA INC.

80, rue St-André, Québec 2, Qué.

Tel. 523-9250

Demandez nos échantillons et listes de prix illustrées

### Brevets d'invention MARQUE de COMMERCE en tous pays

MARION, MARION,  
ROBIC & BASTIEN

2100, rue Drummond  
MONTREAL 25

## AVEZ-VOUS PRIS AVANTAGE DE VOTRE SERVICE DE L'ASSURANCE

### Sinon, pourquoi pas?

Un groupe d'assurés composé de plusieurs centaines de coopératives s'assurant ensemble et payant un volume de primes très important, représente un levier dont la puissance vous permettra d'obtenir un traitement sympathique et honnête au lendemain d'une perte. Renseignez-vous auprès des membres qui sont assurés par notre Service de l'Assurance et qui ont subi des accidents. La rédaction soignée de nos contrats et l'expérience de nos agents nous ont permis d'atteindre ce résultat.

SEUL, vous êtes isolé;

ENSEMBLE, nous représentons une force qui est en mesure de se faire respecter.

Pour renseignements, consultez nos courtiers

## COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

C.P. 500 — Station Youville — Montréal 11.



## nouvelles DE LA 11<sup>h</sup> HEURE

### OCTOBRE : prévisions de certains prix

**OEUFs** : approvisionnements saisonniers plutôt bas, les prix s'établissant à un niveau relativement élevé.  
**POULETS DE GRIL** : Peu de changement des prix prévus en octobre.

**VEAUX** : abattements plus considérables prévus dans l'Ouest accompagnés d'un certain fléchissement du marché.

**PORCS** : expéditions inférieures de 8% à celles de l'an dernier au cours de l'automne. Prix supérieurs à ceux de 1961.

**DINDONS** : provisions abondantes pour la fête de l'Action de grâce; prix supérieurs de quelques cents la livre prévus comparativement à ceux de l'an dernier.

**POMMES DE TERRE** : par suite d'une récolte moindre, les prix se sont maintenus jusqu'ici supérieurs à ceux de l'an dernier. Avec le temps de la récolte, on prévoit cependant un certain recul.

**POMMES** : On s'attend que les prix, au cours des prochaines semaines, demeurent sensiblement au même niveau qu'à pareille époque l'année dernière.

### OEUFs : baisse de 1-5c. à Montréal

Baisse de prix des oeufs A gros la semaine dernière sur presque tous les marchés s'étendant du Manitoba à l'Atlantique, les prix au producteur étant moindres de 1 à 5 cents la douzaine suivant les endroits. Pour les A moyens, le recul correspondant variait de 1 à 4 c. Peu de changement de prix pour catégories inférieures, sauf quelques révisions, la plupart vers le bas.

A gros et A moyens, prix comptant, sur place : baisse de 1 à 5 c. à Montréal — 49c. en fermeture; de même à Toronto — 50c. en fermeture. En Ontario, recul des A gros au début avec une certaine reprise par la suite; demande moins active. Un certain volume de A moyens fut acheminé vers l'exportation. A Montréal, demande passablement active, la baisse de prix étant occasionnée par des arrivages en provenance de l'Ontario.

Allure semblable du marché dans les provinces atlantiques.

### OEUFs NON TRIÉS : fléchissement

Le ton du marché aux oeufs non classés reflète dans une bonne mesure le comportement des classes précédentes, comme on pourra en juger par la cote des marchés-échantillons qui suivent.

**OTTAWA** : A gros, 44-45c.; A moyens, 31-32c.; A petits, 23-24c.; B, 25-26c.; C, 14-17c.

**TROIS-RIVIÈRES**, même ordre des catégories : 46c.; 30c.; 22c.; 26c.; 17c.

**QUÉBEC** : 40-41c.; 27-28c.; 19-20c.; 23-24c.; 13½-14c.

**MONCTON (N.-B.)** : 45c.; 35c.; 27c.; 30c.; 20c.

### VOLAILLE : changements mineurs

Marché relativement stable de la viande de volaille la semaine dernière, exception faite des modifications suivantes.

**Volaille vivante** : à Toronto, quelques commerçants ont réduit de 1c. la livre le prix des poulets de grill et poulets légers; par contre, hausse correspondante à l'égard des poules de poids moyen. A Winnipeg, recul de 1 à 2c. des dindons de poids lourd et moyen.

**Volaille abattue** : A Montréal, le prix des poulets bien en chair a fait un gain de 1c. la livre.

### VOLAILLES : relevé sur les fermes

Le relevé le plus récent du nombre de volailles sur les fermes au Canada présente le tableau suivant.

**TOUTES VOLAILLES** : diminution de 7% par rapport à 1961, le Nouveau-Brunswick étant la seule province à montrer une augmentation.

**DINDONS** : réduction de 13% par rapport à l'an dernier, mais on s'attend qu'à la suite d'éclosions accrues ces derniers temps porte le nombre total à un niveau proche de celui de l'an dernier.

**POULETTES** : diminution considérable des poulettes de remplacement cette année par rapport à 1961.

**POULETS** : réduction du nombre de poulets d'engraissement dans toutes les provinces, sauf l'Ontario. Baisse également dans le nombre de poulets abattus au cours de l'été dans les postes enregistrés.

### PORCS : gains de \$1 - 2 à Montréal

Gains généralisés sur le marché du porc la semaine dernière bien qu'à certains endroits les prix aient montré une tendance à fléchir lors de la fermeture.

Prix au producteur des porcs classés A : Gains de \$1 et davantage les 100 livres à Toronto — \$30.30-\$33.60; de \$1 à \$2 à Montréal — \$31-\$32; de 25c. à Winnipeg et Saskatoon. Avance également à Calgary et Edmonton, ce dernier marché atteignant son sommet le plus élevé depuis 1957. Prix aux abattoirs de l'Ontario situés hors de Toronto, \$29.65-\$32.85.

Hull, Princeville et Québec : \$31.

(Suite de la page 15)

### Dans Joliette

## UNE FAILLITE QUI... N'EN EST PAS UNE !

Dans l'éditorial de la semaine dernière, lorsque nous avons cité comme exemple de "demi-succès et de demi-faillites", "la monumentale entreprise d'élevage d'animaux de boucherie du comté de Joliette", nous avons utilisé le terme "FAILLITE ÉCLATANTE." En employant le mot "faillite" nous avions à l'esprit et voulions dire INSUCCES ou ECHEC, et non FAILLITE dans le sens légal du mot. On nous informe que l'entreprise en question continue ses opérations même si c'est au ralenti; de plus on nous assure que dans l'état actuel des choses, les créanciers de toutes sortes n'ont pas de motifs graves et immédiates de s'alarmer et de craindre de subir des pertes. En toute justice pour tous les intéressés, nous croyons devoir leur communiquer cette précision. Dont acte !

P.-H. L.

Congrès de la F.C.S.

# Les FINANCES : thème des principales résolutions

LES FINANCES des Commissions scolaires: tel est le thème de la principale résolution votée par les Commissaires d'écoles du Québec en congrès la semaine dernière à Montréal. Les délégués qui avaient eu en main cette résolution depuis un mois l'ont adoptée à l'unanimité. Elle réclame une commission provinciale, qui dotée de pouvoirs exécutifs et administratifs, serait chargée de planifier les finances scolaires dans toute la province.

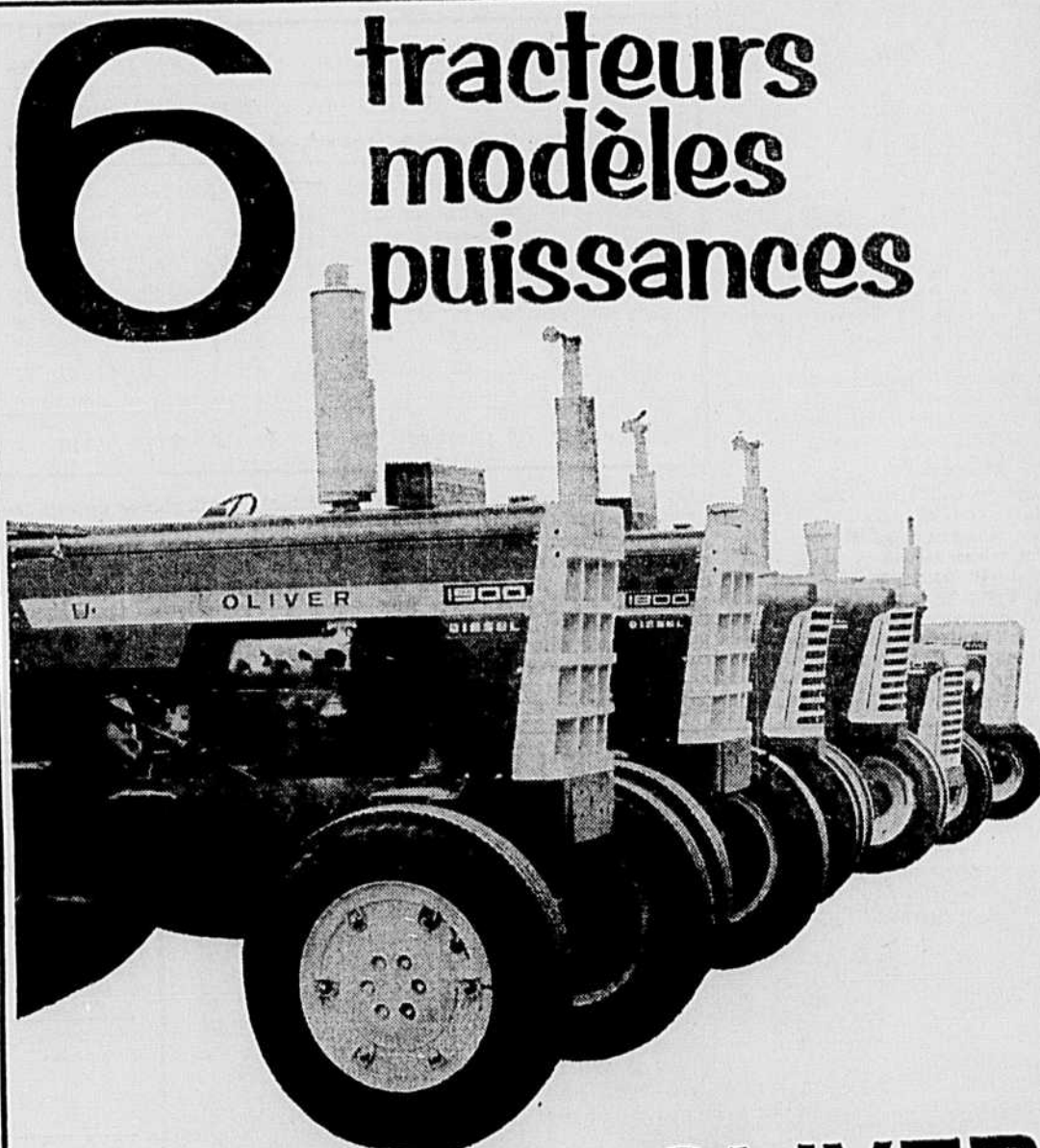
Cette COMMISSION PROVINCIALE DE PLANIFICATION serait composée de fonctionnaires du Ministère de la Jeunesse, de délégués des commissions scolaires, des maisons indépendantes d'enseignement et des universités, de représentants de l'industrie et du commerce et des syndicats agricoles et ouvriers.

Son rôle serait le suivant: a) l'établissement de zones économiques dans la province; b) la fixation de normes provinciales pour l'évaluation des biens immobiliers; c) la définition définitive du terme "compagnie" en ce qui a trait à la taxe foncière; d) la confection d'un rôle provincial d'évaluation des compagnies et des industries pour fins de péréquation et l'établissement d'un mode de perception uniforme; e) l'imposition d'une taxe spéciale de 5% — déductible de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers et des compagnies, pour financer l'éducation; f) la fondation et l'administration d'un fonds provincial de l'éducation qui serait alimenté par toutes les taxes imposées par le gouvernement provincial pour fins d'éducation.

Les nouvelles obligations des commissions scolaires en matière d'éducation exigent une réorganisation de leur financement, dit le préambule de la résolution. Il devient de plus en plus évident que l'impôt foncier sera insuffisant pour défrayer le coût de l'éducation.

D'autres résolutions réclament l'établissement d'une loterie provinciale pour fins d'éducation, la décentralisation administrative par la création dans diverses régions de la province de bureaux régionaux dotés de pouvoirs exécutifs, de nouveaux pouvoirs de taxation aux Commissions scolaires, la révision périodique par le gouvernement du barème des subventions de façon à ce qu'il tienne compte

(Suite à la page 15)



1 SEULE MARQUE

**OLIVER**

ACHETEZ BIEN

ACHETEZ CHEZ VOUS

ACHETEZ QUALITÉ

ACHETEZ FÉDÉRÉE

UN SEULE RENDEMENT  
MAXIMUM  
dans chaque catégorie

UNE SEULE ÉCONOMIE...  
D'ACHAT, DE FONCTIONNEMENT,  
D'ENTRETIEN

Quels que soient vos besoins, vos goûts, vos exigences l'un ou l'autre de ces tracteurs sera à la hauteur de la situation !

En vente à votre

CO-OP LOCALE... VOTRE AFFAIRE  
RECOMMANDÉE PAR LA

**COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC**

*Fédérée*

Marché Central Métropolitain, 1055 ouest, boul. Crémazie  
C.P. 500, Station Youville, Montréal, P.Q.

# INTÉGRATION COOPÉRATIVE: un cas typique de réussite

Une coopérative importante de la région des Cantons de l'Est, nous fait part des effets bénéfiques du Programme coopératif de Production porcine sur la qualité des porcs expédiés à date et provenant de producteurs à contrat, en regard des porcs non intégrés produits dans le même district et expédiés par la même coopérative.

L'accroissement rapide de la qualité, tel qu'indiqué au tableau du centre, et pour ne citer que cet aspect des résultats, semble consacrer de façon définitive la valeur d'une telle formule où, depuis la production jusqu'à la transformation, chacun y trouve son profit. Si, dès les premiers mois, le pourcentage moyen se chiffre déjà à 57 p.c. de porcs "A" (avec un sommet en août de 71 p.c.), tous les espoirs nous sont permis.

De tels résultats ne sauraient être l'effet du hasard mais plutôt d'une application bien suivie des trois grands principes de base de toute production animale:

1o Valeur héréditaire des animaux;

2o alimentation rationnelle;

3o saine administration.

## a) - Hérité

Dans le cadre du programme d'intégration coopérative, la sélection des truies et verrats fait l'objet d'une attention toute spéciale de la part des techniciens de la Fédérée comme de la coopérative locale. Ces gens travaillent en étroite collaboration pour l'édification et le maintien d'un très haut niveau de qualité dans chaque troupeau. Conscients du

principe que la rentabilité d'une production porcine dépend largement de la qualité de son verger, ces spécialistes font appel aux informations précises de l'enregistrement supérieur et seuls les sujets hautement qualifiés sont utilisés à la tête des troupeaux sous contrat. Quant aux truies, qu'elles soient propriété de l'éleveur ou prêtées par la Centrale en vertu du programme de prêt de truies et verrats, il est impossi-

ment calme, donnant des portées nombreuses de porcelets sains, vigoureux, bien développés et sans aucune tare héréditaire (hernie inguinale ou ombilicale, semi-castrat, hermaphrodites ou autres). Le type doit être bon, les membres solides. Enfin, tel que prévu au contrat, seuls les porcelets sains et normaux d'un poids moyen de 30 livres sont acheminés chez le finisseur membre du programme. Cette

te, en faveur du programme d'alimentation exigé tant chez le naisseur que chez le finisseur sous contrat. La Coopérative Fédérée, de concert avec la meunerie locale, s'efforce de maintenir les plus hauts standards de qualité dans la préparation des suppléments et moulées recommandés pour chaque phase de la production. Appuyées de directives techniques à la page, les formules alimentaires préconisées

## c) - Administration

Il est à prévoir, dans un avenir prochain, une plus grande diffusion des directives techniques aux sociétés coopératives et chez tous les éleveurs concernés, ce qui permettra l'uniformisation non seulement des méthodes alimentaires, mais aussi des principes d'administration tels que: Construction ou aménagement rationnel des bâtisses; méthodes d'élevages et soins particuliers à donner aux verrats, truies et porcelets; hygiène du troupeau; comptabilité, etc.

Il s'agit en somme, d'un effort concerté vers une plus grande efficacité dans la production, source première de succès et de rentabilité. Il faut, toutefois, garder en mémoire qu'une telle réussite, dont nous tenons à féliciter les responsables, présuppose au niveau de la coopérative locale, une surveillance étroite, une administration suivie. Tout accroissement de travail ou même de personnel, le cas échéant, trouvera toujours sa justification dans une augmentation proportionnelle du chiffre d'affaires, dans la permanence du volume de production et surtout dans l'aide précieuse qu'un tel programme apporte aux producteurs, tant sur le plan des revenus que des techniques de production. L'éleveur, la meunerie locale et votre centrale n'en vivront que mieux sous le signe de la qualité et de la véritable coopération.

R.-P. DIONNE,  
Service des Relations,  
Division des Viandes.

| Porcs non intégrés |     |        |     |        |    |        |    |        |        | Porcs, intégration coopérative |        |     |        |    |        |   |        |     |  |
|--------------------|-----|--------|-----|--------|----|--------|----|--------|--------|--------------------------------|--------|-----|--------|----|--------|---|--------|-----|--|
| A                  |     | B      |     | C      |    | Autres |    | Total  | A      |                                | B      |     | C      |    | Autres |   | Total  |     |  |
| nombre             | %   | nombre | %   | nombre | %  | nombre | %  | nombre | nombre | %                              | nombre | %   | nombre | %  | nombre | % | nombre |     |  |
| Janv. 62           | 56  | 39     | 66  | 46     | 22 | 15     | 0  | 0      | 144    | — aucune expédition —          |        |     |        |    |        |   |        |     |  |
| Fév.               | 43  | 38     | 51  | 46     | 12 | 11     | 6  | 5      | 112    | " "                            |        |     |        |    |        |   |        |     |  |
| Mars               | 34  | 27     | 66  | 52     | 23 | 18     | 3  | 3      | 126    | " "                            |        |     |        |    |        |   |        |     |  |
| Avril              | 12  | 21     | 19  | 34     | 7  | 13     | 18 | 32     | 56     | 15                             | 35     | 22  | 51     | 5  | 12     | 1 | 2      | 43  |  |
| Mai                | 14  | 35     | 19  | 47     | 2  | 5      | 5  | 13     | 40     | 19                             | 49     | 19  | 49     | 0  | 0      | 1 | 2      | 39  |  |
| Juin               | 14  | 34     | 21  | 52     | 3  | 7      | 3  | 7      | 41     | 35                             | 46     | 35  | 46     | 7  | 8      | 0 | 0      | 77  |  |
| Juillet            | 25  | 67     | 10  | 27     | 0  | 0      | 2  | 6      | 37     | 83                             | 65     | 38  | 30     | 4  | 3      | 2 | 2      | 128 |  |
| Août               | 19  | 31     | 33  | 54     | 4  | 7      | 5  | 8      | 61     | 67                             | 71     | 24  | 25     | 1  | 1      | 2 | 3      | 95  |  |
| Totaux             | 217 | 35     | 285 | 46     | 73 | 12     | 42 | 7      | 617    | 219                            | 57     | 138 | 36     | 17 | 4      | 8 | 3      | 382 |  |

ble, pour plusieurs raisons, de s'en tenir exclusivement aux sujets enregistrés. Une sélection sévère de bonnes truies commerciales permet de satisfaire les exigences du programme. Aux yeux des techniciens responsables de cette sélection, une bonne truie d'élevage doit provenir d'une mère reconnue comme bonne laitière et de tempéra-

constante surveillance de la qualité, tous l'admettront, contraste grandement avec les méthodes pleines de risques et désuètes d'approvisionnement de porcelets à l'aveuglette, sans aucun contrôle possible quant à leur origine et leur qualité.

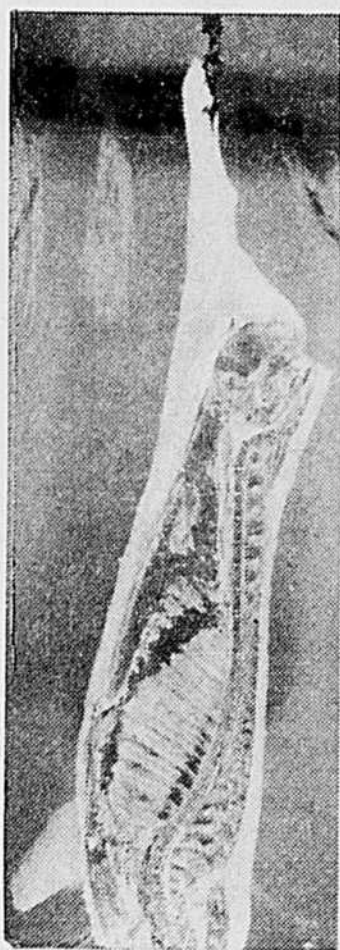
## b) - Alimentation

Les présents résultats pla-

dent aussi, de façon très éloquent, contribuent à faire du "programme coopératif de production porcine" un puissant moyen d'accroître le pourcentage de porcs de catégorie "A" et, partant, d'augmenter les revenus chez le producteur et de livrer aux abattoirs coopératifs un produit de toute première qualité.

## CATEGORIES

A



B



C



## CATEGORIES DES PORCS ABATTUS

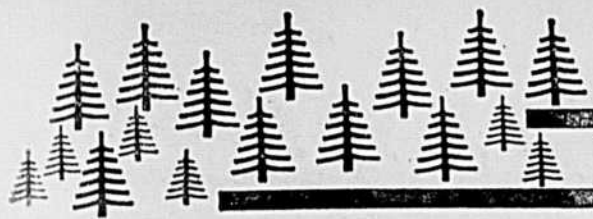
| Catégorie    | Echelle de poids abattu    | Longueur minimum             | Max. de gras sur l'épaule                                                                                                                                   | Max. de gras sur les reins |
|--------------|----------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| A            | 135-150 lb.<br>151-170 lb. | 29 - 29½"<br>29½ - 30 "      | 1¾"<br>2"                                                                                                                                                   | 1¼"<br>1½"                 |
| B            | 125-150 lb.<br>151-180 lb. | 28 - 28¾"<br>29 - 30 "       | 1½-2¼"<br>2¼-2½"                                                                                                                                            | 1½-1¾"<br>1¾-2 "           |
| C            | 125-180 lb.                | Aucune                       | Aucun                                                                                                                                                       | Aucun                      |
| D            | Tous poids                 | Aucune                       | Peut être un peu trop gras manquant de longueur ou d'équilibre, d'un pauvre type, incluant aussi les jeunes femelles avec un faible développement mammaire. |                            |
| Légers       | 90-124 lb.                 | Fin et qualité raisonnables. |                                                                                                                                                             |                            |
| Lourds       | 181-195 lb.                |                              |                                                                                                                                                             |                            |
| Extra lourds | Plus de 195 lb.            |                              |                                                                                                                                                             |                            |

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU CANADA

## Avis aux gérants des coopératives affiliées

On nous avise qu'à compter du 1er octobre 1962, le prix du chlorure de calcium sera augmenté de \$3.00 la tonne. Vous voudrez bien corriger votre liste de prix en conséquence en augmentant la cédule de prix de \$0.15 le sac.

(Photos courtoisie du ministère de l'Agriculture) (Ottawa).



# la FORET

Dans l'industrie du bois de sciage

et des entreprises connexes :

## Hausses substantielles des salaires minima Une autre victoire de l'U.C.C.

Le ministre du travail a annoncé, mercredi dernier, que le cabinet provincial venait de ratifier une ordonnance haussant

le salaire minimum dans une catégorie concernant quelque 1,500 employeurs et 15,000 employés. Il s'agit de l'industrie du bois

de sciage et des entreprises connexes.

Dans le district de Montréal, le salaire minimum, de 70 cents qu'il était, est porté à \$1.10 l'heure pour les ouvriers non qualifiés et à \$1.25 pour les ouvriers qualifiés, tandis que dans le reste de la province il est porté à \$1.00 l'heure pour les travailleurs non qualifiés et \$1.15 pour les employés qualifiés. Il était auparavant de 64 cents en moyenne.

Poursuivant l'explication de la nouvelle ordonnance, M. Hamel a précisé que, dans le cas des ouvriers de moins de 18 ans et des handicapés, le salaire horaire minimum est établi à 70 cents dans le district de Montréal et à 65 cents dans le reste de la province.

Dans toute l'étendue de la province, la semaine normale de travail pour l'industrie du bois de sciage et les entreprises connexes, est limitée à 54 heures; dans le cas de surtemps, l'employeur paiera salaire et demi. Enfin l'ouvrier bénéficiera d'une semaine de vacances payées.

La décision de la Commission de salaire minimum remonte en fait au 23 août dernier. A cette date en effet, la Commission tenait, sous la présidence du juge Alexandre Bastien, une conférence avec les représentants des organismes patronaux et ouvriers suivants: l'Association des constructeurs de Québec; l'Association des industries forestières; l'Association des manufacturiers de bois de sciage de la province; la Fédération du bois ouvré; le Service forestier de l'UCC; la Fraternité des charpentiers et menuisiers; la Fédération nationale de la pulpe et du papier. L'ordonnance de la Commission et du cabinet prend effet dès sa publication dans la Gazette officielle de Québec; elle sera effective jusqu'au 1er mai 1964.

En rendant publique la substance de la nouvelle ordonnance no 30, M. Hamel a fait observer que celle-ci soustrait patrons et ouvriers de l'industrie du bois de sciage et des entreprises connexes, à l'application de l'ordonnance no 4 dont l'effet avait été de fixer à 64 cents l'heure le salaire minimum des employés non liés par une convention collective ou un décret.

Le ministre du travail a souligné l'importance de cette ordonnance. "Il suffit de songer, a-t-il dit, à la place que tient l'industrie du bois de sciage dans l'économie de la province et au nombre des ouvriers qui y trouvent leur gagne-pain".

M. Hamel fait remarquer aussi que la décision de la Commission du salaire minimum représente, seulement pour les travailleurs ruraux de l'industrie du bois de sciage non classés comme qualifiés, une augmentation horaire de 20 à 25 pour cent, la moyenne payée présentement dans l'ensemble de la province variant entre 75 et 80 cents l'heure.

Gain de l'U.C.C. du Saguenay

## La requête d'une compagnie est rejetée par la C.R.O.

La Commission des relations ouvrières de la province de Québec vient de rendre une décision à l'effet qu'il n'y a pas lieu d'accueillir la requête en révision de Laurier Simard et la rejette à toutes fins que de droit. A la suite de cette décision le dit employeur n'est plus justifié de refuser de négocier une convention collective de travail avec l'U.C.C.

Si les négociations entre l'UCC et Laurier Simard n'ont pas encore débuté, les bûcherons à l'emploi de cet employeur peuvent donc constater que ce n'est pas dû à leur union, mais bien à la demande de révision des effectifs de l'union que M. Simard a placée devant la Commission des relations ouvrières en date du 7 juillet 1962.

En vue de défendre les intérêts de ce groupe de travailleurs, l'U.C.C. a dû intervenir auprès

de la Commission en vue de prouver qu'elle était bien représentative des travailleurs forestiers de Laurier Simard, et en plus qu'elle avait toujours considéré le certificat de reconnaissance syndicale comme opérant. L'Union ne pouvait négocier avec le dit employeur sans que la Commission ait rendu sa décision.

L'U.C.C. vient d'obtenir gain de cause dans cette affaire et les négociations devraient débuter bientôt avec Laurier Simard.

Ajoutons que l'U.C.C. a obtenu une reconnaissance syndicale pour représenter les forestiers à l'emploi de Laurier Simard le 8 août 1961. Elle avait obtenu cette reconnaissance avec une majorité beaucoup plus élevée que le requiert la loi. Il y eut par la suite assemblée spéciale des travailleurs couverts par ce certificat en vue de préparer un projet de convention. Peu de temps après l'employeur a été avisé du désir de l'union de négocier une convention collective de travail.

Il y eut une première rencontre que Laurier Simard n'a pas voulu considérer comme une séance formelle de négociation. C'est à ce moment-là que le dit employeur demanda, soit le 7 juillet 1962, à la Commission des relations ouvrières de la province de Québec de réviser les effectifs de l'union, et refusa également de négocier un contrat de travail avec l'U.C.C.

C'est donc dire que c'est depuis le 7 juillet 1962 que l'U.C.C. débat cette affaire devant la Commission.

D'autres compagnies forestières font actuellement la même chose dans la région. C'est là une attitude que l'U.C.C. qualifie d'anti-syndicale, attitude qui nuit considérablement aux travailleurs de la forêt, en les privant d'un droit reconnu et établi dans la province de Québec: le droit de s'unir.

Malgré tous ces obstacles, les travailleurs de la forêt sont de plus en plus unis et décidés plus que jamais à défendre leurs intérêts et à revendiquer leurs droits. (Communiqué)

Les Travaux et les Jours,  
dimanche, 7 octobre; 1.30 h.

## Agriculteur et chasseur

Dans plusieurs régions de la province de Québec, les cultivateurs se trouvent situés en plein territoire de chasse, et plusieurs sont de bons chasseurs. Très rares cependant sont ceux qui ont pensé à faire de leur ferme un terrain de chasse.

Chez nos voisins du sud, comme chez certains cultivateurs de l'Ontario, on rencontre de ces fermes où l'on chasse le faisan ou la caille.

Germain Lefebvre, agronome, nous présentera une ferme de Saint-André d'Argenteuil où l'on élève le faisan pour la chasse, et il nous montrera quelques scènes de ce sport, à l'émission Les Travaux et les Jours, du dimanche 7 octobre.

Les précautions à prendre lors de la cueillette des pommes seront l'objet de la chronique horticole d'Alphonse Gauthier.

## Un nouvel excavateur hydraulique de tranchées

On vient de mettre à point en Hollande un nouvel excavateur à tranchées actionné par énergie hydraulique, pouvant creuser avec précision des tranchées offrant jusqu'à 2 pieds de profondeur, 10 pouces de largeur à la base et 3 pieds 9 pouces de largeur au sommet. Cette machine répond merveilleusement aux divers besoins de l'agriculture, de l'horticulture ou encore du domaine de la construction.

L'appareil se compose d'un robuste tracteur monté sur roues-chenilles et muni à l'arrière d'un mécanisme fouisseur d'un genre

particulier, disposition qui élimine le risque d'effondrement ou de modification des parois de la tranchée sous l'effet du poids du tracteur. Les tranchées ainsi aménagées offrent un nivellement si plane et si uniforme qu'elles ne requièrent par la suite aucune retouche.

Le mécanisme fouisseur offre l'aspect d'une caisse en losange. Il est muni de deux arbres dotés chacun d'une roue sur laquelle sont montés six bras rotatifs. Des lames rattachées à ces bras plongent dans le sol et profilent la tranchée. En terre argileuse le mécanisme peut creuser une longueur de 35 pieds de tranchée à la minute.

En plus de pratiquer l'excavation, le dispositif chasse la terre à une distance considérable des deux côtés de la tranchée. Ainsi le niveau du sol ne subit-il pas de surélévation marquante aux abords immédiats de la tranchée. Une cabine d'opérateur ainsi qu'un corps de pompe se situent sur le tracteur. Tracteur et coffre à pompe sont mus par un engin diesel de 56 chevaux-vapeur. Le corps de pompe alimente trois engins hydrauliques distincts lesquels actionnent le mécanisme fouisseur ainsi que les roues chenilles. Cette commande autonome de trois pièces majeures rend possible un réglage de vitesse indépendant et sans synchronisme. Le tracteur offre une largeur de 11 pieds 9 pouces et sa hauteur, jusqu'au toit de la cabine, est également de 11 pieds 9 pouces. Les patins ou chenilles évoluant au long des roues sont de 14 pieds 9 pouces de long par 2 pieds de large. La machine, au total, pèse 18,300 livres.

En Abitibi

## Négociations et signature d'un contrat

La fédération de l'UCC du diocèse d'Amos poursuit elle aussi son travail syndical. Ainsi, les employés de la Scierie Peron et Fils, de Val Paradis, ont négocié au cours de la semaine du 9 septembre leurs conditions de travail pour l'année 1962-63. Plusieurs améliorations ont été apportées, notamment une hausse de salaire de 3%. Le contrat a été signé pour une durée de 3 ans.

Les membres de l'office des producteurs de bois, d'autre part, sont à préparer les négociations avec l'International Paper sur la mise en marché du bois à pulpe pour la prochaine année. L'office projette des améliorations importantes.



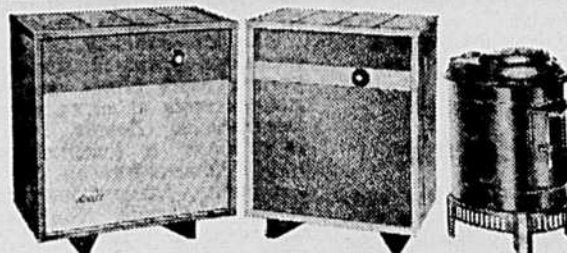
POUR TOUS GENRES  
D'ASSURANCE

ASSURANCES U.C.C.

COMPAGNIE MUTUELLE

SIÈGE SOCIAL: 515 AVENUE VIGIER, MONTRÉAL 24.

Maison chaude les matins froids, même au bois



Un modèle pour tous les besoins et budgets. 4 modèles économiques sans meubles et 4 superbes modèles à meubles de ton acajou ou chêne blond.

Ashley garde son feu toute la nuit par les pires froids!

Vous jouirez d'un confort et d'une commodité que vous ne croiriez jamais obtenir au bois... et avec quelle économie de combustible!

FOURNAISES AU BOIS **ASHLEY**

à chaleur radiante réglée par thermostat 24 heures par jour

Plus besoin de geler au réveil! Votre fournaise automatique au bois Ashley garde votre maison confortablement chaude toute la nuit, même par les pires froids. Mieux encore, votre Ashley rabat le travail de transporter le bois et d'enlever les cendres. Vous n'avez qu'un feu par saison et n'ajoutez du bois que toutes les 12 heures; vous avez très rarement à enlever les cendres. Grâce au tirage inférieur à la tubulure exclusive et à la prise d'air secondaire d'Ashley, toutes les sortes de bois brûlent complètement en utilisant TOUTE l'énergie calorifique. Aussi, les usagers d'appareils Ashley, sur tout le continent, rapportent-ils des économies de combustible atteignant 75%. Voyez votre dépositaire Ashley ou écrivez sans délai pour vous renseigner et pour obtenir votre nouvelle Ashley avant les vrais froids.

Pour tous détails, écrivez aujourd'hui à

**ASHLEY** AUTOMATIC HEATER DIVISION

Southern Steel & Stove Co. Inc. Richmond 24, Va.

Au Canada, écrivez à: ASHLEY CANADIAN DISTRIBUTORS P.O. Box 611, Peterborough, Ont.

Nom .....

Adresse ..... Prov. ....

Nous invitons les marchands à nous écrire.

## L'OPINION RURALE...



### Pourquoi ne pas féliciter nos défenseurs ?

Dans la colonne l'Opinion rurale que j'aime à lire, on trouve un peu de toutes sortes d'écrits, des points de vue différents, il y a de la critique, c'est normal, mais je ne comprends pas qu'on ait à redire sur notre journal agricole (La TERRE de Chez Nous) et ses rédacteurs.

Il est vrai que la chose n'arrive pas très souvent, mais il est aussi certain que les félicitations sont rares.

Je ne me sens pas les qualités pour le faire comme il se devrait. Etant né de parents pauvres, j'ai dû subir le sort des enfants pauvres et me contenter de la petite école élémentaire et ma plume n'a jamais su lancer de ces belles phrases qui font pleurer les cœurs sensibles.

Je veux, cependant, dire mon admiration pour les écrits de M. Paul-Henri Lavoie qui jusqu'à présent sait si bien défendre le cultivateur et le bûcheron au risque de passer pour socialiste. Car, n'en doutons pas, celui qui a des attentions trop grandes pour le travailleur ne s'attire pas l'amitié des financiers. Comment pourrait-il en être autrement car en payant plus cher pour une corde de bois de pulpe, cela veut dire un peu moins de profits sur une tonne de papier, moins de dividendes pour le gros capital et plus de pain et de bon lait pour les enfants du bûcheron.

Les Pharisiens d'aujourd'hui ne jurent plus sur l'or du temple, mais par l'entreprise privée et lancent des pierres à ceux qui demandent justice. Et M. Lavoie, pour avoir fait votre devoir d'homme, je ne serais pas surpris qu'un jour on commence par vous traiter de sympathisant communiste en attendant de dire communiste tout court, comme on l'a fait pour d'autres avant vous.

Je ne veux pas terminer sans un mot aimable à celui qui signe "Mon curé" et sait si bien nous intéresser. Il a dû comprendre la parole de l'évangile. Il y aura toujours des pauvres parmi vous et semble mieux aimer les défendre que de chanter les louanges des financiers.

A vous tous, vous nos défenseurs et rédacteurs de la TERRE de Chez Nous, un gros merci. Petit mouton gaspésien.

### Fier d'être canadien de langue française

Les quelques Canadiens français et les anglophones qui s'opposent à notre patriotisme ne sont pas logiques puisque j'ai appris sur les bancs d'écoles d'Ontario le passage de l'écrivain anglais Tennyson:

"Be there a man whose soul dead?  
Ever to himself, he has said:  
This is my own, my native land!  
If so there be, go, mark him well,  
For him no minstrel rapture  
shall swell!"

Ce qui se résume en quelque chose comme suit:

Y a-t-il un homme dont l'âme soit si morte?  
Qu'il ne se soit jamais dit:  
Celle-ci est mienne, ma terre natale!

S'il y en a, allez, remarquez bien, Pour lui pas d'ivresse, pas de joie!

Mais, si l'on veut être fier francophone, on est fier d'abord de sa langue. Savez-vous qu'un Beauceron disait en taquinant: "Je vais te whipper!" Et il ne savait pas que le mot whippé est emmanché du mot "whip" qui veut dire fouet, donc fouetter. Oui, apprenons l'anglais, mais apprenons le en premier lieu pour mieux connaître nos anglicismes et de là mettre nos connaissances en pratique. Si on aimait notre langue, croyez-vous qu'on ne pourrait dire autre chose que: Cosse que cé qu'ça? Et comme on entend des expressions semblables dans nos milieux francophones!

Maintenant, au Québec, surtout par patriotisme, ne pourrait-on pas voter pour des candidats qui sont prêts à défendre crânement nos droits et partant, l'unité canadienne plutôt que l'unité du parti? Que l'histoire soit notre guide. Le règne de l'hon. Honoré Mercier a-t-il été pire que celui du libéral Taschereau? et du conservateur Duplessis? Les cécifistes nous disent que les puissances de l'argent ont travaillé contre eux. Ne peuvent-ils pas voir que la haute finance (anglaise et étasunienne) n'est pas nôtre? Qu'elle veuille et qu'elle travaille contre nous? Mais faut-il se le faire dire par des politiciens? Ne pouvons-nous pas nous intéresser à notre histoire et la connaître?

Très peu de Canadiens français sont des lâcheurs. Ne savons-nous pas que notre faiblesse est dans notre désunion? Si H. Lafontaine et l'hon. H. Mercier revenaient, croyez-vous qu'ils seraient séparatistes? Ils exigeraient que le fédéral soit bilingue constitutionnellement comme le Québec. Depuis 95 ans il faut quémander pour chaque pouce de français. C'est ce que nous a donné le si patriote sir Georges-Etienne Cartier!

Que les candidats se prononcent donc clairement sur cet important sujet plutôt que jouer sur les mots et qu'on vote en conséquence. Depuis toujours, la politique a lamentablement trahi l'élément français. Par contre, nous francophones, nous sommes endormis. Nous protestons avec le voisin, etc., mais nous ne faisons pas connaître par écrit à nos députés et ministres ce que nous voulons!

(Suite à la page 24)

## Le congrès de la Fédération de l'U.C.C. de Saint-Hyacinthe :

# Un congrès qui permet aux cultivateurs d'étudier toutes les résolutions présentées

Est-ce que la formule de la Fédération de St-Hyacinthe de tenir une assemblée générale annuelle suivie, un mois après, d'un congrès serait la meilleure, c'est-à-dire la formule susceptible de permettre aux cultivateurs d'étudier à fond les résolutions soumises à l'approbation du congrès? On est certes porté à répondre d'une façon affirmative lorsque l'on constate tout le travail accompli durant ce congrès.

Quelle est donc cette formule qui rapporte de si beaux résultats? La fédération de l'UCC de St-Hyacinthe tient d'abord une assemblée générale annuelle des délégués officiels des syndicats de la fédération au cours de laquelle on étudie le rapport financier et le rapport des activités du groupement. On profite également de cette occasion pour élire les officiers.

Environ un mois après cette assemblée annuelle, on convoque tous les cultivateurs membres de l'UCC à assister au congrès de la fédération de St-Hyacinthe, congrès dont le programme est uniquement constitué de l'étude des résolutions devant être soumises au congrès général de la confédération.

A ce congrès des cultivateurs du diocèse de St-Hyacinthe tenu le 27 septembre dernier à Clarenceville, Missisquoi, on a été à même de constater l'efficacité de la formule alors qu'on a vu quelque 200 cultivateurs se pencher longuement sur des résolutions d'importance non seulement régionale, mais également à répercussions provinciales et nationales.

Les assises étaient présidées par M. Ernest Sauvage, président de la fédération de St-Hyacinthe, qui souhaita le mot de bienvenue aux congressistes qu'il incita à discuter des résolutions qui leur furent soumises dès cet instant. MM. Lionel Sorel, premier vice-président général de l'UCC, et Gilles-H. Ledoux, directeur du service des spécialités agricoles, ont fait des commentaires sur certaines des résolutions qui suscitèrent de nombreuses questions de la part des cultivateurs.

Sur la fin de l'après-midi, les congressistes se dirigèrent à l'église paroissiale de Clarenceville où ils assistèrent à la messe célébrée par l'aumônier diocésain, M. l'abbé Beauregard. M. l'abbé G.-E. Phaneuf, aumônier général de l'UCC, prononça le sermon de

circonstance. Il parla du concile oecuménique qui doit s'ouvrir bientôt à Rome rappelant que s'il est du devoir des chefs de l'Eglise de rajeunir les dogmes, il appartient aux catholiques de comprendre qu'ils sont tous membres de la même Eglise et que c'est la responsabilité des laïcs de cette Eglise d'organiser le monde temporel comme Dieu le veut, de réaliser les vertus enseignées par le Christ. L'aumônier général a demandé aux cultivateurs d'utiliser les ressources que Dieu avait mis à leur disposition pour être le plus heureux possible dans un esprit de justice, charité et amour. L'abbé Phaneuf a dit aussi que les cultivateurs devaient s'unir et prendre les moyens pour que tous les cultivateurs réussissent le mieux possible; le bonheur sur terre n'est pas une chose défendue, au contraire.

### Conférenciers

Après le dîner, plusieurs invités d'honneur furent appelés à livrer leurs messages. Prirent la parole Mlle H. Chagnon, secrétaire diocésaine de l'UCCF, Mgr Petit, représentant de S.E. Mgr Douville, évêque de St-Hyacinthe, M. A. Chagnon, président du Conseil central des syndicats ouvriers de St-Hyacinthe, monsieur le curé de Clarenceville et monsieur le maire. Parmi l'assistance, on remarquait également MM. Ernest Benoit, conseiller législatif et Jean-B. Lemoine, ex-président général de l'UCC. Enfin, après une autre séance d'étude des résolutions, M. Lionel Sorel, premier vice-président général de l'UCC, fut invité à prendre la parole.

Ce dernier fit comprendre à l'assistance que l'UCC est une force qu'il ne faut pas laisser tomber, surtout dans une période où l'on fait appel à l'électorat, "car", dit-il, "même après les élections, peu importe les résultats, l'UCC devra continuer son action". M. Sorel déclara ensuite que les premiers responsables de l'UCC étaient les cultivateurs eux-mêmes qui ne doivent pas compter sur les autres pour se sauver. Il rappela que les 43.500 membres de l'UCC représentaient une force extraordinaire dont on ne peut se passer et qui ne se retrouve nulle part ailleurs au Canada, ni même aux Etats-Unis. "Pensez-y et sauvez-la", conclut-il.

### Les résolutions

Parmi les résolutions concernant particulièrement cette fédération, et adoptées par les congressistes, mentionnons les suivantes: l'impôt foncier, l'expropriation, les béliers mécaniques, la formation d'un comité pour voir à la préservation des belles terres de cette région, la prime sur le porc de première catégorie, la betterave à sucre et quelques autres.

Quant aux résolutions à l'échelle provinciale et nationale, disons que celles sur la politique laitière, les grains de provende, la diversification et la régionalisation de la production agricole et l'assurance-récolte ont suscité maintes questions et bien des commentaires de la part des cultivateurs.

En conclusion, une étude de résolutions qu'il vaut la peine de souligner à cause de son succès. La fédération de St-Hyacinthe possède une formule qui mériterait certes un essai de la part des autres fédérations. Soulignons en passant, que l'UCC du Saguenay en utilise une à peu près semblable et rapporte, elle aussi, d'heureux résultats.

J.L.

## CONGRES GENERAL DE L'UCC

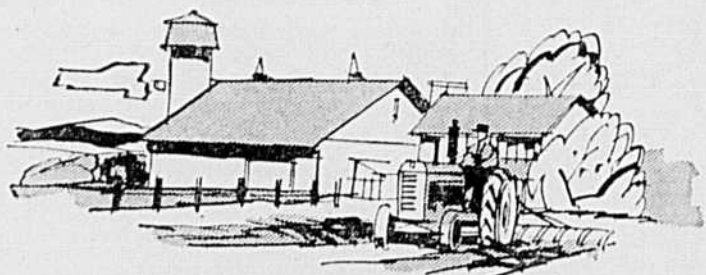
à

## Sherbrooke

les 23, 24

et 25 octobre

### La banque du cultivateur



La BANQUE CANADIENNE NATIONALE a des bureaux dans tous les centres agricoles et dans toutes les régions de colonisation de la province de Québec.

Protégez votre foyer, préparez l'avenir des vôtres, assurez-vous une vieillesse heureuse et digne en vous constituant petit à petit les réserves nécessaires.

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

600 bureaux au Canada

## Quarantaine levée sur des enchères à bétail

On a levé lundi dernier le régime de quarantaine imposé à plusieurs lieux d'enchères publiques à bestiaux de l'Ontario. Le régime, appliqué depuis juillet dernier, était motivé par une épidémie de peste porcine.

La nouvelle émane de la Division de l'hygiène vétérinaire, au ministère de l'agriculture du Canada. On sait que, depuis le 1er septembre, on permet l'admission des porcs aux foires et expositions dans les endroits sis à l'ouest du comté de Hastings (Ontario).

Sont encore sujettes au régime de quarantaine les ventes publiques à l'enchère déjà visées dans le Québec; de même celles des comtés ontariens où la maladie a débuté: Carleton, Glengarry, Russell, Prescott, Stormont et Dundas.

La quarantaine, imposée à 65 lieux d'enchères en Ontario et à une trentaine au Québec, prévenait le va-et-vient des porcelets et porcs d'engraissement. Elle ne s'appliquait pas aux porcs destinés à l'abattage immédiat dans les établissements soumis à l'inspection fédérale.

Jusqu'ici, l'épidémie de peste porcine a exigé l'abattage de 19,124 porcs dans 47 fermes du Québec et dans 39 fermes de l'Ontario. La maladie s'est propagée à 17 comtés du Québec et à 8 de l'Ontario. Le total des indemnités versées aux propriétaires: \$633,789.

Aucun nouveau cas n'a été découvert en Ontario depuis le 8 septembre, ni au Québec depuis le 14 septembre.

# au service de la ferme familiale

Section du ministère de  
l'Agriculture et de la  
Colonisation, Québec

Rédigée en collaboration  
Chef de la rédaction : J.-R. PROULX  
agronome au service de l'information  
et des recherches

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Congrès provincial d'aviculture

## LAVAL FORMERAIT DES SPÉCIALISTES EN AVICULTURE

par J.-B. ROY, agronome,  
publiciste

Les 400 aviculteurs réunis en la cité universitaire de Sainte-Foy, à la fin d'août, à l'occasion de leur 13<sup>e</sup> congrès provincial, ont appris avec satisfaction que Laval projetait de former des spécialistes en aviculture. Le doyen de la nouvelle faculté d'agriculture, le Dr Roland Poirier, leur en a donné l'assurance dans une causerie sur "l'agronomie et l'aviculture", prononcée lors de la séance inaugurale. En effet, il a déclaré que sa faculté entreprendra immédiatement des réformes pour "multiplier par trois ou quatre le nombre très faible encore des spécialistes en aviculture."

La faculté d'agriculture de Laval, ajoutait-il, entend bien contribuer à corriger la pénurie au Québec d'agronomes spécialisés en aviculture, en formant des agronomes zootechniciens parfaitement entraînés à l'étude des problèmes avicoles, quitte s'il le faut à ajouter une cinquième année d'études après le baccalauréat. Nous aurons le plus tôt possible, disait encore

le Dr Poirier, une équipe de chercheurs qui s'attaqueront à certains de vos problèmes.

Quelques instants auparavant, le recteur de Laval, Mgr L.-A. Vachon, dans son message de bienvenue avait fait savoir aux congressistes "le grand intérêt qu'il porte à leurs délibérations et le vif désir de l'université de les aider à atteindre leur but". D'autre part, M. Jean-Paul Désy, président du congrès, faisait remarquer que les aviculteurs constituaient le premier groupement de producteurs agricoles à se réunir en congrès à l'université Laval.

Commentant le thème des assises "Le producteur face aux problèmes 1962", M. Désy déclara: "Ces journées d'étude veulent mettre l'accent sur les questions de mise en marché. Vous admettez que c'est un aspect de nos activités qui est fort d'actualité. Certes, le côté production garde toute son importance, mais ce qui entrave l'industrie dont nous vivons, ce sont les problèmes de vente. Ils ne sont pas faciles à résoudre, mais nous finirons par trouver la solution si, au cours des prochaines années, en commençant aujourd'hui même, nous nous y attaquons avec le même désir de réussir que nous avons manifesté quand il s'agissait de régler des questions de production. Alors je vous invite à suivre ce congrès avec assiduité et à apporter aux études des conférenciers toute l'attention que mériteront leurs exposés".

Ainsi lancé, le congrès devait être d'un grand intérêt pour ses participants. Les congressistes se partagèrent en quatre groupes: accoueurs, producteurs d'oeufs, éleveurs de poulets de gril et éleveurs de dindons. Chaque secteur étudia ses problèmes particuliers et, par la voix d'un rapporteur, communiqua ses conclusions en réunion plénière à la fin du congrès. Ainsi, l'assistance apprit que les producteurs d'oeufs considéraient comme avantageuse l'identification éventuelle des oeufs du Québec mis sur le marché, que les éleveurs de dindons étaient à la recherche d'un moyen susceptible de prolonger la période de

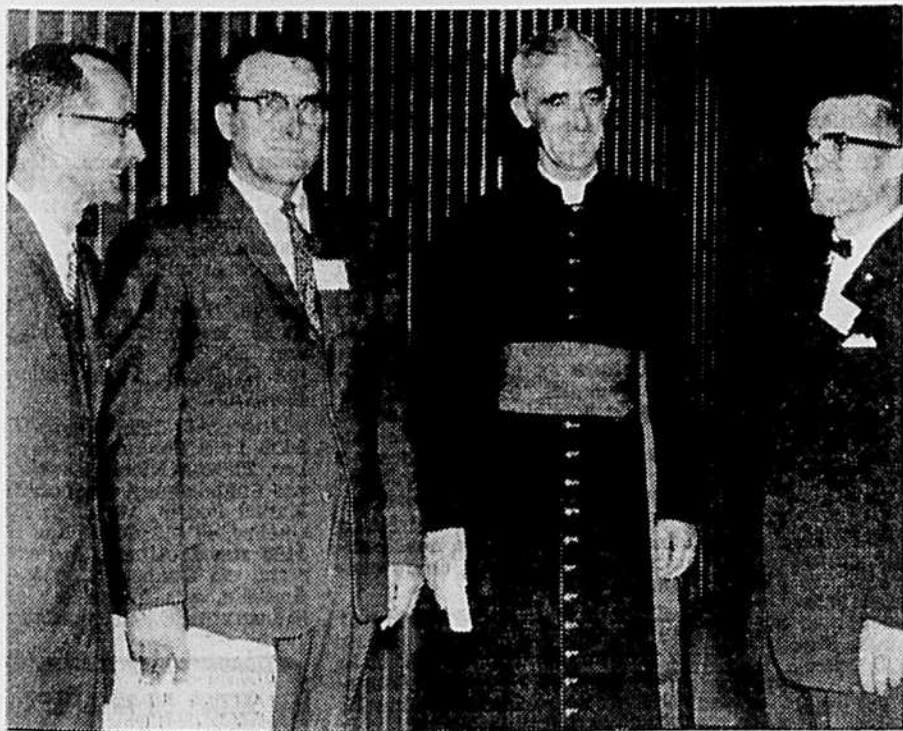
vente de leurs oiseaux destinés au marché des Fêtes.

Chez les éleveurs de poulets de gril, quatre conclusions ressortent de leurs discussions. Ils veulent que soient amendées les exigences de la loi de l'Office des marchés agricoles concernant la votation d'un plan conjoint. Ils désirent que deviennent obligatoires la classification et l'étiquetage de toute volaille vendue dans les cités et villes du Québec. Ils réclament aussi une étude aux fins de connaître le pourcentage d'eau que l'on fait absorber aux oiseaux abattus dans nos abattoirs. Enfin, ils veulent que l'Office de la stabilisation ajoute le poulet de gril à la liste des produits soumis aux paiements d'appoint.

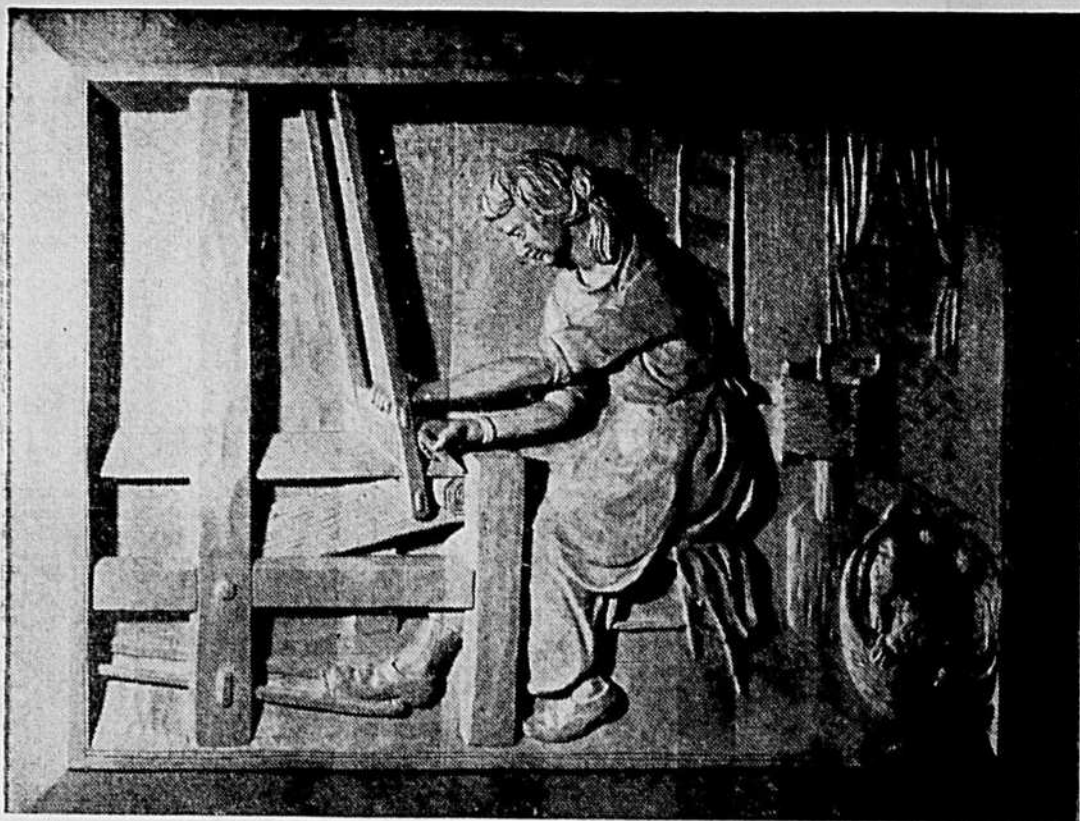
Au terme du congrès, M. Paul-Henri Lavoie, directeur de *La Terre de Chez Nous*, a prononcé une causerie sur l'organisation, le but et le fonctionnement des offices de producteurs.

Les aviculteurs ont profité de leurs assises annuelles pour élire leurs représentants au bureau de la Coopérative avicole du Québec, groupant un délégué de chaque secteur de la production. M. Louis-Philippe Dufour, de la Malbaie, représentant des postes de mirage et des producteurs d'oeufs commerciaux, a été élu président. Le porte-parole des couvoirs coopératifs, M. Jean-Marie Corneau, de Montmagny, occupe la vice-présidence. Les autres directeurs sont MM. Raymond Bienvenu, de Saint-Césaire, désigné par les éleveurs de poulets de gril; Florian Labbé, de Saint-Georges-ouest, délégué des éleveurs de dindons; et Jean-Paul Désy, de Saint-Romuald, représentant des couvoirs privés. M. Lucien Sévigny continuera d'agir comme secrétaire.

Au cours d'une soirée sociale réunissant les congressistes et leurs épouses pour quelques instants de détente, le ministre de l'agriculture et de la colonisation, M. Alcide Courcy, a rendu visite aux aviculteurs et s'est entretenu avec eux de leurs problèmes et des solutions à envisager. Il les a assurés de l'entière collaboration de son ministère.



De gauche à droite: M. P.-H. Marsot, inspecteur avicole surveillant; M. Roland Poirier, doyen de la faculté d'agriculture; Mgr L.-A. Vachon, recteur de l'université Laval et M. Jean-Paul Désy, président du congrès.



## L'ARTISANE DU QUEBEC-1962

Ce titre est décerné chaque année, lors de l'Exposition Provinciale, à la dame dont les ouvrages se sont le mieux classés dans les 5 classes régulières des Arts domestiques: couture, tissage, tricot, fantaisie et tapis. Les aspirantes à ce titre très convoité doivent avoir présenté au moins un ouvrage dans chacune des 5 classes, mais tous les ouvrages comptent. C'est la moyenne des classements ou rangs obtenus qui détermine la gagnante.

Le titre d'Artisane du Québec ne peut être obtenu qu'une seule fois par la même personne. La titulaire a en outre la possession temporaire du trophée Simpson-Sears (un bas relief signé Jil Bourgault et sur lequel apparaissent les noms de toutes les gagnantes) et la possession permanente d'une couteillerie plaquée argent de la même Maison.

L'Artisane du Québec cette année est Mlle Augustine Bouchard, de St-Pascal de Kamouraska, suivie de Mlle Colette Darveau, de Neuville, qui a gagné le trophée précédemment et de Mme P.-H.

Giroux, de Scott Junction, qui l'a gagné l'an dernier.

Voici la liste des 10 premières de ce concours: 1 — Mlle Augustine Bouchard de St-Pascal, (Kamouraska); 2 — Mlle Colette Darveau de Neuville, (Portneuf); 3 — Mme P.-H. Giroux de Scott Junction, (Dorchester); 4 — Mme Thomas Marchessault, de St-Anoine (Verchères); 5 — Mme Omer Lacasse de Granby, (Shelford); 6 — Mme André Caron, de St-Jean Port-Joli (l'Islet); 7 — Mme Claire Caron, de St-Jean Port-Joli Station (l'Islet); 8 — Mlle Colette Drapeau, 68 Myrand Nord (Québec); 9 — Mme B.-E. Fournier, de Giffard (2202 rue St-Rédempteur); 10 — Mme Clément Bélanger, de St-Jean Port-Joli (l'Islet).

Ces dix gagnantes ont certainement un grand mérite car le concours a attiré une soixantaine d'inscriptions.

La Commission de l'Exposition Provinciale offre ses félicitations aux vaillantes artisanes qui ont remporté des prix ainsi qu'à toutes celles qui ont participé à ce concours.

## Résultats du concours du Mérite Agricole 1962

### Première section : Concurrents pour la décoration de Commandeur Classe "A"

| Nom du concurrent                                       | Pts mérités |
|---------------------------------------------------------|-------------|
| Maurice Laliberté, Honfleur, Bellechasse                | 905.5       |
| Antonio Sévigny, Princeville, R.R. 5, Arthabaska        | 904.0       |
| Lucien Gosselin, Weedon, Wolfe                          | 902.0       |
| Albert Pépin, Warwick, R.R. 3, Arthabaska               | 901.0       |
| Josaphat Carrier, Warwick, R.R. 3, Arthabaska           | 881.0       |
| Florent Rioux, Riv.-du-Loup Station, C.P. 173           | 872.5       |
| Paul-Emile Fontaine, Weedon, Wolfe                      | 866.0       |
| Alphonse Laplante, St-Patrice de Beaurivage, Lotbinière | 864.0       |
| Roland Garneau, St-Adrien d'Irlande, R.R. 1, Mégantic   | 860.0       |
| Raymond Blais, Berthier-en-Bas, Montmagny               | 859.0       |
| Alphonse Rondeau, Ste-Elisabeth de Warwick, Arthabaska  | 851.0       |
| Ephémus Gagnon, Stratford, Wolfe                        | 850.5       |

### Classe "B"

| Nom du concurrent                               | Pts mérités |
|-------------------------------------------------|-------------|
| Ferme McLeod, Stratford Centre, Wolfe           | 910.0       |
| Orphelinat Le Mennais, Lac-Etchemin, Dorchester | 900.5       |

### Deuxième section : Lauréats de la décoration d'Officier

| Nom du concurrent                                     | Pts mérités |
|-------------------------------------------------------|-------------|
| Roger Caillouette, St-Arsène, R.R. 3, Rivière-du-Loup | 883.5       |
| Maurice Vézina, St-Michel de Bellechasse              | 883.0       |
| Christophe Turgeon, St-Anselme, Dorchester            | 881.0       |
| Arsène Tourigny, Victoriaville, R.R. 1, Arthabaska    | 877.0       |
| Fernand Dionne, St-Arsène, Rivière-du-Loup            | 875.5       |
| Jean-Roch Lemay, Parisville, Lotbinière               | 870.5       |
| Robert Brochu, St-Isidore, Dorchester                 | 868.0       |
| Rosaire Lapiere, St-Ludger, Frontenac                 | 868.5       |
| Henri-Louis Guimond, Riv. Bois Clair, Lotbinière      | 868.0       |
| Louis-G. Mailhot, St-Pierre-les-Becquets, Nicolet     | 867.5       |
| Henri Moreau, St-Agapit, Lotbinière                   | 864.0       |
| Alphonse Richard, St-Pascal, Kamouraska               | 862.0       |
| Paul Fiset, St-François, Montmagny                    | 861.0       |
| Georges Corriveau, St-Vallier, Bellechasse            | 860.0       |
| François Gosselin, Ste-Ju-                            |             |

| Nom du concurrent                                          | Pts mérités |
|------------------------------------------------------------|-------------|
| lie Station, R.R. 2                                        | 859.0       |
| Marius Théberge, St-Samuel de Gayhurst, Frontenac          | 858.5       |
| Thomas Plourde, St-Patrice, Rivière-du-Loup                | 858.0       |
| Paul Bégin, St-Evariste de Forsyth, Frontenac              | 857.5       |
| Daniel Leblanc, Fortier-ville, Lotbinière                  | 857.0       |
| René Lambert, Ste-Agathe de Lotbinière                     | 856.5       |
| Paul Jacob, St-Pierre-les-Becquets, Rg 2, Nicolet          | 856.0       |
| Philippe Marquis, St-Louis du Ha! Ha!, R.R. 1, Témiscouata | 855.5       |
| Robert Martel, Ste-Elisabeth, R.R. 1, Arthabaska           | 855.0       |
| Emilien Lacasse, Honfleur, Bellechasse                     | 854.0       |
| Mathias Roy, Ste-Cécile de Frontenac                       | 853.5       |
| Fortunat Gagnon, Ste-Sabine de Bellechasse                 | 853.0       |
| Armand Lavoie, St-Louis du Ha! Ha!, R.R. 2, Témiscouata    | 852.5       |
| Paul Veilleux, Ste-Rose, Dorchester                        | 852.0       |
| Lauréat Marquis, St-Louis du Ha! Ha!, Témiscamungue        | 851.5       |
| Onésime Napert, St-Sylvestre, Lotbinière                   | 851.0       |
| Ernest Morin, St-Pierre, Montmagny, R.R. 1                 | 850.5       |
| Félien Lecours, Nantes, Frontenac                          | 850.2       |
| Eugène Brochu, St-Isidore, Dorchester                      | 850.0       |

### Lauréats de la décoration de Chevalier

| Nom du concurrent                                    | Pts mérités |
|------------------------------------------------------|-------------|
| Florian Côté, Ste-Brigitte des Saults, Nicolet       | 849.5       |
| Jean-Guy Bolduc, St-Praxède, Wolfe                   | 847.0       |
| Raymond Morin, St-Anselme, R.R. 1, Dorchester        | 844.5       |
| Thomas Gagnon, St-Jean-de-Dieu, R.R. 1, Riv.-du-Loup | 844.0       |
| Eugène Ouellet, N.-Dame-du-Lac, Témiscouata          | 843.5       |
| Egide Labonté, St-Lazare village, Bellechasse        | 843.0       |
| Roger Lemire, St-Grégoire, Nicolet                   | 842.5       |
| Abel Noël, Lotbinière                                | 842.0       |
| Emilien Paris, Ste-Sophie-de-Lévrard, Nicolet        | 841.5       |
| Aurèle Rousseau, St-Agapit, Lotbinière               | 841.0       |
| Robert Massé, St-Pascal, Kamouraska                  | 840.5       |
| Maurice Vouigny, St-Grégoire, Nicolet                | 840.0       |
| Clément Couture, Thetford Mines, R.R. 2, Mégantic    | 839.5       |
| Gonzague Lamonde, St-François, Montmagny             | 839.0       |
| Andrien Fleury, St-Malachie, Dorchester              | 838.5       |
| Emile Thériault, St-Pascal, 3e rang est, Kamouraska  | 838.0       |
| Clément Paris, Ste-Sophie-                           |             |

| Nom du concurrent                                            | Pts mérités |
|--------------------------------------------------------------|-------------|
| de-Lévrard, Nicolet                                          | 837.5       |
| Emile Breton, St-Léon de Stanton, Dorchester                 | 837.0       |
| Maurice Blais, St-Henri de Lévis                             | 836.5       |
| Marc-Arthur Deschênes, St-Jean-Port-Joli, b.r. 1032, L'Islet | 836.0       |
| Bertrand Fillion, St-Ludger, Frontenac                       | 835.5       |
| Laurent Bossé, St-Louis du Ha! Ha! Témiscouata               | 835.0       |
| Marcel Veilleux, Rivière-Raquette, Dorchester                | 834.5       |
| Gérard Tardif, Lyster Station, R.R. 1, Mégantic              | 834.0       |
| Joseph-P. Cantin, St-Jean-Chrysostôme, Lévis                 | 833.5       |
| Paul-Emile Marquis, St-Alexandre de Kamouraska, 3e Rang      | 833.0       |
| Miville Boucher, St-Camille, Bellechasse                     | 832.5       |
| Léopold Couture, Stratford, Wolfe                            | 832.0       |
| Bertrand Neault, Wotton, Wolfe                               | 831.5       |
| Omer Drouin, St-Henri de Lévis                               | 830.5       |
| Ralph O'Connor, St-Odilon, Dorchester                        | 830.0       |
| Renaud Blondin, Nicolet-Sud, Nicolet                         | 829.5       |
| Marius Cantin, St-Jean-Chrysostôme de Lévis                  | 829.0       |
| Séverin Gaillardetz, St-Grégoire, Nicolet                    | 828.5       |
| Mme Hervé Leblond, Inverness, Mégantic                       | 828.0       |
| Nazaire Bergeron, St-Grégoire, Nicolet                       | 827.5       |
| Armand Pouliot, St-Odilon, Dorchester                        | 827.0       |
| Noël Nadeau, St-Odilon, Dorchester                           | 826.5       |
| Irénée Durand, St-Camille, Wolfe                             | 826.0       |
| Jean-Marc Bégin, Pintendre, Lévis                            | 825.5       |
| Emilien Leclerc, St-Jean-Port-Joli, L'Islet                  | 825.0       |
| Benoît Tourigny, Gentilly, Nicolet                           | 824.5       |
| Oram Mercier, Audet, Frontenac                               | 824.0       |
| Polycarpe Dumont, Ste-Hénédine, Dorchester                   | 821.5       |
| Albert Bélanger, Trois-Pistoles, C.P. 2078, Riv.-du-Loup     | 820.5       |
| Alfred Roy, Grand Rang, Ste-Germaine, Dorchester             | 820.0       |
| Dominique Bernier, St-Alexandre de Kamouraska                | 819.5       |
| Eugène Lamontagne, Ste-Claire, Dorchester                    | 818.5       |
| Henri-Louis Marcoux, Ste-Marguerite de Dorchester            | 818.0       |
| Alfred Faucher, St-Pierre-Baptiste, Mégantic                 | 813.0       |
| Louis Ruel, St-Pierre-Baptiste, R.R. 1, Mégantic             | 809.0       |
| Marcel Bolduc, Leeds, Mégantic                               | 796.0       |
| Willie Manningsham, Laurierville, Mégantic                   | 795.0       |

## CULTIVATEURS

Votre sol produira davantage si vous le chaulez selon ses besoins, après l'avoir bien égoutté.

Qu'est-ce que la chaux? "La chaux, appelée aussi amendement calcaire, est une substance que l'on ajoute au sol pour en enlever l'acidité c'est-à-dire, pour le rendre en meilleures conditions et permettre aux plantes de bien profiter des éléments nutritifs qui se trouvent dans le sol". Telle est la définition du professeur Auguste Scott, de l'Institut de Technologie agricole de La Pocatière.

La chaux n'est donc pas un engrais mais un amendement qui favorise la décomposition de la matière organique et les éléments fertilisants du sol et les rend utilisables par les plantes. Elle aide à l'ameublissement des terres lourdes et contribue à lier les particules de terre légère.

Le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation aide aussi financièrement et généreusement que possible les cultivateurs et les colons à chauler leurs sols selon les recommandations de ses agronomes. Ces derniers se font toujours un plaisir de renseigner complètement ceux qui veulent bien les consulter.

En 1956, 220,215 tonnes de chaux agricole ont été employées dans la Province; 256,631 tonnes en 1957; 292,607 en 1958; 354,251 tonnes en 1959; 529,802 tonnes en 1960; 948,539 tonnes en 1961. On prévoit qu'en 1962 le nombre de tonnes employées dépassera sensiblement le million. En 1959 la quantité moyenne de pierre calcaire employée par ferme était de 2.89 tonnes; ce nombre est passé à 4.39 en 1960 et à 7.71 en 1961. La moyenne dépassera sensiblement le chiffre 8 en 1962. C'est un signe évident que les agriculteurs veulent profiter de l'encouragement gouvernemental et aller de l'avant.

### A l'Exposition provinciale

## GAGNANTS DU CONCOURS D'IDENTIFICATION des PLANTES

Lors de la dernière exposition, les visiteurs qui se sont attardés aux kiosques de l'embellissement des abords de la maison, au Palais de l'Agriculture, kiosques organisés conjointement par le Service Provincial de l'Horticulture, l'Exposition, un fleuriste, un pépiniériste et un grainetier, ont pu exercer leurs connaissances en floriculture en essayant d'identifier quelques plantes tout en ayant la possibilité de tricher un peu en jetant un regard de travers sur les autres kiosques où ces mêmes plantes se retrouvaient clairement identifiées.

M. A. Normandeau, secrétaire agricole de l'exposition, nous communique les résultats de ce concours.

S'y sont inscrits 475 adultes et 213 jeunes. L'Exposition offrait en prix un montant de \$150 et le Ministère \$100. La Maison Langevin pour sa part avait donné 20 sacs d'engrais Vigoro.

Adultes: 1) \$40: Mme Florian Martel, 153, 45e rue Est, Charlesbourg, Québec 7, 2) \$30: Mme Lucien Lavallée, 204 ouest, des Peupliers, Québec 3, 3) \$25: M. Lucien Gonthier, 10 boul. Jac-

ques-Cartier, Lauzon, cté Lévis, 4) \$20: Marie-Paule Morin, C.P. 66, La Tuque, cté Lavolette, 5) \$15: Mme Léopold Asselin, 64 St-Ferdinand, Lévis, P.Q., 6) \$5: Denise Lapointe, 61 McNaughton, Québec, 7) \$5: Mme Henry Lacombe, Taschereau, cté Abitibi, 8) \$5: Marthe Leclerc, 1655 Chemin Ste-Foy, Québec, 9) Gaetan Latulippe, Lachevrotière, cté Portneuf.

Jeunes: 1) \$35: Denyse Gilbert, 8430 Père Jolles, Ste-Foy, Québec, 2) \$20: Nicole Langlois, 632 rue Châteauguay, Québec, 3) \$15: Marcel Poulin, 172 de la Marine, Québec, 4) \$15: Micheline Hamel, 1406 rue St-Albert, Ancienne-Lorette, cté Québec, 5) \$15: Mario Gosselin, a/s François Gosselin, St-Laurent I.O., cté Montmorency.

SECTION DU MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE ET DE  
LA COLONISATION,  
QUÉBEC.



M. Maurice Hardy, agronome, fournit des détails sur la fertilisation du pâturage de M. Jean-Marie Giguère, de St-Férol. Une application au printemps, de 160 livres d'urée à l'acre a donné des résultats merveilleux.

## Tournée herbagère et réception par le Lieutenant-Gouverneur

«Les économistes affirment souvent, ce qui est l'évidence même, que les lignes de développement d'un pays doivent s'établir en fonction des ressources de ce pays. Dans l'agriculture du Québec, l'amélioration des herbages constitue une ligne de développement logique de l'économie rurale. En disant cela, on tient compte des particularités de notre climat qui est humide, plutôt frais, souvent exécrable mais qui, dans l'ensemble, est propice aux herbages. C'est aussi une donnée connue de la physiologie végétale que les jeunes plantes herbagères, dont la croissance est rapide, tirent un excellent profit des engrais qu'on met à leur disposition. En bref, tout un ensemble de preuves d'ordre théorique et expérimental démontrent qu'il est possible dans le Québec, et cela de façon économique de doubler, de tripler même le rendement quantitatif et qualitatif des herbages. Ces affirmations sont aujourd'hui l'évidence même. Mais elles ne l'étaient pas il y a une trentaine d'années et elles faisaient alors l'objet de vives polémiques. Il faut donc enregistrer de ce côté une progrès idéologique, et s'il en est ainsi, espérer désormais une accélération dans le domaine de l'amélioration des herbages. Il en résultera une efficacité considérablement accrue de l'agriculture du Québec, surtout dans les domaines de l'industrie laitière et de la production des agneaux de marché et du bœuf de boucherie».

C'est là l'opinion émise par M. Roland Lespérance, agronome, aviseur technique et secrétaire particulier du ministre de l'Agriculture, à l'issue du dîner offert par Les Engrais Chimiques du Québec Inc., à l'occasion de la tournée herbagère qu'ils avaient organisée les 18 et 19 septembre, et à laquelle participaient une cinquantaine d'agronomes.

Et poursuivant, le conférencier ajouta: «Je pense qu'on peut enregistrer avec grand plaisir des progrès analogues dans le domaine plus général de la bonification des sols... Pour ce qui est des engrais chimiques, il y a aussi progrès... Mais je puis vous dire que le ministre de l'Agriculture et ses collaborateurs reconnaissent, comme vous-mêmes, que le principal artisan de nos futurs progrès agricoles, c'est encore et ce sera toujours l'exploitant de ferme qui voudra s'imposer à lui-même des objectifs basés sur une bonne technique agricole et de bonnes méthodes de gestion de la ferme».

Cette tournée nous a fourni l'occasion de visiter plusieurs fermes du comté de Montmorency, où des expériences de fertilisation étaient en cours. Durant la première journée, MM. Adjuor Demontigny, de St-Pierre, I.O., et Roland Bonsaint, de St-Jean, ont accueilli le groupe; le premier ne s'occupe que d'industrie laitière tandis que M. Bonsaint, bien que pratiquant une culture mixte, s'intéresse plus particulièrement à la production des pommes de terre.

Après le lunch, on se transporta à St-Jean où la visite de la ferme des Frères des Ecoles chrétiennes en voie d'organisation suscita un grand intérêt, tant par l'ampleur de l'entreprise que par les techniques nouvelles qu'on y pratique.

A quatre heures, nous étions à Bois de Coulouges, les invités de Son Honneur le Gouverneur. Après la signature du registre et la présentation des invités par M. Louis Rousseau, M. le Gouverneur nous souhaita la bienvenue, et désirant satisfaire la curiosité de ses invités, il répondit aimablement à toutes les questions qu'on voulut bien lui poser concernant ses fonctions officielles et l'emploi quotidien de son temps. Quelques anecdotes amusantes émaillèrent cette

conversation. Après avoir fait un court historique de la résidence vice-royale, M. Comtois se fit le cicérone du groupe pour la visite de certaines pièces de la maison, des serres, des jardins et parterres. Une dernière poignée de main et les bons vœux de notre hôte distingué clôturèrent cette réception. La cordialité avec laquelle nous avons été reçus n'a étonné aucun de ceux qui connaissent déjà l'agronome Comtois; à chacun, cette visite laisse un précieux souvenir, d'ailleurs M. Donohue a bien voulu le dire au gouverneur au nom du groupe, en le remerciant de son chaleureux accueil.

A six heures, à Château-Richer, nous étions invités à dîner par Les Engrais Chimiques du Québec Inc., dîner présidé par M. O. Donohue. Le conférencier invité était M. Roland Lespérance; on a pu lire au début de ce compte rendu un bref résumé de sa causerie.

Dans la deuxième journée de cette tournée, un pâturage fertilisé à l'urée, chez M. Jean-Marie Giguère, de St-Férol, président du comté local de consolidation, fut l'objet de notre première visite. A la fin de l'avant-midi, on se rendit à St-Joachim visiter la ferme du séminaire de Québec où M. Roland Castonguay, agronome et gérant, après quelques mots de bienvenue, nous donna des notes historiques sur une des plus anciennes fermes, sinon la plus ancienne du Canada. C'est une ferme où prédomine l'industrie laitière. On n'y cultive aucune plante sarclée, l'élevage se limite à celui des bovins. Un verger et une érablière de quelques centaines d'entailles occupent une partie des 3.500 acres de superficie de cette ferme.

Le programme de cette tournée se termina à la cité universitaire de Ste-Foy, où le Dr Roland Poirier, doyen et les différents directeurs de départe-

### M. ROBERT DUQUETTE au Génie rural

Le Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, l'Hon. Alcide Courcy a nommé dernièrement M. Robert Duquette, ingénieur professionnel, au poste de directeur du service du Génie rural qui englobe les politiques du drainage, des travaux d'amélioration des fermes et le service des entrepôts et de l'outillage.

M. Duquette est né dans la paroisse St-Jean-Baptiste de Montréal le 14 décembre 1908. Après ses études primaires, à l'Académie Querbes, de St-Viateur d'Outremont, il s'inscrivit au Collège St-Laurent pour ses études secondaires. En 1928 cette institution lui décerna son di-



R. DUQUETTE

plôme de bachelier ès arts (B.A.). Après cinq années d'étude à l'Ecole Polytechnique de Montréal, M. Duquette a facilement obtenu son diplôme d'ingénieur civil et le titre de bachelier ès sciences appliquées, en 1933. Jusqu'en 1937, le nouvel ingénieur professionnel a pratiqué sa profession au service de plusieurs firmes et à titre personnel. En 1937 il est entré au ministère de la Colonisation comme chef de la surveillance des chemins et ponts dans plusieurs districts, notamment la Gaspésie, l'Abitibi, les régions de Montréal et de Québec où il demeure depuis. En 1956, M. Duquette a été invité à occuper le poste d'ingénieur en chef du ministère de la Colonisation jusqu'à sa récente nomination.

Les cultivateurs sauront sans doute profiter de ses nombreuses connaissances et de sa vaste expérience.

ments nous expliquèrent l'organisation physique et académique de la faculté d'agriculture.

Ces journées avaient été organisées par MM. O. Donohue et M. Hardy, respectivement président et secrétaire de Les Engrais Chimiques du Québec Inc., pour le bénéfice des agronomes plus spécialement intéressés à la question primordiale des pâturages. M. Joseph Hudon, agronome du comté de Montmorency, apportait son précieux concours.

Paul Carpentier, agronome publiciste.

### M. J.-M. BONIN, b.a., B.S.A.

#### sous-ministre adjoint

L'honorable Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, annonce la nomination, depuis le 1er septembre 1962, de M. Jean-Marie Bonin, agronome, au poste de sous-ministre adjoint. Il travaillera étroitement avec MM. Ernest Mercier et Roméo Lalonde, respectivement sous-ministre et sous-ministre associé, tout particulièrement dans le domaine de l'orientation des productions agricoles régionales et de leur mise en marché.

Le nouveau sous-ministre est né en 1911 à Lanoraie, comté de Berthier, où il a fait ses études primaires. Après l'obtention, au petit séminaire de Joliette, du diplôme de "Bachelier ès Arts" (B.A.) en 1936, il s'inscrivit à l'Institut agricole d'Okla qui lui décerna le titre de Bachelier ès sciences agricoles, (B.S.A.), en 1940. En 1941, M. Bonin s'est spécialisé en industrie laitière à l'Ecole de laiterie de St-Hyacinthe. Jusqu'en 1942, il a été à l'emploi de la société coopérative



J.M. BONIN

agricole de St-André-Avellin, comté d'Argenteuil.

En 1942, M. Bonin entra comme technicien à l'emploi de la coopérative agricole de Granby dont il fut le gérant général de 1943 à 1957. En 1957 et 1958, il est à l'emploi de Dalgé & Frères, de Verchères, comme gérant des usines de cette firme. De 1959 à 1961, il s'est consacré exclusivement à l'exploitation de sa ferme pomicole et avicole, à Dunham, comté de Missisquoi. Il est alors nommé conseiller technique de l'Office des marchés agricoles, poste qu'il a occupé jusqu'à ces derniers mois, alors qu'il fut promu directeur général de la production et de la mise en marché et chef du Service des produits laitiers au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. M. et Mme Bonin, (Jeanne Savard) sont les heureux parents de 9 enfants.

## L'INSEMINATION ARTIFICIELLE

- Accroît l'utilisation des mâles exceptionnels.
- Elimine les dangers et les inconvénients de garder un taureau.
- Permet d'éviter certains empêchements physiques à l'accouplement.
- Diminue les dépenses que représente un mâle.
- Diminue les risques de pertes d'argent dues aux retards causés par l'emploi de mâles stériles.
- Elimine la distance et le temps comme facteurs limitatifs.
- Aide à lutter contre les maladies.
- Permet de mettre à l'essai un plus grand nombre de taureaux.
- Crée de grandes familles d'animaux.
- Augmente la fierté du propriétaire.
- Accroît les profits.

SECTION DU MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE ET DE  
LA COLONISATION,  
QUÉBEC.

## L'Office du Crédit Agricole du Québec

### PRETS CONSENTIS

| 1958   |            | 1959   |            | 1960   |            | 1961   |            | 1962   |            |
|--------|------------|--------|------------|--------|------------|--------|------------|--------|------------|
| Nombre | Montant    | Nombre | Montant    | Nombre | Montant    | Nombre | Montant    | Nombre | Montant    |
| 2.841  | 11.545.400 | 3.082  | 13.236.250 | 3.093  | 14.017.800 | 3.447  | 26.454.700 | 2.733  | 20.950.400 |

### PRETS DEBOURSES

| 1958   |            | 1959   |            | 1960   |            | 1961   |            | 1962   |            |
|--------|------------|--------|------------|--------|------------|--------|------------|--------|------------|
| Nombre | Montant    | Nombre | Montant    | Nombre | Montant    | Nombre | Montant    | Nombre | Montant    |
| 2.716  | 10.901.650 | 3.135  | 12.973.450 | 3.101  | 13.518.600 | 4.081  | 25.915.000 | 2.075  | 16.060.650 |

### DEMANDES RECUES

| 1958  | 1959  | 1960  | 1961  | 1962  |
|-------|-------|-------|-------|-------|
| 4.064 | 4.345 | 4.745 | 9.668 | 3.675 |

Au 31 août 1962. — Les opérations en cours feront dépasser les chiffres officiels pour 1961.

# Lauréat digne de ses éducateurs

Le concours du mérite agricole juvénile, édition 1962, a permis, comme par le passé, de découvrir les chefs de files chez les futurs cultivateurs de la plupart des régions de la province. Qu'ils aient conquis la médaille d'or, d'argent ou de bronze, peu importe, tous ont la volonté et la compétence nécessaires pour être à la hauteur des responsabilités qui les attendent plus tard. Un lauréat à qui l'avenir sourit est M. Marius Boisvert, fils de Marcel Boisvert de St-Zéphirin-de-Yamaska.

Rappelons que son père est le chef d'une famille de 9 enfants dont 3 garçons et 6 filles. A tous il a prodigué les bienfaits de l'instruction. Ce cultivateur progressif exploite une ferme de 100 acres dont 86 sont en culture et il y élève une vingtaine de vaches croisées Holsteins. La plupart sont des produits de l'insémination artificielle. Soucieux d'être utile à ses compatriotes, M. Boisvert a adhéré au cercle de l'U.C.C., à la Société Coopérative agricole et à la Caisse populaire; pour sa part, son épouse est membre du cercle des fermières et déploie ses talents à travailler au métier et à tenir parfaitement sa maison.

Quant à Marius qui fait l'objet de ce reportage, il est président du Cercle de jeunes agriculteurs groupant 72 jeunes, garçons et filles, des paroisses de St-Zéphirin, Ste-Brigitte-des-Saults et St-Joachim. Ce cercle est "bien en vie" puisqu'il tient régulièrement les séances d'études et est suivi, avec doigté, par M. Fernand Martel, agronome-professeur à l'école d'Agriculture de Nicolet. A l'examen oral du

concours du mérite agricole juvénile, Marius a répondu, de son mieux, aux questions portant sur la culture des champs, l'élevage des animaux, les mouvements sociaux et agricoles et d'autres sujets d'actualité. Il a fait bonne figure, attendu qu'il s'est classé 3ième dans la classe des non-diplômés en agriculture.

Loin de se "gonfler" avec ses succès, ce lauréat met son esprit de débrouillardise au service de son cercle. Voici d'ailleurs, ce qu'il en pense: "A mon sens, pour celui qui n'a pas fait de cours à l'école d'Agriculture, le Cercle est la plus grande source d'information qu'il peut trouver dans son métier. Ce Cercle complète sa formation". Le Cercle de jeunes agriculteurs, a-t-il encore révélé vaut tout son pesant d'or, puisque 20 garçons qui en ont fait partie sont diplômés de l'école d'Agriculture de Nicolet, tandis que 10 jeunes filles ont conquis le même honneur, en suivant aussi à cette institution le cours d'enseignement ménager agricole.

Et insistant de nouveau Marius a dit: "Je suis en faveur du Cercle des jeunes agriculteurs; c'est une bonne formule pour nous donner sur l'agriculture non seulement des leçons théoriques, mais aussi des leçons pratiques." Puisque vous tenez tant à l'éducation de vos compagnons et compagnes, croyez-vous qu'il soit nécessaire pour eux de s'adapter aux idées nouvelles avons-nous demandé à ce "philosophe"? Certainement, a-t-il répondu, que l'on fasse le travail que l'on voudra, on est obligé d'avoir un niveau d'instruction plus élevé; il en faut de plus en plus pour être un spécialiste dans son métier, même celui de cultivateur.

Et continuant dans la même veine il dit: "C'est surtout la masse qui a besoin d'instruction; le pauvre doit autant que le fils du riche avoir l'avantage de bénéficier de ce trésor de l'instruction pour réussir sa vie".

De son court séjour à l'école d'Agriculture (1½ an), qu'il a dû quitter pour venir aider à son père malade, Marius dit: "Je suis content d'avoir été à l'école d'agriculture; je me suis aperçu que l'instruction que l'on nous donne est comme celle que l'on reçoit dans sa famille. Chacun est à son aise et ne regrette pas d'avoir passé par l'école d'agriculture."

Ne croyez pas qu'en quittant cette institution il a "divorcé" avec ses livres de classe. Loin de là, il les consulte souvent et se fait un devoir de se mettre au courant des activités du monde rural par la lecture des journaux et revues agricoles et l'audition des programmes de la radio et de la T.V. qui traitent des choses de l'agriculture. Bien plus il ira dans quelques semaines, à titre de délégué, suivre les cours de formation agricole qui se donnent à l'école d'Agriculture de Nicolet sous les auspices de l'A.J.R., en collaboration avec le service de l'Education populaire du ministère de la Jeunesse.

Et pour couronner ses activités, ce lauréat studieux sera au nombre des jeunes ruraux qui seront délégués de leur province au ralliement des jeunes agriculteurs ou jeunes éleveurs de toutes les provinces du Canada; le groupe sera constitué des gagnants au concours final dans leur province respective.

Cette rencontre historique aura lieu à l'occasion de l'exposition royale de Toronto et se terminera encore en beauté, par la visite des chutes Niagara et celle de quelques villes de l'Ontario.

Soyons fiers des "petits gars de la campagne" du Québec, qui, là-bas, représenteront de façon magnifique la paysannerie canadienne-française!

Henri Lacoursière,  
agronome-publiciste.

## L'enseignement agricole sur rails...

La tournée du "wagon agricole" du National-Canadien dans le nord-ouest québécois, au cours de la semaine du 10 septembre, a été un succès.

Sous la direction immédiate de M. J.-Yves Paquin, agronome au service de notre chemin de fer Canadien, le wagon a séjourné une journée complète aux endroits suivants: Rouyn, La Sarre, Barraute, Amos. A chaque endroit cette "salle roulante" a été envahie par de nombreux cultivateurs désireux d'acquiescer des connaissances nouvelles. Les principaux sujets traités ont été: "possibilités de développer davantage l'élevage des animaux de boucherie dans la région abitibienne" et "la rentabilité de l'emploi raisonné des

engrais chimiques". MM. Robert Samson, agronome, représentant le Conseil des salaisons du Canada et Louis Rousseau, chef de la division des engrais chimiques au ministère provincial de l'agriculture et de la colonisation, ont été les conférenciers dans l'ordre et ont répondu à de nombreuses questions. Les agronomes locaux, Léon Sylvestre, Rouyn, Jos Laliberté, inspecteur régional, et André Paradis, La Sarre, Ferdinand Turgeon, Amos, ont pris une part active à ces journées d'étude et ont profité de cette rencontre avec leurs cultivateurs pour leur prodiguer des directives et conseils saisonniers.

Ces quatre réunions instructives ont été agrémentées de projections lumineuses sur les sujets traités: bovins de boucherie et emploi des engrais chimiques.

L'itinéraire de ce wagon démonstrateur le conduira aussi dans le bas du fleuve et la vallée de la Matapédia.

SECTION DU MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE ET DE  
LA COLONISATION,  
QUÉBEC.

## La qualité des porcs s'améliore

Les provinces maritimes sont encore au premier rang pour ce qui est de la qualité avec 57.7% de carcasses classées A, de janvier à juillet inclusivement. C'est en Alberta que l'amélioration est la plus prononcée. Il sera intéressant de surveiller durant les prochains mois l'influence de l'abaissement à \$2 de la prime sur les A, de \$3 qu'elle était avant le 4 septembre 1962. La différence entre les A et les B, y compris la prime, est encore de \$2.50, ce qui devrait constituer encore un stimulant à l'amélioration de la qualité.

Suit le pourcentage de porcs classés A dans chaque province durant les sept premiers mois de l'année, les chiffres comparatifs pour l'an dernier étant placés entre parenthèses.

I.-P.-E., 57.7% (51.3%); N.-E., 53.4% (50.3%); N.-B., 51.9% (46.7%); Québec, 32.5% (31.4%); Ont., 36.5% (35.5%); Man., 30.1% (29.1%); Sask., 33.3% (32.2%); Alb., 32.6% (26.5%); C.-B., 36.0% (31.8%). La proportion de A durant le mois d'août fut la suivante: Mar., 51.9% (51.1%); Qué., 35% (34.3%); Ont., 39.3% (39.3%); Man., 34.7% (31.2%); Sask., 37.7% (34.7%); Alb., 35.7% (30.6%); C.-B., 35.2% (29.4%).

## CATEGORIES DE TOMATES A CONSERVER

Pour faire un bon triage de ses produits avant la livraison à la conserverie le producteur doit être bien au courant des diverses catégories de tomates, rappelle M. Christophe Brodeur, agronome division des conserves.

Catégorie No 1 — Couleur 90 pour cent rouge. La tomate doit être ferme, exempte de pourriture, moisissure et anthracnose; elle ne doit pas subir plus de 10 pour cent de perte causée par l'échaudage, fissures de croissance, faces de chat, insectes, gelée et dommages physiques.

Catégorie No 2 — Couleur aux 2/3 rouge. La tomate doit être assez ferme et ne pas subir plus de 20 pour cent de perte causée par les maladies et dommages énumérés au paragraphe catégorie No 1.

Rebuts — Toute tomate qui n'a pas les 2/3 de couleur rouge et qui subit plus de 20 pour cent de perte.

Dès le début de la cueillette, qui ne devrait pas tarder, si la température est favorable, les classificateurs seront à leur poste sur les plates-formes des conserveries de la province, pour établir les pourcentages des catégories

No 1, No 2 et rebuts dans chaque cargaison de tomates vendues pour transformation, ajoute M. Brodeur.

Etant donné que le certificat émis à cet effet sert de base au paiement de la cargaison (\$37 la tonne pour la catégorie No 1, \$27 pour la catégorie No 2 et aucune rémunération pour les rebuts), il est de l'intérêt du producteur de mettre en pratique certains principes qui l'aideront à augmenter ses revenus tout en contribuant à améliorer la qualité du produit fini.

Le facteur le plus important dans la classification est la couleur. Il faut donc attendre, pour cueillir les tomates, qu'elles soient complètement mûres et laisser sur le plant pour la prochaine cueillette celles qui ne le sont pas suffisamment.

Une cueillette trop fréquente est à éviter. En effet, si la tomate est détachée du plant avant sa pleine maturité, elle sera de qualité inférieure et susceptible d'être déclassée.

Le producteur trouvera donc avantage à faire le triage de ses tomates dans le champ puis à éliminer les fruits par les défauts qui les déclassent ou en font des rebuts.

## Jeunes agriculteurs en voyage d'étude

Les premiers et premières des cercles de Jeunes agriculteurs du comté de Champlain, accompagnés de leurs moniteurs, de leurs monitrices et de leurs agronomes, ont fait récemment un voyage d'étude de deux jours dans les régions de Mont-Laurier et d'Ottawa. Nous voyons ici le groupe photographié lors de leur visite à la Ferme Expérimentale Centrale d'Ottawa. A l'extrême gauche, M. Ulysse Polvin, agronome officiel.



# Tracteurs, chaînes et boulets — trio à débroussailler

• Une nouvelle méthode de nettoyer un terrain pour le convertir en pacage.

L'un des problèmes à résoudre chez plusieurs cultivateurs de la région des prairies, dans les Prairies, est l'utilisation de cette partie de leurs terres encore recouverte de broussailles.

La difficulté provient du fait qu'une grande partie de ces terres sont plutôt médiocres et peu économiques à défricher selon les méthodes traditionnelles, même si elles accroissent la superficie de pâturage.

La réponse à leur problème peut être la méthode du "boulet et de la chaîne" pour débroussailler les terres, méthode qu'utilise l'Administration du rétablissement agricole des Prairies dans l'aménagement de certains pâturages du nord. La technique a permis à l'Administration d'abaisser de \$20 ou \$25 à environ \$3 l'acre le coût de débroussaillage des grandes superficies.

Le Manitoba offre ce service aux cultivateurs avec de l'équipement qu'il loue de l'Administration.

Les premiers rapports laissent prévoir que le coût à l'acre du débroussaillage de petites superficies à l'aide de cette méthode est un peu plus élevé que celui de grandes surfaces, comme les pâturages de l'Administration. Cette différence serait attribuable au coût plus élevé du transport et au temps consacré à manoeuvrer l'équipement dans des espaces restreints. On rapporte cependant que l'opération serait pratique du point de vue économique.

Les premiers essais de cette méthode par l'Administration remontent à l'hiver 1956; ils comportaient l'usage d'une chaîne de navire tirée à chaque extrémité par des tracteurs à chenilles. Sur le terrain, les deux tracteurs avançaient dans les broussailles en tirant la chaîne qui prend la forme d'un V.

Les premiers essais ont démontré que la chaîne avait tendance à glisser sur une végétation dense. Pour remédier à cet inconvénient, un boulet de quatre tonnes a été ajouté en 1958 et sert continuellement depuis.

Les succès obtenus par la technique du boulet et de la chaîne proviennent d'une double opération: l'abattage et l'empilement des arbustes, qui auparavant exigeaient deux opérations distinctes.

De nombreux facteurs influencent le coût de cette technique.

En été, les arbustes ont tendance à être déracinés, alors qu'en hiver, ils se brisent, ce qui produit un travail plus propre.

Cependant, la couche de neige peut devenir un obstacle et interrompre les travaux dès qu'elle dépasse deux pieds d'épaisseur.

A cause du coût élevé de l'équipement — le boulet d'acier coûtant \$2,000 à lui seul — il est probable que la technique ne se répandra que si des entrepreneurs particuliers s'y intéressent; ou encore si l'achat et le travail se font d'après la formule coopérative.

En terrains nettoyés de cette façon, la reprise des graminées

a été rapide, et ces dernières donnent un plein rendement dans les deux ans.

Si l'on considère le rendement de ces terres en livres de bœuf produit, il s'est maintenu constamment entre 40 et 45 livres l'acre; en espèces, il s'établit à environ \$3 l'acre l'orsque le prix du bœuf est de 15 cents la livre.

A moins de circonstances extraordinaires, le cultivateur qui met des animaux en pâturage peut s'attendre de rembourser en deux ans le coût de débroussaillage.

De même, il faudrait une autre année ou deux de pâturage pour rembourser les frais supplémentaires de brûlage du bois et des traitements chimiques contre la régénération.



**QUILLE NOUVEAU GENRE** — Boulet d'acier et chaîne d'ancre utilisés par l'Administration agricole des Prairies pour le débroussaillage des terres. Cette technique a permis à l'Administration d'abaisser le coût du travail à trois dollars l'acre environ sur les grandes étendues.

## Au congrès de l'U.C.C. de Joliette

"Il est temps que les cultivateurs fassent valoir leurs points de vue"

(Monsieur Aristide Pelland)

C'est par cette phrase remplie de dynamisme que M. Aristide Pelland, président de la Fédération de Joliette, a ouvert le congrès de cette fédération qui avait lieu le 27 septembre. Le congrès avait pour thème général: l'agriculture entre les mains des cultivateurs. M. Pelland rappela aux délégués qu'il était de leur devoir de donner leurs points de vue sur les problèmes discutés. "Les cultivateurs, déclarait-il, seront plus que jamais les artisans de leur ascension économique et sociale."

sur les différents services de la fédération tels le service de comptabilité et la caisse d'établissement.

Au cours de la discussion, des félicitations furent adressées au syndicat forestier de St-Zénon pour avoir inscrit dans ses règlements que tout membre qui travaillera en forêt doit être membre de l'U.C.C. On nota que cette formule a été très appréciée et on recommanda aux organismes similaires de poser le même geste.

compris que les problèmes des cultivateurs doivent être pris en mains par les cultivateurs eux-mêmes. Chaque fois que vous avez obtenu des législations d'envergure, c'est parce que l'unanimité avait été faite auparavant au sein de la classe agricole." Enfin, M. Dubuc rappela le rôle d'éducation joué par l'U.C.C. et demanda aux membres présents d'être conscients de la force de leur union. Il termina en leur demandant de travailler à créer, dans le milieu rural, l'unité et la collaboration entre les institutions.

## Activités

Le secrétaire de la fédération, M. Cuthbert Brousseau, fit ensuite la lecture du rapport des activités. Des informations furent fournies aux congressistes

## Monsieur Dubuc

Le représentant de la confédération à ce congrès, M. Marcel Dubuc, s'est dit très heureux de constater la façon dont on discute les problèmes. "Vous avez

## Election

Après la discussion et l'adoption des résolutions, on procéda à l'élection du président de la fédération. M. Aristide Pelland fut réélu président à l'unanimité. Le bureau de direction de la fédération sera composé, au cours de la prochaine année, des personnes suivantes: MM. Marcel Coutu, 1er vice-président, Gérard Leblanc, 2e vice-président, Marcelin Marcoux, Omer Payette, Jean-Marie Lépine, Gerald Grégoire, Lucien Desrochers et Michel Gouin, membres.

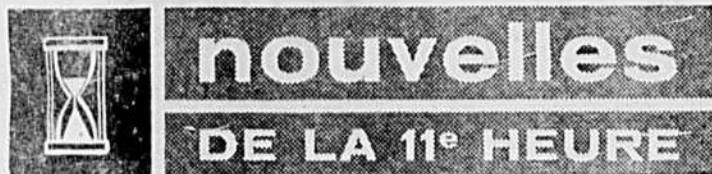
## Nouvel aumônier

Pour la plupart des délégués, ce congrès était un premier contact avec leur nouvel aumônier, M. l'abbé Gaston Lord, nommé le 12 août dernier. Ce dernier s'est dit heureux d'avoir à travailler avec un groupe de membres adultes aussi disciplinés. Il félicita les congressistes pour leur travail remarquable et se déclara prêt à jouer son rôle de prêtre en les appuyant.

Le congrès se termina par la prière, à 5 heures et 30 minutes p.m.

M.B.

G.D.



(Suite à la page 7)

## VEAUX: variantes dans les prix

Variations plutôt marquées des prix des veaux la semaine dernière suivant les endroits. Dans l'ensemble, fluctuations de \$2 vers le haut ou vers le bas.

Gains des Bons et De choix à Toronto — \$32-\$34, quelques-uns à \$35. A Montréal ton soutenu à \$28-\$32. Prix stables à Winnipeg; recul de \$2 les 100 livres à Edmonton.

## AGNEAUX: ton stable dans l'Est

Allure généralement stable du marché des agneaux dans l'est du pays tandis que Winnipeg accusait un recul occasionnel de \$1.50 les 100 livres.

Les Bons se vendaient \$19-\$20 à Toronto; de \$17 à \$20 à Montréal. Prix inchangés à Edmonton.

## BOVINS: sommet des arrivages

Arrivages hebdomadaires jusqu'ici sans précédent de bovins la semaine dernière aux dix principaux parcs à bestiaux du pays. Au total, 35,300 têtes.

En dépit de cette offre abondante, le marché s'est maintenu fort actif, la demande demeurant bonne à l'égard de toutes les classes et catégories, à un point tel que toutes les bêtes ont trouvé preneur.

Les prix des bouvillons et génisses ont varié de stables à supérieurs de 50c. les 100 livres; ceux des vaches ont accusé des hausses occasionnelles de \$1.

Bovins d'engrais: transactions actives à l'égard des sujets de belle qualité, mais fléchissement à l'égard des classes et catégories inférieures. A Winnipeg, bonne demande à l'exportation; à Calgary, bonne demande domestique.

Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 7,287 têtes.

## Les FINANCES...

(Suite de la page 7)

du coût de l'enseignement. Une autre résolution demande que les subventions pour fins de construction comprennent l'achat du terrain, les honoraires des ingénieurs et des architectes, ainsi que l'achat du mobilier et que les divers travaux scolaires soient inclus dans la loi qui prévoit l'octroi de subventions aux municipalités qui effectuent des travaux d'hiver.

Nous reviendrons la semaine prochaine sur les principaux travaux du congrès dont le thème était: LES COMMISSIONS SCOLAIRES '62: son rôle, ses responsabilités. La communication de MM. Jean-Jacques Bergeron et Armand Martel sur "La commission scolaire régionale et la planification éducative" et celle de

M. C.E. Poirier sur "Les conventions collectives" ont suscité en particulier beaucoup de discussions parmi les quelque 1,200 congressistes.

Le congrès s'est terminé par un grand banquet au cours duquel S.E. le Cardinal P.E. Léger a adressé la parole ainsi que l'Honorable Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse qui a été bref mais énergique et a demandé de "brûler les préjugés qui nous font encore douter de l'importance primordiale de l'éducation et incitent certaines gens à reprocher au gouvernement et aux commissaires d'écoles de vouloir aller trop vite, de manquer de modération et d'entreprendre trop de choses à la fois".

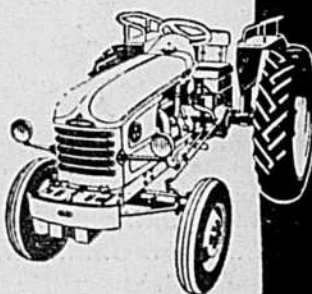
OUI, M'SIEU!



## Un système qui épargne beaucoup de temps

"J'ai bien simplifié ma méthode d'ébouillantage des pores. Je me sers du relevage de mon hydraulique pour les plonger dans une bouilloire extérieure. Cela ne requiert aucun effort physique. ET j'économise beaucoup de temps. Plusieurs sont émerveillés de mon système. Je m'en sers aussi pour les autres bestiaux. J'aime bien mon tracteur RENAULT".

Jean-Marie Morissette,  
La Rédemption, Matapédia



TRACTEURS

RENAULT

SERVICE

FÉDÉRÉE

# LE MEDECIN VETERINAIRE vous parle...

(CHRONIQUE RÉDIGÉE SOUS LES AUSPICES DU COLLÈGE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC)

Les problèmes causés par l'infertilité des vaches laitières sont souvent difficiles à solutionner et occasionnent parfois des pertes économiques considérables. En dehors des maladies infectieuses (brucellose, vibriose, etc.) et des affections des organes génitaux (ovarite, métrite, etc.), les bons éleveurs et les gens qui s'intéressent à l'industrie animale savent qu'une mauvaise alimentation peut être responsable d'un certain pourcentage des défauts de reproduction. Depuis longtemps, on admettait l'importance de divers éléments minéraux, vitamines et protéines pour assurer une production et une reproduction rentables, mais voici que maintenant, des travaux de recherches récents viennent d'établir la nécessité non moins grande de ce qu'en termes techniques on appelle l'apport énergétique. L'apport énergétique pourrait être défini comme la quantité d'aliments ingérés que l'animal pourra digérer et assimiler. De plus en plus, on se rend compte que les besoins énergétiques des vaches laitières sont parmi les plus difficiles à satisfaire, à moins que l'on utilise dans leur

alimentation un foin d'excellente qualité et qu'on ait recours à un mélange de grains ou une moulée balancée. On décrit parfois en langage familier les animaux qui souffrent d'un apport énergétique insuffisant comme souffrant "du mal de crèche" et il est certain que le mal de crèche existe, et à des degrés très variables.

Les effets du manque d'énergie alimentaire sur la reproduction des bovins ont été étudiés récemment par divers groupes et les travaux de Wiltbank et de ses collaborateurs, au Nebraska, illustrent les répercussions profondes que l'insuffisance d'énergie peut avoir. Ces chercheurs donnèrent à quatre groupes de vaches des rations expérimentales préparées de façon à fournir les différents minéraux, vitamines et autres principes nutritifs en quantité suffisante; cependant, ils firent varier l'apport total de façon à rencontrer environ 50% ou 100% des besoins énergétiques théoriques des vaches sous expérience. Le tableau qui suit rapporte quelques-uns des effets observés.

## Apport énergétique alimentaire et infertilité des vaches laitières

Les résultats illustrent, de façon assez éloquente, l'importance d'un apport d'énergie adéquat, surtout avant et après le vêlage; rappelons-nous, ici, que chaque groupe recevait vitamines, minéraux, protéines en quantité suffisante et semblable, seule la quantité de matière digestible et assimilable variait d'un groupe à l'autre. Il est évident que des conditions aussi rigoureuses que

celles décrites dans la présente expérience ne sont pas sujettes à être rencontrées chez les bons éleveurs; cependant, ces résultats ont le mérite certain de démontrer que le cultivateur qui s'efforce d'alimenter ses bêtes d'une façon adéquate, et en quantité et en qualité, ne fait que s'exposer à moins d'embarras. En analysant ces chiffres, on se rend compte que l'économie réalisée par la

restriction des aliments, surtout au cours de l'hiver, peut fort bien être annulée dans les mois qui suivent par différentes complications (absences de chaleur, défaut de conception).

Il est certain qu'il ne faudrait pas généraliser et imputer au manque d'énergie alimentaire la majorité des cas d'infertilité de nos vaches laitières. Nous connaissons d'excellents éleveurs chez qui la stérilité a causé et cause encore des maux de tête malgré un système d'alimentation en accord avec les meilleures données scientifiques. Il est donc clair que l'emploi généralisé de quelques livres de moulée par jour ne saurait régler tous les problèmes de reproduction qui existent; simplement, une fois de plus, on se rend compte que l'utilisation du meilleur foin possible, en quantité suffisante, l'addition d'un bon mélange de grains ou de moulée commerciale, chez les vaches en gestation ou au début de la lactation sont une règle obligatoire si l'éleveur veut mettre toutes les chances de son côté.

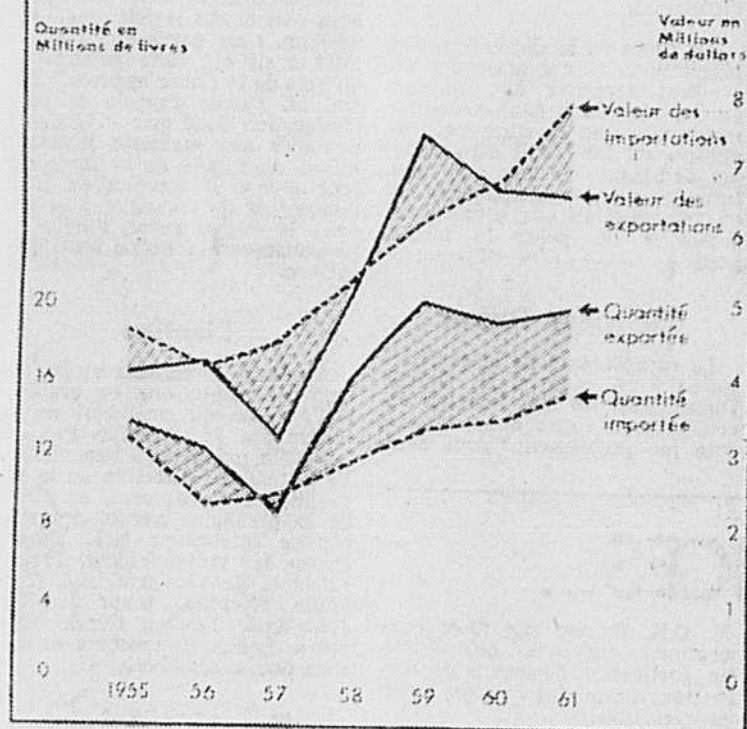
### EFFET DE L'APPORT D'ÉNERGIE ALIMENTAIRE SUR LE TAUX DE CONCEPTION

| Niveau alimentaire Avant vêlage | Après | No vaches | No vaches Chaleurs | % vaches saillies gestantes après 2 services | No moyen de saillies/conception |
|---------------------------------|-------|-----------|--------------------|----------------------------------------------|---------------------------------|
| 100%                            | 100   | 21        | 21                 | 95                                           | 1.55                            |
| 100                             | 50    | 22        | 19                 | 74                                           | 2.35                            |
| 50                              | 100   | 20        | 19                 | 75                                           | 1.60                            |
| 50                              | 50    | 20        | 8                  | 50                                           | 3.00                            |

Adapté de "Effect of Energy Level on Reproductive Phenomena of Mature Hereford Cows." J. N. Wiltbank et al., 1962. J. Ani. Sci. 21:219.

Dr Léo-G. Mathieu, M.V.

### FROMAGE: EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS AU CANADA



Le Canada exporte plus de fromage qu'il n'en importe, mais la valeur des importations est supérieure à celle des exportations.

### Test de la protéine sous peu en Ontario

## Le lait, source la moins coûteuse de protéines

"Il ne fait pas de doute que le lait est à peu près la source la moins coûteuse de protéines qui existe au monde. Toute réclamation fondée sur ce fait devrait porter des fruits".

Telle est l'opinion exprimée récemment par le professeur D. M. Irvine, chef du département de l'industrie laitière au Collège d'Agriculture de Guelph (Ont.). Et le professeur d'ajouter un peu plus loin: Il est à peu près certain que nous aurons bientôt l'épreuve protéique du lait en Ontario.

Voulant se rendre compte par lui-même de l'exactitude de sa première affirmation, le professeur Irvine a procédé à des comparaisons en rapport avec le coût de la protéine venant de différentes sources. A cette fin, il a acheté divers aliments dans une épicerie de sa localité, aliments dont les prix de détail peuvent varier un peu d'un endroit à l'autre, a-t-il soin de faire observer.

Voici, en gros, quelques conclusions qui se dégagent de ses observations et analyses.

#### De \$1 à \$9 la livre

1) Le consommateur qui recourt au lait en poudre comme

source de la protéine dont il a besoin se la procure au prix de \$1.04 la livre (de protéine).

2) S'il veut obtenir la même quantité de protéine du boeuf haché (hamburger), elle lui coûtera \$2.50 la livre.

3) S'il compte l'obtenir de poulets de grill, il la paiera \$2.96 la livre.

4) La protéine qu'il obtiendra à même un jambon lui coûtera \$6.05 la livre.

5) Enfin, s'il s'en remet aux céréales conditionnées comme source de protéine, le même consommateur devra déboursier de \$3 à \$9 la livre, selon les céréales.

#### Les solides totaux

Se fondant sur ces données, M. Irvine soutient qu'il serait plus équitable de baser les prix du lait sur le pourcentage des solides totaux que sur le pourcentage de matières grasses. Ce changement de base serait d'autant plus logique que les consommateurs sont de plus en plus portés à acheter et boire du lait à cause de sa teneur en principes minéraux et en protéine.

Toutefois, c'est plus facile à dire qu'à faire, précise-t-il. Pour faire le test des matières grasses, nous disposons d'une méthode simple (l'épreuve au Babcock), dit-il. La façon de déterminer la teneur en protéine, par contre, en est encore au stade initial.

#### Etudes prometteuses

Actuellement, continue le professeur, il se poursuit des recherches intensives dans le but de trouver une méthode simple et peu coûteuse de découvrir la proportion de solides non gras du lait. Ces études sont faites en collaboration par les ministères de l'Agriculture d'Ottawa et de To-

ronto. Déjà, elles auraient produit des résultats encourageants, selon M. Irvine.

Le volume croissant des ventes de lait écrémé ou partiellement écrémé dans l'Ontario démontre à l'évidence le changement survenu dans les préférences du consommateur à l'égard du lait. Près de 40% du lait vendu dans certaines grandes villes ontariennes consisteraient en lait écrémé ou semi-écrémé.

#### Rapport gras-protéine

Il existe un rapport étroit entre la quantité de protéine dans le lait d'une même vache. En d'autres mots, plus le pourcentage de gras du lait est élevé, plus le pourcentage de protéine l'est aussi habituellement.

Toutefois, ajoute M. Irvine, la proportion de solides non gras a tendance à baisser par 100 livres, chez nous; le même phénomène a été remarqué en Grande-Bretagne.

La Hollande, où la teneur en protéine est fort importante pour la fabrication du fromage, a fait de grands progrès vers le test de la protéine. Un certain nombre de fermiers laitiers hollandais sont payés d'après la teneur en protéine du lait qu'ils fournissent à leurs fabriques respectives.

L'avènement du test de la protéine ne signifierait pas la mise au rancart de l'épreuve en matières grasses, prend soin de souligner M. Irvine. Il existera toujours un marché pour la matière grasse. Cependant un test des solides non gras rendrait plus justice au lait considéré comme un tout.

### INSTITUT ALIE

#### COURS PAR CORRESPONDANCE

Scientifique ou commercial. 8e à 12e année inclusivement. Attention spéciale aux adultes. Conversation anglaise (cours et disques). Cours complet ou matières séparées. Mêmes avantages que pour nos cours réguliers. Cours spécial de 6e et 7e année pour adultes. Diplôme de l'Institut ou de l'Instruction publique.

COURS PAR CORRESPONDANCE ALIE  
2850 est, rue SHERBROOKE, Montréal — 527-3631

NOTRE MAISON MET L'INSTRUCTION A LA PORTEE DE TOUS  
Votre prospectus, s'il vous plaît, sans obligation de ma part

M., MME, ALIE

ADRESSE

VILLE

PROV.

TEL.

Scientifique ☐ Commercial ☐ Spécial pour adulte ☐ Anglais ☐ Autres cours ☐





## 104 déléguées et 600 congressistes représentent les 22,000 membres de l'U.C.F.R. à son 19e congrès



Le 19e Congrès général de l'Union catholique des femmes rurales du Québec (U.C.F.R.) s'est déroulé à Sherbrooke les mardi et mercredi de la semaine dernière, sous la présidence à la fois ferme et agréable de Mme Dominique Goudreault, de Nicolet, présidente provinciale.

Rien ne ressemble plus à un congrès général de l'U.C.F.R. qu'un autre congrès général... Quatre faits ressortent cependant de celui de Sherbrooke:

- Les déléguées ont réélu les cinq membres de l'exécutif provincial;
- Les déléguées ont délibéré pendant plus de cinq heures sur les quelque 58 résolutions qui composaient le feuillet des résolutions soumises par l'exécutif provincial et les 12 congrès régionaux ou diocésains de l'U.C.F.R.;
- Sherbrooke a accueilli chaleureusement les quelque 600 congressistes de la journée des membres;
- Les messages de la Présidente générale, de l'Aumônier général, du Représentant de l'U.C.C. ont été particulièrement dynamiques.

Vous trouverez sous un autre titre les grandes lignes de ces messages qui ont composé la plus grande partie de l'avant-midi du Congrès des membres. Ils avaient été précédés de l'allocution d'ouverture de Mme la présidente, de la bienvenue de Mme Ernest Desautels, présidente de la Fédéra-

tion de Sherbrooke, hôte du Congrès, des rapports d'usage: celui du congrès de 1961, et celui du congrès des déléguées, tenu la veille. Mme Armand Beauchemin qui représentait les Cercles d'économie domestique et Mlle Odile Beaudry du Comité national de

(Suite à la page 18)

### Messages aux congressistes...

...de Mme Beauchemin, des C.E.D.

"Nous poursuivons les mêmes buts dans des milieux différents. Entre femmes nous nous comprenons bien. L'U.C.F.R. est votre richesse où puiser pour mieux remplir votre mission de femme..."

"Suivez les directives de vos dirigeantes..."

...de Mlle Odile Beaudry, de la J.R.C.F.

"La J.R.C. veut amener les jeunes à prendre en charge leur vie et celle de tous les jeunes ruraux."

"Les jeunes ne peuvent rien changer dans leur milieu sans la collaboration des adultes."

"La J.R.C. souhaite la collaboration efficace de tous les organismes du milieu rural."

...de M. Lionel Sorel, 1er vice-président de l'U.C.C.

"L'U.C.C. compte sur l'U.C.F.R. et les femmes du milieu rural particulièrement auprès des jeunes qui prendront la relève dans quelques années."

"Notre avenir est en danger si nous ne nous occupons pas efficacement des jeunes, si nous les discutons au lieu de les comprendre, si nous ne leur donnons rien de sérieux, de positif à faire... Les Caisses d'établissement rural sont un exemple de ce que l'U.C.C. fait pour aider les jeunes..."

"L'U.C.C. désire la collaboration de l'U.C.F.R.; les hommes savent à quel point ils ont besoin de leurs épouses qui sont non pas de "petites lumières", mais de "grosses lumières"..."

"L'U.C.C. a présenté cette année deux mémoires: à la commission Parent sur "l'impôt foncier en milieu rural", et au Comité d'enquête sur l'assistance publique, qui auraient eu avantage à être préparés en collaboration avec l'U.C.F.R."

"Continuez votre travail sur lequel nous comptons et n'oubliez pas notre jeunesse..."

...de M. l'abbé G.-E. Phaneuf, aumônier général.

"...En cette année du Concile, renouvelons notre foi et notre amour pour l'Eglise."

"Nous avons tous comme chrétiens à prendre conscience que nous appartenons au corps du Christ qui doit agir dans le monde..."

"Si notre conscience chrétienne est agissante, notre action aura des dimensions universelles..."

"Nous devons prendre conscience de notre devoir d'aider à faire pénétrer la justice et la charité du Christ dans les pays en voie de développement... L'U.C.F.R. se doit d'aider dans ces pays au démarrage de mouvements sociaux et apostoliques..."

"J'apporte du congrès international des Mouvements catholiques ruraux un appel précis pour les pays jeunes d'Afrique..."

A l'accueil au Congrès de l'UCFR à Sherbrooke: Mmes Arthur Breton de Rock Forest, Wilfrid Gagnon de Garthby, Wilfrid Coates de Bury, Marcel Beaudouin de Sherbrooke, Léo Barrière, présidente du cercle local de Sherbrooke.

S. H. le maire Armand Nadeau de Sherbrooke a reçu les 104 déléguées de la journée de mardi à l'Hôtel de Ville. Mme Dominique Goudreault, présidente provinciale, signe ici le livre d'or de la ville. Elle est accompagnée de Son Honneur le maire, de Mme Ernest Desautels, présidente de la Fédération de Sherbrooke, et de Mme Léo Grégoire, de St-Ambroise de Joliette, membre de l'exécutif provincial de l'UCFR.



Quelque 600 membres et amies de l'UCFR envahissent la vaste salle de la Basilique cathédrale St-Michel de Sherbrooke, mercredi le 26 pour le congrès des membres. Elles sont ici photographiées au cours de la séance de l'après-midi.

## Congrès U.C.F.R. ...

(Suite de la page 17)

la J.R.C.F. ont aussi adressé la parole, apportant les vœux et les messages de leur mouvement.

L'avant-midi s'est terminée par une messe dite à la cathédrale par Mgr Gérard J. Letendre, P.D., aumônier des C.E.D. de Sherbrooke, qui a aussi fait le sermon de circonstance. Il avait choisi comme thème: "les responsabilités des femmes rurales, suite à Mater et Magistra". Mme Hervé Bélanger a touché l'orgue et Mlle Jovette Groleau a dirigé le chant de quelques psaumes et les répons de la messe dialoguée.

Au cours de l'après-midi, les déléguées ont été invitées à discuter et à adopter le rapport financier de la confédération de même que les prévisions budgétaires pour l'année 1962-63, présentées par Mlle Jeanne Larose, secrétaire générale. Le comité du trophée, présidé par Mme Omer Côté de la Baie du Febvre, ancienne présidente générale a aussi fait son rapport. Mme Côté a dit sa joie de se retrouver au congrès de l'U.C.F.R., puis elle a remis le trophée de la Confédération, à Mme Léo Grégoire de St-Ambroise, qui le recevait pour la Fédération de Joliette, dont elle est la présidente.

### Conférence et panel sur l'éducation

Au cours de l'après-midi de mercredi, M. l'abbé G.-E. Phaneuf a fait un exposé sur le thème suivant: "La famille centre d'éducation". Son exposé, très bien structuré comportait les thèmes de réflexion suivants: l'éducation et son sens; évolution vers la maturité; la famille centre d'éducation et ses dynamiques; amour des époux, amour des parents pour leurs enfants et des enfants pour leurs parents, amour de Dieu, fin suprême, qui doit engendrer l'épanouissement chrétien et surnaturel des enfants; l'école, aide et complément de la famille. Les quatre panellistes Mmes Cécile Brisebois de Mont-



Mme Dominique Goudreault préside le Congrès des déléguées, mardi à Sherbrooke. A sa droite, M. l'abbé G. E. Phaneuf, aumônier général, Mlle Jeanne Larose, secrétaire générale; à sa gauche, Mlle Jovette Groleau, propagandiste provinciale, Mme Hervé Bélanger, 2e vice-présidente provinciale, Mme Léo Grégoire, membre de l'exécutif. Au moment où la photo a été prise, Mlle Groleau présente le rapport de la propagandiste.

Laurier, Marcel Desrosiers de St-Félix de Valois, René Boulé de St-Thomas d'Aquin, Mlle Jovette Groleau, b.p.f., propagandiste de l'U.C.F.R., ont été ensuite invitées à donner leur opinion sur la façon dont la famille s'acquitte de sa tâche. Les congressistes ont été invitées à participer et elles le firent, malgré les difficultés inhérentes au fait que la salle était à ce moment remplie de quelque 600 congressistes et que la participation de ces congressistes était conditionnée par leur possibilité de se faire entendre sans micro des panellistes de l'estrade.

### Installation du Conseil général

On a procédé à l'installation du conseil général de l'U.C.F.R. pour 1961-62. Ce conseil général sera composé comme suit: Mmes Dominique Goudreault, présidente, Ernest Desautels de La Patrie

vice-présidente; Hervé Bélanger de Mont-Laurier, 2e vice-présidente; Mmes Léo Grégoire de St-Ambroise de Joliette, Maurice Lambert de Yamachiche, directrices, toutes membres de l'exécutif provincial; des autres présidentes des fédérations: Mmes Léon St-Pierre de Ste-Odile de Rimouski, Thomas-Louis Villeneuve de St-Félicien, Gérard Fournier de Clermont, Cté de Charlevoix, Camille Parenteau de Yamaska, Léopold Dansereau de Verchères, Roméo Lalonde de Ste-Rose de Lima, Armand Baril de Lorrainville (Témiscamigue) Azilda Marchand de L'Ange-Gardien de Rouville. Les aumôniers des fédérations sont aussi membres du conseil général et M. l'abbé G.-E. Phaneuf est l'aumônier général siégeant ex-officio à l'exécutif.

### En résumé

Quelque 600 membres et amies de l'U.C.F.R. avaient envahi Sher-

brooke mercredi pour la journée des membres et exactement 104 déléguées des 12 fédérations ont participé au congrès des déléguées mardi. Le conseil général avait tenu une réunion régulière dans l'après-midi de lundi précédant le congrès.

L'accueil de Sherbrooke, tant de la fédération que de la ville de Sherbrooke a été chaleureux et enthousiaste, au point de faire oublier aux congressistes la température un peu maussade de la journée de mercredi. Sherbrooke fête cette année son 125e anniversaire de fondation et a fait à cette occasion une toilette tout à fait à la hauteur des circonstances. Les congressistes ont applaudi particulièrement les délégations nombreuses de la région de Sherbrooke, Nicolet, St-Hyacinthe, Québec et les 15 membres du cercle isolé de St-André d'Argenteuil (diocèse de St-Jérôme).

Marthe BEAUDRY

(Communiqué)

## 8,934,450 EN SUBVENTIONS AUX INSTITUTIONS INDEPENDANTES

Au cours des derniers mois, le ministère de la jeunesse a versé une somme de \$8,934,450 pour des subventions régulières prévues par la "Loi des subventions aux institutions d'enseignement classique et à d'autres écoles" reconnues par le comité catholique ou le comité protestant du Conseil de l'instruction publique. Ces subventions sont calculées à raison de \$2,000 par degré du cours d'études et à raison de \$75 par élève, à l'exception des écoles normales et des instituts fa-

miliaux pour lesquels la subvention est de \$100 par élève.

Pour la première fois cette année, grâce à un amendement adopté au cours de la dernière session, les écoles secondaires indépendantes ont pu également bénéficier de ces subventions.

Le tableau qui voici indique le nombre d'institutions de chaque catégorie ainsi que le nombre d'élèves et le montant des subventions versées pour l'année scolaire 1961-1962.

### Institutions

### Nombre Nombre d'étud. Subvention

|                                                         |           |               |                    |
|---------------------------------------------------------|-----------|---------------|--------------------|
| Collèges classiques et écoles secondaires classiques .. | 163       | 43,532        | \$5,022,900        |
| Ecoles secondaires indépendantes ..                     | 242       | 10,902        | 1,838,650          |
| Instituts familiaux ..                                  | 48        | 3,781         | 644,650            |
| Ecoles normales de filles ..                            | 70        | 7,911         | 1,228,550          |
| Scolasticats écoles normales de religieux ..            | 12        | 709           | 128,900            |
| Scolasticats écoles normales de religieuses ..          | 20        | 368           | 72,600             |
| <b>TOTAL:</b>                                           | <b>55</b> | <b>76,201</b> | <b>\$8,934,450</b> |

## COURS DE 4 MOIS

Par correspondance de la 4e à la 12e année. Diplôme et examens. \$4.00 par mois. Livres fournis gratuitement pour la durée des cours.

### ECRIRE POUR RENSEIGNEMENTS

AVIS: Les prochains cours débuteront le 20 octobre 1962. L'inscription doit être faite avant le 17 octobre.

**INSTITUT NERON**  
C.P. D-1336, Québec



L'exécutif provincial de l'U.C.F.R. est ici photographié à l'issue de l'avant-midi de mercredi. Il est accompagné des invités d'honneur du congrès. De gauche à droite: Mlle J. Larose, Mme Maurice Lambert, de Yamachiche, Mlle Estelle Huneault, de Clarence Creek, présidente de l'U.C.F. de l'Ontario, M. l'abbé Phaneuf, Mme Goudreault, Mme Ernest Desautels, Mme Armand Beauchemin, représentante des cercles d'économie domestique, Mme Hervé Bélanger, Mlle Lillianne Labelle, du Service de l'économie et des arts domestiques du Ministère provincial de l'Agriculture, Mme Léo Grégoire, Mlle Odile Beaudry, secrétaire nationale de la J.R.C., Mlle Yolande Dansereau, du secrétariat de l'U.C.F.R., et Mlle J. Groleau.



Conférence et panel sur "la famille, centre d'éducation." De gauche à droite: Mme R. Boulé, Mlle J. Groleau, Mme M. Desrosiers, Mme Cécile Brisebois (au micro), panellistes; M. l'abbé G.-E. Phaneuf, conférencier. A l'arrière-plan, quelques membres du Conseil général.

"La Terre de Chez Nous" répond, ici, aux demandes de renseignements et de conseils qui lui sont adressées par ses abonnés. Avec sagesse et prudence, la directrice de cette rubrique s'efforce de résoudre les problèmes familiaux, moraux, domestiques, sentimentaux ou autres qui lui sont soumis. Toute discrétion est parfaitement gardée. On peut donc écrire en toute confiance: Le Courrier de "La Terre de Chez Nous" 515, avenue Viger, Montréal 4, Québec.

## Un grand problème : le choix d'une carrière

En réponse à TORONTOISE AMBITIEUSE, 15 ans, qui parle de son grand problème, soit le choix d'une carrière. De son côté, son choix est fait: elle sera hôtesse de l'air. Mais elle se demande exactement quoi faire pour réaliser ce rêve de son enfance. Elle est une première de classe; elle est bilingue et réussit aussi bien en anglais qu'en français, elle fait cette année sa 11e année avec option: latin.

R. - Vous m'avez écrit pendant vos vacances... et ma réponse vous trouvera non pas rêvant à la vue des avions, mais penchée sur vos livres et vos cahiers d'école. Ce n'est pas la même atmosphère et je m'en excuse... Ces temps-ci, votre lettre n'est pas la seule à attendre sa réponse. Voici d'abord les renseignements que vous désirez: (Je les extrais de la brochure "CARRIÈRES '61" éditée par Vie étudiante), pour devenir hôtesse de l'air, il faut une 11e année, autant que possible une expérience dans le monde du travail de 2 ou 3 ans; il faut ensuite être acceptée par une compagnie d'aviation qui lui fera faire un stage d'étude de 4 à 5 semaines. Pendant ce temps, la future hôtesse se familiarise avec certaines notions sur l'aviation, les rapports avec les passagers, les aménagements de bord, le matériel et le service. Elle apprend tout ce qui a trait à sa fonction, y compris les notions d'ordre médical dont elle a besoin. — Pour être candidate, il faut avoir entre 20 et 27 ans, être citoyenne canadienne, être célibataire, avoir de l'aisance, une allure gracieuse et affable, mesurer entre 5'2" et 5'7", avoir une excellente santé, un teint clair, des cheveux non colorés, des dents naturelles, une bonne vue sans lunettes ni verres de contact et une voix agréable. Le salaire est intéressant et les heures de travail sont raisonnables (85 à 100 heures par mois). Mais ces heures sont irrégulières; le fait de voyager constamment rend difficile la stabilité des relations sociales. Le fait de rencontrer beaucoup de gens de causer avec eux peut être l'occasion d'enrichissement personnel.

J'ajoute ceci: la carrière d'hôtesse de l'air est une carrière brève... C'est aussi comme vous dites une carrière où le physique, les qualités de personnalité comptent beaucoup. Puisque vous êtes intelligente, sans doute feriez-vous une hôtesse intelligente. Et l'intelligence est auxiliaire du succès, dans tous les métiers et dans toutes les carrières, même les plus humbles, surtout si elle est au service d'un cœur délicat et bon. Terminez votre cours secondaire et si vous en avez la chance (puisque vous êtes une première de classe, sans doute vous offrirez-t-on une bourse) allez à l'université. Préparez un baccalauréat. Si vous rêvez toujours d'être hôtesse de l'air, vous vous présenterez... Vous le serez... Quelques années, comme toutes celles qui le sont... Puis vous vous réorienterez. Bonne chance!

## REPONSE A "LA - UNE MAMAN"

— Pourquoi votre mari n'aime-t-il pas cet enfant dont vous me parlez, alors qu'il est tendre et bon pour ses autres enfants? Celui que votre mari batoue est votre unique garçon et vous avez trois filles qu'il aime bien? Tout ceci m'incite à penser qu'il y a derrière tout cela des facteurs psychologiques... du côté de votre mari... Je vous encourage à consulter une travailleuse sociale au Service familial de la Rive-Sud, puisque vous demeurez dans cette région. Je vous donne l'adresse: 108, côte du Passage, Lévis, P.Q. Cette situation que vous me décrivez n'est pas unique; quels parents peuvent se vanter d'aimer également et spontanément tous

leurs enfants? Soyez parfaitement à l'aise pour exposer votre problème et gagnez, si possible, votre mari à se présenter avec vous au Service social.

QUESTION — Y aurait-il, parmi vos lecteurs et lectrices, quelqu'un qui aurait des pièces de monnaies canadiennes et américaines? Toutes les pièces doivent avoir une date lisible et les lignes des cheveux doivent être parfaites. Je suis prête à payer: \$6 pour une pièce de 5 cents de 1884, \$50 pour un 5 cents de 1921, \$10 pour un 10 cents de 1884, etc. Ainsi de suite pour des pièces américaines. CLAUDE BERNARD, a/s Charlemagne, Ville-Marie, cité de Témis.

REPONSE — Les lecteurs et lectrices intéressés n'ont qu'à se mettre en communication avec ce correspondant.

REPONSE A "FUTURE HOTESSE DE L'AIR" — Voyez plus haut la réponse de MARIE-LUCE à "TORONTOISE AMBITIEUSE."

REPONSE A "UNE GASPESIEENNE"

— Je pense bien que vous devriez consulter votre médecin avant d'accepter une autre grossesse et que votre mari le consulte aussi pour recueillir des conseils qui lui profiteront. Votre comportement, pendant votre grossesse antérieure, pourrait être amélioré s'il savait lui être tendre et attentif... et vous donner le support dont toute femme a besoin pendant ces périodes un peu plus difficiles à vivre, pour certaines du moins. Comme vous êtes sensible et nerveuse, vous en avez besoin plus qu'une autre. Je suis certaine que votre mari comprendra tout cela, lui qui a sans doute appris, depuis que vous êtes mariée, à vous connaître et à vous apprécier. — Pour ce qui est de vos relations avec votre belle-mère, je pense qu'elles sont difficiles à mener à bien. Soyez gentille; vanter votre mari même quand vous le trouvez un peu trop dépendant de ses parents; dites à sa mère que vous la remerciez de l'avoir fait tel que vous l'avez aimé; demandez-lui ses recettes culinaires, celles qu'elle aime à faire à son "fils unique"; intéressez-vous à ce qui l'intéresse; demandez-lui parfois conseil, par gentillesse, tout en gardant votre autonomie et en ne vous croyant pas tenue de faire comme elle dira; et ne reprochez pas à votre mari d'être encore un "enfant" vis-à-vis de ses parents qui, sans s'en rendre compte, contribuent à le maintenir dans cet état. A mesure qu'il aura des responsabilités de père à prendre, il mûrira et se détachera de ses parents comme il se doit. Aidez-lui à prendre ses responsabilités et discutez avec lui tous les jours lorsque vous avez une décision à prendre; tenez compte énormément de son opinion. C'est ainsi que vous lui donnerez le sentiment qu'il est le chef de la famille et le forcerez à l'être pour vrai petit à petit. Vous êtes sensible et délicate de sentiment, je le vois à votre lettre... Tout ceci avec votre intuition féminine vous

# La couture chez soi

## Grandes créations à votre portée...



A-949

A-949 Un dessin de William Pearson, couturier américain, qui s'inspire des grandes créations parisiennes, telles que Holt-Renfrew de Montréal les présentait dans un défilé la semaine dernière. L'auteur suggère, pour mettre ce dessin en valeur, des tissus tels que le crêpe de laine, le jersey ou le sheer de laine. Grandeurs: 10, 12, 14, 16 et 18. La grandeur 16 requiert 4 verges et 3/4 de 39". Prix: \$1.10, tous frais compris.



M-223

M-223 Peggy Hunt suggère ce modèle chic et assez "so-phistique" pour celles qui ne veulent pas passer inaperçues... dans une fête ou qui, étant en vedette, se doivent de porter une toilette un peu plus recherchée... Grandeurs: 10, 12, 14, 16 et 18. La grandeur 16 requiert 3 verges de 39" pour la robe et 3/4 de verge pour la cape. Prix: \$1.10, tous frais compris.



A-508

A-508 Bud Kilpatrick a dessiné ce deux-pièces aux lignes fluides, en vogue cet automne. Le modèle original a été réalisé dans le quadrillé de laine qui est illustré ici. L'auteur suggère aussi des tissus tels que la flanelle, le broadcloth, le crêpe, le jersey ou le tricot de laine. Grandeurs: 10, 12, 14, 16 et 18. La grandeur 16 requiert 2 verges et 3/4 de 54". Prix: \$1.10, tous frais compris.

Si VOUS PLAÎT, effectuer votre remise non pas en timbres-poste, mais en bons ou mandats de poste. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé sous enveloppe. Les patrons commandés vous parviendront dans un délai raisonnable. Ils ne sont pas échangeables à moins d'erreurs ou de défaut grave. Aucune commande C.O.D. n'est acceptée.

Adressez vos commandes au  
SERVICE DES PATRONS, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"  
515, avenue Viger, Montréal 24.

est un gage de succès. Soyez patiente avec lui et avec vous... — Alain signifie joyeux compagnon. — Voici cette recette de SPAGHETTI ITALIEN que vous désirez: 1 livre de porc haché, 2 cuillerées à table de persil haché finement, 1 livre de veau haché, sel et poivre. SAUCE: 2 cuillerées à table d'huile à salade, 1 oignon émincé, 1/2 boîte de pâte de tomates, 2 clous de girofle, 1/2 livre de champignons (au goût), 4 pintes d'eau bouillante salée, 1 livre de spaghetti, 1 gousse d'ail, 1 boîte de tomates, 1 feuille de laurier, 1 à 2 petits piments rouges séchés, fromage fort râpé. Mélanger le porc et le veau hachés avec le persil. Assaisonner. Façonner en boulettes et enfirmer légèrement. Chauffer l'huile dans une casserole. Y faire dorer les boulettes, ajouter l'ail et l'oignon

émincés finement. Cuire 5 minutes. Ajouter les tomates, la pâte de tomates, le laurier, les clous de girofle et les piments rouges pulvérisés. Cuire 2 à 3 heures sur feu doux. Cuire le spaghetti à l'eau bouillante salée 20 minutes ou jusqu'à ce qu'il soit tendre. L'égoutter et le passer à l'eau froide. Déposer le spaghetti dans un grand plat et verser la sauce dessus et les boulettes autour. Laver les champignons, les couper en lamelles et les faire revenir au beurre; verser sur le spaghetti et saupoudrer le tout de fromage. (Extrait de "Mon cours d'art culinaire à l'école des sciences ménagères." Vous pouvez vous procurer ce livre de recettes au prix de \$1.10, tous frais compris, aux soins de Mlle Germaine Gloutner, St-Hilaire-Est, comté de Rouville, P.Q.)

MARIE-LUCE n'est pas graphologue; il faudrait vous adresser à LOUISE pour une analyse de votre écriture... Je crois que le type de robe que vous me décrivez vous convient bien. Je choisirais, pour ma part, un tricot ou un jersey de laine et dans un ton de vert de bleu ou, encore, de rouge qui vous irait certainement. — Pour engraisser, il faut manger beaucoup et prendre la vie comme

(Suite à la page 22)

## TOUSSEZ-VOUS...

nuît et jour à cause d'une bronchite chronique? L'asthme bronchique vous fait-il haïer et vous empêche-t-il de bien travailler et de bien vous reposer? BONNES NOUVELLES. Les capsules RAZ-MAH Templeton vous apportent un soulagement rapide—faciles à prendre. Achetez RAZ-MAH GRISDES dans une pharmacie. 85c, \$1.65.

MAMANS Pour la toux et l'asthme bronchique de vos enfants, achetez les RAZ-MAH GRISDES JUNIORS. 50c.



## Cheveux gris

Débarassez-vous en — Rajoutez votre apparence. C'est facile avec Brownatone. Des milliers louent son apparence de couleur naturelle. Teint immédiatement les cheveux gris en tons brillants de blond, brun ou noir. Sans danger pour vous ou votre permanente. Dure longtemps. \$1.20 et \$2.40 dans toutes les pharmacies — ou envoyez 10c pour échantillon. Emballage discret. Mentionnez couleur naturelle des cheveux. Brownatone, Dept. 756, Covington, Kentucky.

## Verres—30 jours d'essai



Pour voir de loin ou de près épargnez jusqu'à \$15.00

GRATIS! Envoyez nom, adresse et âge. Demandez vérificateur de vue gratuit. Dernier catalogue et tous renseignements.

VICTORIA OPTICAL Co., Dept. N-368  
276 1/2 Yonge St. Toronto 2, Ont.

## GRAPHO - ANALYSE par LOUISE

Voulez-vous savoir ce que révèle votre écriture? Adressez à LOUISE, grapho-analyste, a/s de "La Terre de Chez Nous", 515, rue Viger, Montréal, une page de votre composition: lettre ou autre sur papier non ligné. Spécifiez bien votre âge et votre sexe. Joignez à cette demande le montant de 50 cents et une analyse sommaire de caractère révélée par votre écriture sera publiée dans ce journal. Les personnes qui désirent une analyse personnelle et plus détaillée n'ont qu'à inclure la somme de \$1; dans ce cas, LOUISE répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.

MARIELE — Vous êtes impressionnable, mais il vous arrive d'accumuler les émotions et de les retenir au lieu de leur donner libre cours, ce qui est le produit d'une certaine timidité.

Vous avez un certain désir d'acquiescer des biens; vous pourriez probablement atteindre votre but, car vous êtes tenace et avez le sens de l'économie.

Vous êtes plutôt personnelle dans votre manière de penser et de faire.

LOUISE

LISE — Vous êtes d'une belle sensibilité et la réaction émotive est assez immédiate bien que vous sachiez garder votre sang-froid quand la situation l'exige. Vous êtes loyale et discrète; vous savez garder un secret surtout ceux qui vous concernent d'une façon particulière. Vous êtes prudente dans le choix de vos relations. Vous avez un vif désir d'acquiescer des biens; votre but serait plus facilement atteint si votre volonté était fortifiée. Vous êtes un peu coquette et aimez qu'on vous remarque, c'est très féminin. Vous avez parfois tendance à vous laisser aller au pessimisme. Vous êtes timide et très soumise vous vous retenez, car vous avez peur de mal faire.

LOUISE

## BILLET

## En habits noirs...

Durant les jours qui vont suivre, à l'aéroport de Dorval, arriveront des hommes marqués du sceau de la dignité personnelle, vêtus de noir et qui, sans s'en rendre compte, trahissent leur identité à cause d'un bout de chaîne dorée qui commet l'indiscrétion de sortir du gilet noir. Cette indiscrétion "dorée" laisse deviner en ces personnages, les évêques qui se rendent au Vatican pour le Concile.

Pour bien des gens, qu'est-ce donc qu'un concile si non un prétexte invoqué par les Evêques pour effectuer des voyages répétés?... Il ne faudrait pas persister dans cet état d'esprit. J'ai entendu un Evêque la veille de son départ, exposer avec réalisme et sincérité, quelques appréhensions en regard de ce que sera sa vie comme participant aux délibérations conciliaires. Au point de vue physique, il redoutait les longues séances d'une durée de quatre heures; au point de vue moral, il entrevoyait les lourdes responsabilités qui seront le partage de tous les évêques en face des études sérieuses à entreprendre et surtout des conséquences qui en résulteront.

"Pensez" disait cet évêque, "pensez que nous porterons sur nos épaules, la réponse à apporter à l'humanité qui crie: J'ai faim!... Faim non seulement de pain, mais de lumière, de foi!..."

Pourquoi faut-il que nous doutions sans raison fondée,

que nous jugions de loin, quand le modernisme du 20ième siècle bouscule d'une façon étourdissante nos traditionnelles habitudes? Pour s'adapter à quelque chose de nouveau, il faut accepter de briser quelque chose dans notre comportement. Les sociétés repensent leurs moyens d'action, alors, pourquoi l'Eglise, chef de file, responsable de l'avancement d'une société religieuse devant satisfaire, à travers la vie quotidienne, les aspirations de l'âme humaine qui a un besoin inné de faire confiance en quelqu'un de supérieur, en l'occurrence, Dieu? Pourquoi l'Eglise n'aurait-elle pas le droit à son tour d'ajuster ses exigences à celles des temps modernes.

Le Concile débute incesamment. Notre devoir, c'est de vivre en état de concile, de nous mettre en état de réceptivité qui nous aidera, l'heure venue, à accepter les décisions pesées, repensées, jugées en haut comme opportunes et conformes à nos modes de vie.

Le Concile, c'est aussi notre affaire et nous y apporterons notre quote part par nos prières et nos charités discrètes. Il y a là une attitude qui s'impose, un esprit à créer autour de tous ceux-là qui resteront comme en retraite, priant, souffrant en notre nom afin de nous rendre plus faciles nos relations avec notre Dieu.

Marie Dupuis.

# "Les 3/5 des accidents graves sont causés par des jeunes" (Normand)

"Les 3/5 des accidents graves sur la route, et j'entends, par accidents graves, des accidents qui entraînent des pertes de vie, des blessures graves ou des dommages évalués à plus de \$5,000, impliquent des chauffeurs de moins de 21 ans qui sont souvent la cause de ces accidents et hélas! aussi les victimes"... Ainsi s'exprimait M. Stephen Normand, chef du Service des réclamations aux Assurances de l'U.C.C., dans une entrevue qu'il accordait, la semaine dernière, à "La Terre de Chez Nous."

Le fait a, d'ailleurs, été signalé un peu partout dans la province lors des assemblées régionales des Assurances de l'U.C.C. qui, pour la première fois cette année, ont été tenues dans les 21 fédérations de l'U.C.C. Après avoir entendu, ici et là, les ex-



S. NORMAND

plications fournies par les congressistes sur la fréquence des accidents graves causés par des jeunes, nous avons pensé interroger la direction générale des Assurances de l'U.C.C., soit M. Stephen Normand, cité plus haut, et M. Marcellin Tremblay, directeur général.

## Facteurs sociaux

"D'après vous, quels facteurs expliquent ce fait, déploré d'ailleurs par toutes les compagnies d'assurance automobile et par la Ligue de sécurité du Québec?" Telle est la question que nous avons posée à MM. Tremblay et Normand. Et nous leur avons posé la question en pensant à leur clientèle rurale, soit les cultivateurs et leurs fils... qui est notre clientèle à "La Terre de Chez Nous." Ils nous ont tout de suite signalé que le problème est particulièrement aigu dans les régions du Saguenay, de Québec-Sud, de Drummondville... Et ils ont ajouté qu'il faut chercher les causes de ce fait probablement dans des facteurs psychologiques et sociaux, beaucoup plus que dans le manque de savoir-faire au volant... Ce sont ces facteurs qui entraînent les abus de boisson et les excès de vitesse qui, eux, sont causes d'accidents...

La tension plus ou moins grande qui existe dans les relations PERES-FILS serait le premier facteur auquel il conviendrait de s'arrêter... Le fils qui est à l'emploi de son père travaille fort; très souvent, il ne participe pas à la gestion de l'entreprise; il n'est pas consulté par son père qui lui réclame surtout la force de ses bras, son habileté, parfois ses connaissances... sans en faire pour cela son associé. Le fils ne sait pas combien de temps cela durera; il ne sait pas, non plus, comment cela finira: par son départ forcé lorsqu'un plus jeune pourra le remplacer ou par l'acquisition du domaine familial...? Il accumule forcément de l'agressivité contre son père... Il est un jeune insatisfait de lui-même et il ne se sent pas le droit d'être fier de lui... Lorsque vient la fin de semaine et que son père lui prête l'automobile en lui glissant un \$10... il part un peu comme un jeune poulain que l'on attelle pour la première fois... On le retrouve au grill le plus proche, à la taverne... où il s'étourdit, ou sur la route où il s'enivre de vitesse... au moindre prétexte, par bravade, pour gagner un pari, pour s'en vanter avec ses copains, pour épater sa blonde, pour le plaisir de mordre dans l'espace et de conduire quelque chose... à sa guise.

## Les pères sont complaisants

Une autre chose qui frappe ces messieurs, c'est la complaisance aveugle des pères pour leurs fils et le fait qu'ils sont incapables d'imaginer que l'accident qui a tué le fils du voisin guette leurs fils à eux... Ils sont les premiers à venir invoquer pour leurs fils les circonstances atténuantes et à les innocenter...

## Du tracteur à l'automobile Des champs à la grande route

M. Tremblay signale que les fils de cultivateurs sont habitués à conduire des véhicules motorisés très tôt dans leur vie et qu'ils sont aussi habitués à circuler dans les champs, sur des routes secondaires où les règlements de la circulation sont presque sans importance... Ils circulent aussi sur des routes peu fréquentées, si on les compare aux grandes artères, sur des routes où la police de la circulation ne fait que de rares incursions et où ils se sentent rois et maîtres. A ce sujet, M. Normand nous fait remarquer que les jeunes des villages sont, par comparaison, habitués à sortir plus souvent, à circuler dans des endroits où ils doivent limiter la vitesse de leurs véhicules, surveiller continuellement leur avant et leur arrière... Ils

prennent peut-être plus d'alcool, mais ils en prennent plus souvent et ils savent mieux boire... De plus, les tensions PERES-FILS au village sont sûrement moindres, car rares sont les fils qui travaillent sans salaire fixe, avec et pour leur père... Ils sont aussi plus jeunes propriétaires d'une automobile...

## "Du sang sur la route"

"Une vraie civilisation exigerait que les caractéristiques des véhicules, l'efficacité des routes, le comportement des usagers fussent toujours et partout coordonnés pour la protection de la valeur suprême de la vie de l'homme, fondement fin et sujet de toute réalité sociale."

"Le christianisme a un vaste champ d'application, sur la route, au volant: l'automobiliste n'est pas un jouet, la route n'est pas une piste sportive. On ne conduit pas pour se libérer de ses complexes psychologiques, pour exhiber son audace et son habileté, ou pour établir des records de rapidité."

"Une plus grande sensibilité humaine, une formation chrétienne plus complète transformeraient les routes en itinéraires de sérénité et de joie."

RADIO-VATICAN

M. Tremblay, qui s'interroge depuis longtemps sur ces faits auxquels nous faisons allusion et que vous connaissez tous, signale que, selon lui, les cultivateurs et leurs fils ne conduisent pas leurs automobiles avec la prudence qu'on s'attendrait d'eux. Ils ne sont pas familiers avec le code de la route... Et, du tracteur à l'automobile, ils semblent peu capables d'ajuster leurs réflexes... M. Tremblay s'interroge aussi sur la discipline familiale qui lui paraît relâchée et sur l'insouciance des pères qui laissent la clef de leurs automobiles à leurs fils sans se soucier de ce qu'ils en feront...

Tous ces facteurs sont à retenir. Si nous voulons corriger la situation chez nos jeunes, il faut penser à leur fournir des occasions de s'exprimer et de se faire valoir autres que le volant d'une automobile... M. Tremblay signale, en outre, que le père ne semble pas donner, comme jadis, à son fils le "sens du patrimoine" et le sens des valeurs tout court. "Les jeunes, dit-il, ne semblent pas avoir appris à respecter ce qui est le fruit du travail..."

Marthe BEAUDRY

## Des fleurs en polythène pour la décoration des maisons

Lorsque Dieu créa les plantes et les fleurs, songeait-il seulement qu'un jour on les imiterait à l'aide de plastique? Floraison qui s'inspire de la vraie, bouquets qui témoignent de l'ingéniosité humaine...

La matière première: le polythène, un produit de l'industrie chimique canadienne. La main-d'œuvre: des ouvriers de Hong Kong, floriculteurs raffinés devenus techniciens de la production en série.

Fabriquée au Canada, la résine de polythène est expédiée sous forme granulaire à cette colonie de la Couronne britannique. Là, les blancs flocons sont additionnés de pigments colorants; ils passent ensuite dans une machine à moulage par injection où chaleur et pression transforment le mélange en un souple plastique et le fait entrer de force dans une matrice d'acier extrêmement mince. Après refroidissement, la pièce moulée est retirée de la matrice. Pétales, feuilles et tiges ainsi façonnées sont ensuite assemblées à la main.

Entre les doigts agiles de l'ouvrier chinois, la fleur s'épanouit d'abord, pétale par pétale. Tige et feuilles la complètent et le produit fini est empaqueté pour l'expédition. Certaines variétés sont longues à assembler; une jacinthe, par exemple, ne compte pas moins de 180 pièces! L'on comprend pourquoi ce travail attentif et délicat coûterait beaucoup trop cher dans notre pays.

Du reste, il y a des siècles que l'Oriental fabrique des fleurs. Il utilisait d'abord le papier et le tissu, mais fragiles, ces matériaux céderent le pas devant la montée des plastiques. La fleur moulée de polythène existe depuis environ cinq ans et son succès fut immédiat à cause de sa texture et de son apparence si naturelles. Facile à emballer et à expédier, elle accède à de nombreux marchés de par le monde et soutient, à Hong Kong, quelque 400 fabricants et des milliers d'ouvriers.

Et quel est l'avenir de cette nouvelle industrie? Misant sur l'expérience acquise à la fabrication de plantes pour la décoration du foyer et des établissements publics, elle commence déjà à se ramifier. Ainsi, on s'est attaqué à la confection d'arbres de Noël. Mais on n'assemble pas les branches à l'usine; le sapin de plastique est monté après qu'il a atteint sa destination. Non seulement ces arbres sont-ils utilisables durant des années, mais ils apaisent l'anxiété des assureurs-feu!

Si la pièce de séjour ou le foyer d'hôtel sont l'habitat actuel des fleurs et feuillages artificiels, un changement est en perspective. Etat donné que le climat n'est pas toujours favorable à la culture, le marché des plantes de plastique pour usage à l'extérieur promet de devenir florissant. Des géraniums rutilants, qui ont l'air si naturels qu'il faut les toucher pour se convaincre qu'ils ne le sont pas, raniment la boîte à fleurs qui a perdu son éclat. Une haie d'épine-vinette de plastique, qui ne demande jamais d'être taillée et qui se lave sous la pluie remplira d'aise bien des propriétaires plus ou moins fervents de jardinage.

C'est ainsi que naît un nouveau produit. Ici, le polythène fabriqué au Canada franchit la moitié du globe pour être converti en bouquets par des Orientaux. Parfait symbole de la proverbiale dextérité chinoise et de la souplesse d'adaptation du polythène canadien.

## Le fromage CHEDDAR: une saveur qui demeure

Le fromage cheddar canadien, estimé aujourd'hui dans le monde entier pour sa fine saveur, doit son origine au talent d'une immigrante arrivée au Canada il y a un siècle et demi.

En effet, madame Lydia Chase Ranney avait quitté les Etats-Unis avec son mari pour venir s'établir sur une ferme près d'Ingersoll, en Ontario. Cherchant un moyen de suppléer aux maigres revenus d'une terre encore en friche, Lydia opta pour l'enseignement. Mais quand ses grands élèves durent abandonner la classe pour prendre les armes contre William Lyon Mackenzie, elle se vit forcée de trouver une autre source de revenus. C'est alors qu'elle pensa à faire du fromage cheddar comme on le lui avait appris dans le Vermont, où elle était née. Grâce à son art et aux riches pâturages des environs d'Ingersoll, elle réussit à fabriquer un fromage d'une telle richesse de saveur et d'un tel piquant que sa renommée s'étendit rapidement; si bien qu'en peu de temps, Lydia avait non seulement établi la

fortune de sa famille, mais aussi ouvert la voie au développement économique de la région d'Ingersoll.

Dans la recette ci-dessous de petits pains mollets au fromage, l'ingrédient qui fait toute la différence, c'est du cheddar canadien, sous forme de fromage à tartiner, que l'on trouve en pots dans la commerce. Ces petits pains délicieux accompagneront à merveille les potages, plats d'oeufs, salade de fruits ou de poisson. Vous pourrez les servir de maintes façons: sortant du four, froids, ou bien fendus en deux et grillés.

### Petits pains mollets au fromage

(Pour 32 petits pains)  
1 1/2 tasse de lait, 2 c. à table de sucre granulé, 2 c. à thé de  
(Suite à la page 22)

## BUREAU DES VEHICULES AUTOMOBILES — DIVISION DE LA RESPONSABILITE — STATISTIQUES RELEVÉ DES ACCIDENTS DE LA ROUTE DU 1er OCTOBRE 1961 AU 31 JUILLET 1962 — PROVINCE DE QUEBEC

|          | Nombre d'accidents | Véhicules impliqués | Véhicules assurés lors de l'accident | Véhicules assurés après l'accident | Véhicules étrangers | Délit de fuite | Blessés | Morts |
|----------|--------------------|---------------------|--------------------------------------|------------------------------------|---------------------|----------------|---------|-------|
| OCTOBRE  | 8,762              | 15,976              | 12,155                               | 1                                  | 302                 | 761            | 1,243   | 96    |
| NOVEMBRE | 8,322              | 15,775              | 12,008                               | 24                                 | 216                 | 685            | 2,760   | 89    |
| DECEMBRE | 10,610             | 20,249              | 15,982                               | 48                                 | 279                 | 911            | 2,131   | 74    |
| JANVIER  | 10,201             | 19,491              | 17,355                               | 68                                 | 198                 | 640            | 1,626   | 48    |
| FEBVIER  | 10,166             | 19,430              | 17,585                               | 96                                 | 184                 | 784            | 1,442   | 46    |
| MARS     | 7,038              | 13,080              | 11,878                               | 107                                | 151                 | 523            | 1,432   | 37    |
| AVRIL    | 7,489              | 14,044              | 11,937                               | 129                                | 181                 | 685            | 1,777   | 57    |
| MAI      | 8,066              | 14,625              | 12,755                               | 145                                | 162                 | 614            | 2,333   | 75    |
| JUIN     | 8,505              | 15,075              | 12,535                               | 158                                | 246                 | 505            | 2,885   | 92    |
| TOTAL    | 79,159             | 147,745             | 124,690                              | 776                                | 1,919               | 8,108          | 17,029  | 614   |

Pourcentage des véhicules assurés: 84.4%

|       | Avis de suspension | Suspensions révoquées | Suspensions en vigueur | Dossiers à la Sûreté provinciale | Permis retirés | Permis de conduire suspendus pour infractions |
|-------|--------------------|-----------------------|------------------------|----------------------------------|----------------|-----------------------------------------------|
| TOTAL | 22,088             | 15,067                | 7,021                  | 5,608                            | 3,584          | 5,688                                         |

R. BARIBEAU, directeur

# LES PETITES ANNONCES

**COUT DE L'INSERTION:** 10 cents le mot. Prix minimum: \$2.00.  
**RABAIS** de 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.  
**DONNEZ CLAIEMENT** vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.  
 Les petites annonces sont strictement payables d'avance.  
 Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:  
**LES PETITES ANNONCES, "LA TERRE DE CHEZ NOUS"**  
 515, avenue Viger, Montréal, P.Q. Victor 2-6431

## AGENTS DEMANDÉS

### BONS REVENUS

**VENDANT** des vêtements sur mesure, directement au client. Compagnie établie depuis 1934. Échantillons attrayants, se vendent facilement. Plein temps ou partiel. Bonnes commissions, bas prix, compléments gratuits. Expérience non requise, excellente opportunité. Écrivez pour échantillons. **DAVENTRY TAILORS**, Dépt. T, Casier 3014, Montréal.

**CULTIVATEURS** — Revenus mensuels à l'année longue. Faites partie de notre compagnie, devenez représentant de notre établissement pour faire connaître nos produits **COMET** et donner démonstration de ces produits. Entraînement gratuit ainsi que machines diverses pour une période de 30 jours. Pour tous renseignements, écrivez dès aujourd'hui à: **SMITH-ROLES LTD.**, Dépt. 10, Saskatoon, Saskatchewan.

**ATTENTION! ATTENTION!** Pour vous cultiver, littérature pratique sur enseignes en plastique pour la ferme, avec illustrations en couleur ou en noir. On demande des agents. **SMITH-ROLES LTD.**, Dépt. 10, Saskatoon, Saskatchewan.

**VOULEZ-VOUS LA SECURITE**, l'indépendance et une dinde grasse? Nous aiderons et financerons toutes personnes, hommes ou femmes, de se partir en affaires dans leur entourage avec notre capital. Pas de temps durs, pas de pertes de temps, toujours votre propre bourgeois. Des centaines se font en moyenne de \$3,000.00 à \$5,000.00 de profits d'année en année. Les ventes vont toujours en augmentant. Nous vous fournissons la marchandise et l'équipement nécessaire à crédit, 275 produits de qualité garantie, vitamines, épices, essences, carottes, remèdes brevetés, cosmétiques, détergents, désinfectants, cartes de Noël et une ligne complète pour la ferme, etc. Prime pour chaque client. A plein temps ou dans vos loisirs. Expérience de vente non requise, nous vous entraînerons. Occasion merveilleuse de posséder un commerce bien à soi, digne et profitable, garanti par une vieille compagnie établie depuis 32 ans. Écrivez à: **G. LAURIN, Président, CIE PAULA LEE, 21 St-Paul est, Montréal.**

**FAITES DE L'ARGENT** en vendant dans votre temps libre, notre ligne exclusive de "Place Mats", nappes de papier, pour les restaurants, hôtels, cabarets, etc. C'est un article d'usage courant. Pour information au sujet de cette opportunité, écrivez au gérant des ventes, **MAPCO, 5498 rue St-Jacques Ouest, Montréal, Tél.: 481-2983.**

## AGUISAGE

**CULTIVATEURS**, confiez-nous l'aguisage de vos lames de clipper, vaches, moutons, 50c huile. Aiguillage garanti sur machine Ultra Moderne Spéciale. Nous réparons avec soin les clipper électriques, huile gratuite. **LA MAISON D'AGUISAGE STEWART, C.P. 24, Sorel, Qué.**

**AGUISONS**, réparons clipper, vaches, moutons. Prix 50 cents, huile. Ouvrage garanti. Donnons l'huile gratis. S'adresser à: **STATION D'AGUISAGE STEWART, 230, rue Prince, Sorel, Qué.**

**CONFIEZ-NOUS** vos lames de "CLIPPERS". Aiguillage à l'huile. Ouvrage garanti, 10.00 le set. **EMILE BOLDUC, Château de Blois, Trois-Rivières.**

## L'ANIMAUX A VENDRE

**ATTENTION CULTIVATEURS!** J'ai en mains 100 vaches laitières Holstein, Ayrshire et Jersey, fraîche velle ou devant veler d'ici l'automne, testées négatives à la tuberculose et brucellose. Conditions de paiement acceptées. **JEAN - GUY TRUDEAU, St-Eustache, tél. 47-3473 - GR. 3-7702.**

**VACHES LAITIÈRES**, testées et vaccinées, provenant des troupeaux de Québec et de l'Ontario. Certificat journal. **O. GOYER, 47, Grande-Côte, St-Eustache, tél. 47-3473 - GR. 3-7702.**

**A VENDRE** vaches et taures Holstein, fraîche ou prête à veler. **RAYMOND ADNET, St-Jean-Baptiste de Rouville, tél. OL. 8-2485.**

**VACHES LAITIÈRES** à vendre testées et vaccinées, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario s'adresser à **ROBERT OUMET, 646, Ville d'Auteuil, Sainte-Rose, tél.: NA. 5-0444.**

**PORCS** Tamworth enregistrés de tous âges, verrats classés XXX, truies de 3 à 6 mois. — **AME LABONTE, St-Gilles, tél. Lotbinière, tél. 269-3395.**

**HEREFORD** pur-sang, enregistrés, de différents âges: taureaux, vaches, veaux, moutons. — **ARTHUR RIOUX, 2e Rang est, Trois-Pistons, P.Q.**

**VACHES LAITIÈRES**, pur-sang ou commerciales, venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, négatives à la brucellose. Nous recevons des troupeaux de 30 vaches chaque lundi. Nos prix et la qualité de nos sujets nous font les plus gros vendeurs de bétail laitier du Québec. Nous défions toute compétition. S'adresser à: **A. LOUIS, a.s., FERME ROSE-AND CHARBONNEAU, 151 Bas Grande-Côte, Ste-Rose, tél. Laval. Tél.: NATIONAL 3-2328.**

**HEREFORD** enregistrés, taures en gestation de 2 à 3 ans, aussi taures d'un an. Taureaux de 8 mois à 1 an. Lignée excellente. **ROBINSON BROS, Mascouche, tél. 474-2349.**

**NOUS** recevons toutes les semaines 30 vaches laitières provenant des troupeaux de l'Ontario, pur-sang ou croisées. Sous la zone fédérale pour la brucellose. Nos prix sont des plus bas. **CLAUDE DAGENAIS, 157 Bas Sainte-Thérèse, tél.: TA. 3-2227.**

## HOLSTEIN

**A VENDRE** 40 taures de choix pur-sang Holstein, vèlant cet automne et 40 génisses de 2 à 2 ans, pur-sang. Nous pouvons aussi vous offrir en tout temps: vaches laitières Holstein, pur-sang et croisées. **PAUL ADAM, 810 Laurier, Belet, tél. FO. 7-4305.**

**2 BONS CHEVAUX** pour travail de ferme. Toute offre raisonnable acceptée. **3815 Côte Vertu, Ville St-Laurent, tél.: RI. 7-4625.**

**15 TAURES** Holstein, fraîche et devant veler bientôt. A vendre. **A. GUERTIN, Verchères, tél.: LU. 3-3991.**

**TAUREAU** Hereford de 4 ans, enregistré, très beau, à vendre. **A. GUERTIN, Verchères, tél.: LU. 3-3991.**

**HEREFORD** enregistrés, lignée 100 p.c. sans cornes, 8 taureaux de 7 à 8 mois, négatifs à la brucellose, tous qualifiés pour l'octroi du gouvernement. S'adresser: **EDDY DIAMOND, 235, rue Notre-Dame, Louisville, tél. CA. 8-4022.**

**15 BREBIS** Suffolk pur-sang enregistrés, 4 brebis Cheviot North County pur-sang enregistrés. S'adresser: **MAURICE PELLERIN, Yamachiche, tél. St-Maurice, tél.: 296-3436.**

**HOLSTEIN** à vendre, 3 belles vaches de 4 ans, vèleront cours d'octobre négatives à la brucellose. **EDMOND DESAULNIERS, Yamachiche, 296-3654.**

**PORCS** Landrace issus de sujets d'importation mâles et femelles, qualifiés. **FERGUS LANDRACE SWINE FARM, Fergus 10, Ontario.**

**ABERDEEN-ANGUS** pur-sang enregistrés, 8 vaches, 4 taures, 4 génisses, 1 taureau 5 ans, plusieurs jeunes taureaux. **CLAUDE LAJOIE, R.R. 6, St-Sylvestre, Cte Nicolet, tél.: Trois-Rivières, FR. 4-3478.**

**ABERDEEN-ANGUS** pur-sang enregistrés, 8 vaches, 4 taures, 4 génisses, 1 taureau de 5 ans, plusieurs jeunes taureaux. **CLAUDE LAJOIE, R.R. 6, St-Sylvestre, Cte Nicolet, tél.: Trois-Rivières, FR. 4-3478.**

**VACHES** et taures fraîche vèlées et devant veler sous peu, provenant de l'Ontario et du Québec. Certificats journal. **PAUL-EMILE TRUDEAU, rang du Lac Boucherville, Cte Chambly, OL. 5-3741.**

**VERRATS** Landrace enregistrés, âgés de 7 mois, bons pour le service. **ANTOINE BELAUGER, St-Etienne de Lauzon, tél. 47-3473.**

**TAUREAUX** Ayrshire pur-sang, 6 mois, 1/2, 4 ans, hautement qualifiés. Accrédités. **MARCEL BOURGEOIS, St-Ours, Richelieu, tél.: 43-1-1.**

**2 VACHES** 4 ans — 1 taure 3 ans, fraîche vèlée, négatives à la brucellose. **FERNAND BISSONNETTE, 169 Principale, Verchères, LU. 3-3914.**

**CHIENS** Colie x Polcier, Doberman, Bergers allemands, Cochers, American Fox-terrier, Chihuahua. S'adresser à: **JULIEN LEFEBVRE, Chemin St-Louis, Beauharnois, tél.: CO. 8-4489.**

**EN RECONNAISSANCE** aux cultivateurs de la province, pour la confiance qu'on m'a accordée depuis l'acquisition de la **FERME BARRILEE**, l'offre en vente pour un temps limité, à prix raisonnables plusieurs jeunes taureaux provenant de vaches très bien qualifiées, par mon taureau **STALWART**; ce taureau est le frère de la grande championne à l'Exposition royale 1961 et encore grande championne cette année à l'Exposition canadienne nationale. La mère de ce taureau a une production moyenne pour 7 années de 17,432 lb à 4,93% qui fait un B.C.A. de 133% pour le lait et 176% pour le gras. C'est un des taureaux les plus populaires dans la province. **FERME BARRILEE ENRG., Plessisville, Qué.** Route 5, **GEORGE GOGGIN, prop.** Tél.: 195 J.

**MAGNIFIQUE** taureau Ayrshire, 8 ans, Maska Fripon - 52350 - classé Très Bon, très doux, quelques-unes de ses filles donnent actuellement 50 lb par jour, premier vêlage — un de ses fils, 20 mois, très bon. Quelques bonnes génisses de 2 mois. **LA FERME BELLE-VUE, Elphège Lagacé & Fils, R.R. 1, St-Hyacinthe.**

## À VENDRE - DIVERS

### SACS

**SACS** de sucre non blanchis, 25c chacun, 5 pour \$1.00 — Sacs de farine fleuris, nouveau style, 30c chacun, 10 pour \$2.50. — **ENTREPOT SENNEVILLE, La Baie, Cte Yamaska, P.Q.**

**1 TAS DE FUMIER** provenant de près de 30 animaux durant tout l'hiver dernier. **3815 Côte Vertu, St-Laurent, RI. 7-4625.**

**4 PORTES** de garage 9 x 10, 33 carrés de toile. **TELEPHONEZ à: St-Eldéar de Laval 643-2072.**

**75 TONNES** de foin à vendre. S'adresser à **ROBERT VALADE, 9410, rue Foucher, Montréal, tél.: DU. 7-5626.**

**ENGRAIS A VENDRE**, (fumier). S'adresser à: **JOSEPH CORBEIL, 1380 Bas de St-François, Duvernay, tél.: NO. 1-3288.**

## ÉDUCATION

### COURS DE 4 MOIS

**PAR CORRESPONDANCE**, de la 4e à la 12e année. Diplôme et examens. \$4. par mois. Livres fournis gratuitement pour la durée des cours. Écrire pour renseignements. Avis: les prochains cours débuteront le 20 octobre 1962. L'inscription doit être faite avant le 17 octobre. **INSTITUT NERON, C. P. X1336, Québec, P.Q.**

## ENCANS PUBLICS

### ENCAN DE FERME

Il sera vendu par encan public Samedi, le 13 octobre 1962, à la résidence de **M. THEODORE LAHAIE** Côte des Bouchard - St-Augustin Cte Deux-Montagnes, P.Q.

Les effets suivants, à savoir: 2 chevaux, 1 boeuf de 7 mois, 1 wagon sur pneus, 1 chargeur à foin, 1 rouleau, 1 tombereau, 1 râtelier à côté, 1 râtelier à chevaux, 1 herse à rouleaux à tracteur "International", 1 herse à finir, 1 herse à spring, 1 herse à rouleaux à chevaux, 1 charrette à manches, 1 charrette à 2 roues "International", 1 charrette "Sulky", 1 moulin à foin, 1 cultivateur, 1 semence, 1 lieuse, 1 (scraper), 1 sarclieur, 1 épandeur à fumier, 1 scie ronde, 1 express, 1 paire de sleighs double, 1 paire de sleighs simple, 1 rack sleigh, 1 carriole, charras de couche chaude, 1 établi, 1 brouette, 1 bac à fientes, 1 quantité de coffres de fientes, 1 quantité de fientes, 1 cochen, 2 clipper à vaches, 1 vis pour l'avoine avec moteur, cage à volailles, cage à cochons, attelages double et simple, attelage de boghey, bacs de toutes sortes, 10 cannes à lait, chaudières et couloir à lait, 1 cribble à grain "Chatham".

Les conditions seront de \$50.00 comptant et six mois de crédit, 2% d'escompte pour du comptant. L'encan aura lieu beau ou mauvais temps.

**M. Armand Charbonneau, Encanteur Licencé** pour les districts de Terrebonne et Labelle 29, Saint-Louis, tél.: GR. 3-3537 Saint-Eustache, P.Q.

## ENCAN PUBLIC

**Jeu de 11 octobre** à la ferme Rickhaven 5 milles au sud de Huntingdon. Troupeau Holstein, 50 têtes, vaccinées (catégorie régulière et supérieure) 38 vaches à lait dont 15 devant veler cet automne ou au commencement de l'hiver, 11 taures non gestantes. Père Oakstream Reflection Lad. — 55 tonnes de foin pressé — 12 tonnes d'avoine — 15 tonnes de paille. Equipement de laiterie et machinerie moderne pour la ferme comprenant: souffleur à neige "Sno-Blo" montée à l'arrière du tracteur sur attelage à 3 points. — 1 poney étalon Shetland (poney d'exposition).

Vente de la machine à 12h30 précises. Vente du bétail à 2h30 précises. **LYELL J. GRAHAM, encanteur.** H.W. Rick, prop.

## GRAINS DE SEMENCE

### SEIGLE ET BLE D'AUTOMNE

Offrons belle qualité de semences: **SEIGLE TETRAPEKUS** et **NORTON, BLE RICHMOND ENRG.**, les meilleures variétés pour votre climat.

**MELANGE A FOIN & PATURAGES** pour semis d'automne (jusqu'à mi-septembre).

### SEMENCE

**CHAMPS PLEINS SEED INC.** Ste-Rosalie, Qué. Tél. 141 Gros & Détail

## FEMMES, FILLES DEMANDÉES

**DEMOISELLE** propre, honnête, travail domestique chez un chirurgien. Famille 3 enfants. — **Dr PAUL-A. GAGNON, 3221, Place Hélène-Boulé, Cartierville, tél. FE. 4-0020.**

**AIDE GÉNÉRALE**, aimant les enfants. Chambre privée. \$30.00 par semaine. **MME HENRI-PAUL LEBLANC, 11838 De Meulles, Montréal, FE. 4-2821.**

**BONNE ménagère**, 3 enfants d'âge scolaire. Bon chez soi, à Westmount, Montréal. Bon salaire. Chambre privée. **CASE 76, 815 Avenue Viger, Montréal.**

**AIDE ménagère**, chambre seule, tous les accessoires électriques. Dimanches, congé. 6 enfants: 3 à l'école. \$20.00 par semaine. **ECRIRE à MME R. MARTIN, 2778 Valcourt, Ste-Foy, Québec 10.**

**JEUNE FILLE**, aimant enfants, bon chez soi. Références exactes. **Mme H. BARLOW, 273 Des Erables, Laval-sur-le-Lac, NA. 7-2507.**

**BON CHEZ-SOI**, famille canadienne-française, jeune fille aimant enfants, honnête, travaillant. Pas de cuisine. Expérience et références requises. \$25.00 par semaine. **ECRIRE OU TELEPHONER à: MME JACQUES LANCIAULT, 11,500 Bois de Boulogne, Montréal, FE. 4-3777.**

**GARDES - MALADES** licenciées, âgées de préférence, \$400 par mois. **HOPITAL POWERS, St-Philippe d'Argenteuil, Lachute LO. 2-6101.**

**JEUNE FILLE** honnête, aimant les enfants. Bon chez soi. S'adresser à: **MME RENE BEAUDRY, 235 Boul. Desaulniers, St-Lambert, tél.: 671-3420.**

**FILLE**, ouvrage général, sachant faire un peu de cuisine. Chambre seule, TV, Radio. \$20.00 semaine. **MME GERARD LAORTUNE, 7462 Boyer, Montréal, 727-5065.**

**BONNE demandée**, famille de 5 enfants. Appareils automatiques, bon salaire. Bon chez soi. Écrire à: **MME ANDRE MIGNAULT, 11,830 DeMeulles, Cartierville, Montréal 9.**

**JEUNE FILLE** ou dame pour travailler dans maison privée, 2 enfants, âge scolaire. Pas de cuisine. Plusieurs années. Chambre privée. Écrire à: **MME P. BLAIS, 137 Boul. Guin, Longueuil, Qué.**

**DAME** ou **JEUNE FILLE**, responsabilité maison, 25 ans minimum, 2 enfants. Chambre, salle de bain privées. Congés réguliers. \$25 en commençant. Écrire à: **Mme P. LEBEUF, 910, Dupont, Outremont, Montréal, tél. 738-0801.**

**JEUNE FILLE** pour ouvrage général de maison, peu d'expérience. 4 enfants \$100 par mois. Écrire à: **6702 CONKLIN ROAD, Côte-St-Luc, Montréal. Donnez votre numéro de téléphone.**

**FILLE DEMANDÉE**, 20 à 60 ans, famille 2 personnes. Machines automatiques, chambre seule, radio, télévision; femme de ménage deux jours par semaine. Bon salaire. **Mme ALBERT PAQUET, 920, ave des Braves, Québec 6. Tél. 527-8751.**

## FILS - TISSUS - COUPONS

**LISIÈRES** pour tisser; toutes sortes et couleurs; demandez nos prix. **FIL A TISSER**, naturel, bobines de 1/2 lb, 2/8 - 1.01 lb. — 2/16 - 1.10 lb.

**BOUTONS**, couleurs et grandeurs assorties, 11.40 la lb. **FIL A COULER**, blanc ou noir, bobine de 5.000 vgs \$1.45 la bobine. **COUVERTURE** en laine et acrylique pour bébés. Teintes pastelles assorties, toutes tailles, égères imperfections. Paquet de 2 lbs pour \$4.00. **COUVERTURES EN EDEDRON**, coupons de couleurs et longueurs assorties. Pratique pour lits d'enfants, grands lits, etc. Paquet de 5 lbs à 0.70 la lb. \$3.50 le paquet. Demandez échantillon et catalogue gratis.

**PRIME** avec commande de \$8.00 **FOYER D'ECONOMIE** 1840 rue Parthenais, Montréal.

**COUPONS DE NYLON** Teintes pastelles assorties pour confectionner quantité de vêtements à prix ridiculement bas.

**PETITS COUPONS**, pour petits vêtements d'enfants. Paquets de 7 lbs. (environ 50 à 70 vgs carrés) pour \$3.00 le paquet. **GRANDS COUPONS**, pour grands vêtements de dames ou demoiselles. Paquet de 3 lbs. (environ 20 à 40 vgs carrés pour \$4.10 le paquet).

**DENTELLE** blanche et de couleurs assorties. 1/2 livre \$2.00 **FOYER D'ECONOMIE**, 1840 Parthenais, Montréal, P.Q.

**LAINAGE** 5 livres \$4.98, 54" par 1/2 et 3/4 vgs largeur, à robes, tupes et pantalons garçons. **MME A. SCHAEFER, Drummondville, Qué.**

**FILS** à tisser de couleurs et naturel 2/8 et 2/16, \$1.15 lb. - 5 lb \$4.97 - 10 lb \$9.25, sur canelles de 1/2 lb. - Flanellette blanche \$4.00 - Imprimée, coupons de 1/2 - 2 verges, (23 vgs) 27 vgs. \$6.00 - Demandez catalogue et échantillons. **MME I. SCHAEFER, Drummondville, Qué.**

**FIL A TISSER** 2/16 à 4/8. Naturel 0.80 et 0.90 lb. Couleur \$1.00 lb. Rouge et orange \$1.25 lb. Jersey pâle, 0.27 lb. Foncé, 0.35 lb. Laine et métallique. **G. LEGAULT, 3960 rue Alphonse, Brossardville, P. Qué.**

## VENTE DE COUPONS

**REDUCTION 50% GRATIS, PRIME AVEC CHAQUE ACHAT DE \$8.00 OU PLUS**

Toutes sortes de tissus à partir de 1/2 lb. Coupons 1/2 à 1 vgs, appareillés. **FLANELLETTE** fleurie et rayée pour pyjamas, (27c vgs) 23 vgs pour \$6.21.

**CORDUROY**, couleurs vives assorties. (48c vgs) 13 vgs \$6.24. **COTON Blanc**, tout usage (17c vgs) 24 vgs pour \$4.08. **COTON uni** de couleurs (18c vgs) 22 vgs pour \$3.96.

**BROADCLOTH** imprimé, fleur, (25c vgs) 26 vgs pour \$6.50. **BROADCLOTH** mercerisé, de couleur (20c vgs) 25 vgs \$5.00. **GABARDINE** uni et fantaisie (35c vgs) 10 vgs pour \$3.50.

**GROS DRIL** uni à pantalons (21c vgs) 14 vgs pour \$2.94. **BEDFORD CORDE** à pantalons (23c vgs) 17 vgs pour \$3.91.

**NYLON MATT** fini suède, teintes vives assorties. Pour jolis pantalons d'enfants et de bébés, gilets, robes, jumpers. Paquets de 2 lbs (environ 8 vgs) pour \$2.25.

**TERTYLENE**, blanche ou barboteuse, pour blouses, chemises, robes de bébés ou fillettes. Ne demande pas de repassage. Paquets de 2 lbs (environ 15 vgs carrées) pour \$3.35.

**RAYONNES** assorties pour garnitures, blouses, 2 lbs \$1.00. **LAINAGES** assortis de 9 po. à 18 pouces, 2 lbs pour \$3.00.

**SERVETTE** de laine blanche et couleurs, 2 lbs \$3.00. **TISSU** à linge à vaisselle et serviettes à main. Paquet de 2 lbs (environ 15 vgs) \$1.20.

Nous ne vendons que par le nombre de verges indiqué **SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS** Commandes C.O.D. acceptées. Demandez notre catalogue gratis. **SYNDICAT DES COUPONS** Boite postale 575 — Montréal.

## HOMMES DEMANDÉS

### DETECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Écrivez à: **COURS GENERAL D'INVESTIGATION**, Dépt. 7, 10790, rue André-Jobin, Montréal 12, P.Q. et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

## MUSIQUE

**COURS** de guitare espagnole par correspondance. Etudes de l'élève suivies avec soin mensuellement. Satisfactions garanties ou argent remis. S'adresser à: **PROF. LEFEBVRE, C.P. 171, Val d'Or, Qué.**

## MACHINES - OUTILLAGE

**ARRACHEUR** à patates International double, en parfaite condition. **ROLAND GAUTHIER, 1103 Boul. des Laurentides, Chomedey, MO. 9-4606.**

**LES** systèmes à traire **CHORE-BOY** sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228 boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué., et leurs agents autorisés dans la province.

**1 TRACTEUR** Massey-Harris 44 avec loader et backhoe, 2 Ferguson, 1 Massey-Harris 22 Case V.A., Ford 1955 avec loader, 2 C International-Harvester, 1 Rotovator Harvard, démonstrateur, 1 Kuhn 72 pcs, 1 Presse International-Harvester avec moteur, 1 camion Volkswagen 1950, Dauphine Renault 1959, aussi machines agricoles usagées. S'adresser à: **ROLAND OUELLETTE, 420 Boul. Labelle, St-Jean-Vier, Représentant David-Brown, New-Holland, Forano, Kuhn.**

**CULTIVATEURS** — Revenus mensuels à l'année longue. Faites partie de notre compagnie, devenez représentants de notre établissement pour faire connaître nos produits **COMET** et donner démonstration de ces produits. Entraînement gratuit ainsi que machines diverses pour une période de 30 jours. Pour tous renseignements, écrivez dès aujourd'hui à **SMITH-ROLES LIMITED, Dépt. 10, Saskatoon, Saskatchewan.**

**ENSELÉUR** à blé d'Inde Massey-Harris, 15 pouces, 35 pieds de travail comme neuf, \$350.00 — Tracteur Massey-Harris 22, \$100.00 — Tracteur Massey-Harris 102, avec charrue, \$175.00 — Tracteur Massey-Harris 22, hydraulique, peinture neuve, \$575.00 — Tracteur Massey-Harris 30, hydraulique, \$700.00 — Tracteur John-Deere 40, peinture neuve, \$1100.00 — Ford 1955, pont de fer, lame à neige, \$1200.00. — **EQUIPEMENT DE FERME DEUX-MONTAGNES ENRG., 117 Boul. Sauvé, St-Eustache.**

**CONVOYEUR** Case, 30 pieds, 2 ans de marche, comme neuf, avec moteur Stanley - 2 éleveuses à gaz capacité 1000 poussins. **J.B. AFRANCE, 325 Pte Lallemand, (Case 571), Trois-Rivières.**

**CHARRUE** A NEIGE en V avec aile de côté. **CLAUDE OUMET, 31 Boul. Bellerose, St-Eldéar, MO. 9-2842.**

**TRACTEUR** Cockshutt 30, hydraulique, 3 points de suspension, prise de force, poids pour roues, calcium, tout équipé — épandeur à fumier Massey-Harris sur pneus, à tracteur — charrues hydrauliques 2 et 3 versoirs. Ces machines sont garanties. **LEO DUBOIS & FILS, Ste-Thérèse, Cte Terrebonne, TA. 3-3521.**

**ATTENTION! ATTENTION!** Pour vous cultiver, littérature gratuite sur enseignes en plastique pour la ferme, avec illustrations en couleur ou en noir. On demande des agents. **SMITH-ROLES LTD., Dépt. 10, Saskatoon, Saskatchewan.**

# Un échec et un succès

On n'a pas sitôt rangé le maillot de bain qu'il faut sortir les mitaines. Il n'y eut pas d'été et tout laisse prévoir qu'il n'y aura pas d'automne... Si la température est menteuse, la télévision, elle, prend vraiment ses allures automnales.

Séraphin, acharné à l'ouvrage, fait travailler son "argit" depuis quinze jours. Et la semaine dernière, les "Filles d'Ève" nous ont montré leur petit bateau. Dans les semaines à venir, 8 hres nous ramènera, outre la "Joie de Vivre", deux nouvelles séries: "La Balsamina" de Jean Filiatrault et "Le Pain du Jour" de Réginald Boisvert.

On n'a guère été gâté cet été à C.B.F.T. par les émissions dramatiques. Il n'y en eut qu'une: "Absolvo Te" de J. R. Rémy. Et il eut mieux valu qu'il n'y en eut point. Pourquoi avoir jeté le plus lourd de la distribution sur les frères épaules d'un musicien, Claude Léveillé. Lorsqu'on a besoin d'un plombier, on ne va pas chercher un électricien. Tout était maladroit dans ce "policier-mystique". L'intrigue, archi-banale, n'avait d'originale que la participation du jeune vicar naif et ça n'a rien rapporté. Les téléphones mystérieux succédaient aux coups de revolver. Le dialogue était si pauvre que d'excellents comédiens avaient du mal à tenir la coup. Il eut mieux valu que l'on supprime ce gâchis dès la troisième épisode. Le martyr des comédiens et celui des téléspectateurs, s'il en est resté, eut été plus bref. Nous avons été absous, la semaine dernière, mais notre pénitence était déjà faite.

- 0 -

Il arrive parfois que les émissions les plus amusantes ne sont pas celles que l'on pense. Mardi, le 25 septembre, "Conférence de presse" battait 10 sur 10. On peut badiner sur les élections provinciales, mais les élections montréalaises, c'est une autre histoire... Les invités étaient "Los tres compadres", la trio Sarto, Campeau et Croteau. Une surprise tout d'abord, un Sarto Fournier rajeuni, dégraisé. Je ne sais s'il a suivi le traitement de beauté chirurgical de Jean Desprez, mais il peut

presque rivaliser avec la noble figure d'un Jean Lesage et le masque intelligent d'un Daniel Johnson... Il va falloir que Jean Drapeau améliore sa binette au plus tôt. Une perruque tout de suite!

Du côté des journalistes, ça n'était pas banal non plus. Et le cameraman, qui ne manquait pas d'humour, saisis au passage un journaliste hébété et un autre sourcilant malgré lui... Les questions sont parfois trop longues. On se perd dans les premières, deuxièmement et troisièmement.

M. Fournier ne manque pas d'habileté. Il a le verbe facile. Quarante ans de politique, ça marque son homme. Il n'a perdu pied qu'une fois, lorsqu'interrompant M. Croteau dans une envolée, il dut finalement avouer en roulant des yeux: "J'ai perdu mon affaire"... Dès que Lucien Croteau ouvrait la bouche, des nuages de fumée lui enveloppaient la tête. Était-ce déjà l'encens de la victoire ou René Lévesque caché dans un coin? Quelques perles recueillies de la bouche des oracles municipaux: "Pour répondre à la question posée par tout à l'heure" et "Du aux difficultés que la Cité de Montréal causait". Des pièces de choix pour une anthologie du "Joual".

"Conférence de Presse" est une émission nécessaire. On y voit les hommes tels qu'ils sont, même s'ils se taisent comme la compère Campeau. Il suffit qu'ils ouvrent la bouche une fois pour qu'on comprenne la raison de leur silence. On demande à M. Campeau: "Est-ce que votre Parti Civique peut indiquer ses sources de revenus?" M. Campeau répond: "Nous n'avons aucune objection à cacher quoi que ce soit". (sic) Une réplique pour l'histoire.

Marie-Stéphane.

## Le fromage Cheddar

(Suite de la page 20)

sel, 2 c. à table de shortening, 7/8 de tasse (un pot de 1-2 litre) de fromage cheddar canadien à tartiner, 1-2 tasse d'eau tiède, 1 c. à thé de sucre granulé, 1 sachet de levure sèche rapide, 6 tasses (environ) de farine tout-usage pré-tamisée.

Chauffer le lait jusqu'au point d'ébullition; ajouter, en remuant, 2 c. à table de sucre, le sel, le shortening et le fromage à tartiner. Laisser tiédir.

Entre temps, mesurer l'eau tiède dans un grand bol légèrement réchauffé; y dissoudre 1 c. à thé de sucre. Répandre la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Ajouter, en remuant, le mélange de fromage tiédi et 3 tasses de farine. Battre en pâte lisse et élastique. Introduire petit à petit la quantité de farine (encore 3 tasses environ) suffisante pour obtenir une pâte mollette. Renverser la pâte sur une planche ou une toile farinée et pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique. Placer dans un bol graissé. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever, dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume (soit 1 heure 1-2 environ). Abaisser la pâte avec le poing. Renverser sur une planche ou une toile légèrement farinée et pétrir jusqu'à ce que lisse. Diviser en 4 pâtons égaux. Façonner chaque pâton en un boudin de 8 onces, puis couper chaque boudin en 8 morceaux de 1 pouce. Façonner chaque morceau en boule lisse. Placer 18 boules de pâtes dans chacun de deux moules à gâteaux carrés de 8 ou 9 pouces, graissés. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever, dans un endroit chaud à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume (soit 45 minutes environ). Faire cuire à four modérément chaud (375°F) de 25 à 30 minutes.

## LES PETITES ANNONCES

(Suite de la page 21)

### TERRES DEMANDÉES

ECHANGERAIS propriété à revenus. A Montréal, pour ferme près village, 150 arpents. — ECRIRE détails: J. BERGERON, 53 Ritchot, Repentigny, comté de L'Assomption.

### TERRES À VENDRE

PETITE FERME située près de Drummondville. Prix \$300.00. Conditions, \$10.00 comptant, balance \$5.00 par mois sans intérêt. Ecrivez à SENNEVILLE RANCH, La Baie, comté de Yamaska, Québec.

SAINT-HERMAS, 160 arpents avec rouling complet, 45 bêtes à cornes, quota lait, 10 bidons, 35 milles de Montréal. Pas d'agents. S'adresser à: ARTHUR CAMPEAU, St-Hermas, Cte Deux-Montagnes.

TERRES et commerces à vendre. Pour renseignements, écrire aux IMMOBILIERS DION, L'ANGE-GARDIEN, comté de Rouville, P. Qué.

A VENDRE ferme avicole, région de Montréal - 200,000 lb de viande par année, partie abattue et vendue sur place, - \$25,000 comptant, CASE 74, 515 Avenue Viger, Montréal 24, Qué.

TERRE à vendre, 132 arpents cultivables, 51 en bois, sucre, 1,400 vaches, avec ou sans rouling, 14 vaches, eau courante, ULRIC GARMELIN, St-François-du-Lac, Rang Haut-de-la-Rivière, Cte Yamaska. Tél.: 631 sonnez 3.

BONNE terre maraichère à vendre, parfaitement égoutée. Cause santé. TELEPHONEZ à MARCEL LANE, Sherrington 454-2922.

A VENDRE 1 terre de 90 arpents à l'agriculture avec maison neuve, 1 mille du village. Ecole centrale. CLAUDE DAGEAIS, St-Lin.

134 ARPENTS, sucrerie, grange, étable, folt demi-rond 32 x 120 pieds, grande maison, 9 pièces, route No 1, permis lait Montréal, troupeau Holstein enregistré, NAZARE GUERTIN, St-Césaire, Rouville.

TERRE à Pintendre, comté de Lévis, 30 arpents par 3, toute en culture, abouissant à une autre terre de 20 arpents (environ) par 2 1/2, dont 1/2 en culture; le tout sis à 10 arpents du Village, 5 milles de Lévis. R. NOLIN, père, 298, rue St-Joseph, Lauzon, Lévis, Québec.

85 ARPENTS, 50 à l'agriculture, quota lait Montréal, avec ou sans rouling. CLAUDE CARRIERE, St-Hermas, Cte Deux-Montagnes, 258-2759.

BELLE TERRE, à 2 milles de St-Gérard de Klamiga, Cte Labelle, 3 lots de large, 89 acres en culture, le reste en pâturage et en bois. 21 bêtes à cornes, 2 chevaux — 20 porcs — 100 volailles, bonnes récoltes, récolte de 45 tonnes de foin et 40 tonnes d'avoine. Maison avec eau courante et électricité. Bonnes conditions. ANTONIO FORGET, R.R. 1, Val Barrette, Cte Labelle.

TERRE à vendre, 90 arpents, avec rouling, permis de lait à Montréal. LAURENT CHARLEBOIS, R.R. 1, St-André Est, Cte Argenteuil.

TERRE A VENDRE dans village, bien bâtie, maison de 10 pièces, chambre de bain; une laiterie, refroidisseur à lait, quota de 35 bidons par semaine, traveuse électrique, tracteur, rouling complet, parcherie, poulailler, colonie d'élevage, hangar pour les instruments agricoles. Troupeau Holstein pur-sang enregistré, 31 têtes, lauréat du mérite agricole en 1959. Terra argileuse qui pousse 2 1/2 tonnes à l'arpent. A vendre à cause de vieillesse. Prix \$28,000.00 — \$10,000.00 comptant, \$18,000.00 prêt agricole. S'adresser à: E. LEMIEUX, 329

25 TERRES dans les Cantons de l'Est, avec rouling. Plusieurs cultivateurs envoient le lait à Montréal. Troupeaux de 20, 25, 40 et 50 vaches. Venez immédiatement. S'adresser à: EDMOND FORTIN, 149 rue Sherbrooke, Granby. Tél.: FR. 2-3975.

### TERRES À LOUER

TERRE A LOUER, 85 arpents, à St-Benoît, rang St-Joachim. ARMAND GROULX, 3920, Côte Vertu, St-Laurent, Qué.

... et soi-disant fière et digne... et tout ce que vous voudrez... Soyez simple... Ce n'est pas cela qui amène les gens à "faire simple"... Bonne chance dans vos amours!

REPONSE A "UNE INCONNUE" — Dites-vous que vos parents ne pensent pas ce qu'ils disent... Même s'ils vous ont choisie comme étant celle sur laquelle ils déchargent leur mauvaise humeur et leur agressivité, cela ne veut pas dire que, au fond, ils ne vous aiment pas. Ils vous aiment mal, c'est le plus qu'on puisse dire... Votre mère a raison: à 13 ans, c'est beaucoup trop jeune pour s'attacher à un garçon. Réservez votre cœur et exercez-vous à aimer... d'une autre manière. Tant mieux si vous êtes aux études; intéressez-vous à cette vie d'étudiante; faites-vous des amies chez vos camarades et faites partie d'un groupe si possible à l'école. Votre mère serait mieux, au lieu de vous blâmer parce que vous avez un béguin pour un garçon, de vous expliquer toutes ces choses.

## AGRICULTURE: au discours du Trône

Voici les quatre principaux sujets agricoles envisagés dans le discours du Trône lu la semaine dernière à Ottawa: 1) aménagement d'entrepôts pour céréales et grains de provenance dans l'Est et en Colombie; 2) fonds prévus pour projets d'aménagement rural et de développement agricole (ARDA); 3) fonds supplémentaires à la Société du crédit agricole; 4) à l'automne, conférence nationale sur l'apprentissage agricole.

## Films à l'affiche de la TV du 7 au 14 octobre 1962

### MONTREAL, Canal 2 (CBFT)

### OTTAWA, Canal 9 (CBOFT)

### MONCTON, Canal 11 (CBAFT)

### JONQUIERE, Canal 12 (CKRS-TV)

### JEUDI, 11 octobre

11h.30—DU SANG DANS LE SOLEIL. Franco-italien. 1955. Drame de meurtres de Mario Monicelli. — Manque d'unité. Très beaux extérieurs. Bonne interprétation. — Noble figure de préte. Violence de sentiments. Esprit de vengeance. Adultes.

### VENREDI, 12 octobre

11h.30—LE DEFI. Italo-espagnol. 1957. Drame psychologique et social de Francesco Rosi. — Bien réalisé. Souci d'authenticité. Certains personnages factices. — Éléments positifs. Atmosphère de facilité. Violence. Adultes.

3h.00—ULTRA-SECRET. Anglais. 1953. Comédie satirique de Mario Zampi. — Comique excellent dans la première partie. Interprétation très bonne. — Adultes et adolescents.

8h.30—L'ENFANT DANS LA VILLE. Italien. 1959. Etude sociale de Renato Castellani. — Œuvre vigoureuse. Beaucoup d'atmosphère. Interprétation remarquable. — Ensemble dur mais positif. Adultes.

### SAMEDI, 13 octobre

11h.15—LES BOURREAUX MEURTRAIENT. Américain. 1942. Drame de guerre de Fritz Lang. — Œuvre forte. Mise en scène vigoureuse. Expressionnisme. Bons interprètes. — Courage et patriotisme. Adultes et adolescents.

### MONTREAL, Canal 10 (CFTM-TV)

### DIMANCHE, 7 octobre

2h.00—LE BANNI DES ILES. Britannique. 1952. Drame psychologique de Carol Reed. — Ensemble inégal. Quelques bons moments. — Scènes suggestives et sensuelles. — Adultes, des réserves.

3h.30—LES DEUX ORPHELINES. Franco-italien. 1954. Mélodrame de Giacomo Gentilomo. — Vieux

mélodrame archi-connu. Bons interprètes. — Milieu cynique. Attitudes et attitudes assez osées. Adultes.

8h.00—ARIZONA BILL. Américain. 1938. Film d'aventures de E. Ruffen. — Réalisation moyenne. Interprétation consciencieuse. — Adultes et adolescents.

### LUNDI, 8 octobre

2h.45—LE PRINCE PIRATE. Italien. 1951. Film d'aventures de Pietro Francini. — Réalisation pauvre. Quelques belles images d'Amalfi. — Meurtres et intrigues. Adultes.

### MARDI, 9 octobre

2h.45—MON PHOQUE ET ELLES. Français. 1950. Comédie fantaisiste de Pierre Billon. — Fantaisie amusante. — Divertissement sain. Détails d'un goût douteux. Adultes.

### JEUDI, 11 octobre

2h.45—LA VIE DE JEAN VALJEAN. Américain. 1952. Mélodrame de Lewis Milestone. — Œuvre de Hugo traitée avec respect et exactitude. Réalisation et interprétation de qualité. — Haine et brutalité. Adultes.

8h.30—RIEN QUE DES BLONDES. Suédois. 1957. Etude de meurtres de Robert Brand. — Scénario indigent. Réalisation médiocre. Interprétation pauvre. — Quelques éléments positifs. Milieu dépravé. Situations pénibles. Adultes, des réserves.

### VENREDI, 12 octobre

2h.45—PERSONNE NE LE SAURA. Russe. 1947. Drame d'espionnage de Boris Barnet. — Intéressant bien que trop lent. Nombreux coups de théâtre. Réalisation et interprétation moyennes. — Brutalité et vengeances sommaires. Adultes et adolescents.

SAMEDI, 13 octobre

### SHERBROOKE, Canal 7 (CHLT-TV)

### DIMANCHE, 7 octobre

11h.15—LE MOULIN DES AMOURS. Hispano-français. 1954. Comédie de Léon Klimovsky. — Farce conduite avec beaucoup d'entrain. Des faiblesses. — Sujet scabreux. Ambiance extrêmement légère. Adultes, des réserves.

### VENREDI, 12 octobre

8h.30—L'ENFER DANS LA VILLE (voir plus haut, canal 2)

11h.15—L'ESCADRON NOIR. Américain. 1940. Western de Raoul Walsh. — Un bon western. Bon western. Bonne interprétation. Atmosphère presque continuellement brutale. Scènes de meurtres. Certains passages pénibles. Adultes.

### TROIS-RIVIERES, Canal 13 (CKTM-TV)

### LUNDI, 8 octobre

12h.30—CALABUIG. Hispano-italien. 1955. Comédie humoristique et satirique de Luis G. Bondaghi. — Fine satire sociale. Style néo-réaliste heureux. — Mise en relief de la vie simple et sage. Adultes et adolescents.

### MARDI, 9 octobre

12h.30—LES CORSAIRES DE LA TERRE. Américain. 1947. Drame de Tay Garnett. — Prétendue étude de mœurs. Réalisation moyenne. Interprétation médiocre. — Séquences suggestives. Exploitation de la brutalité. Adultes, des réserves.

### JEUDI, 11 octobre

12h.30—LA DUCHESSE DES BAS-FONDS. Américain. 1947. Drame psychologique de Mitchell Leison. — Mise en scène sonolueuse. Bonne constitution d'époque. Paulette Goddard excellente. — Personnage sans scrupules rendus sympathiques. Adultes, des réserves.

### VENREDI, 12 octobre

12h.30—LA FILLE AU VAUTOIR. Allemand. 1941. Drame paysan de Hans Steinhoff. — Film âpre et rude. Forte tension dramatique. — Atmosphère brutale et quelque peu païenne. Adultes.

8h.30—L'ENFER DANS LA VILLE (voir plus haut, canal 2)

11h.30—LA NATION. Français. 1945. Fresque historique de Julien Duvivier. — Fresque historique trop schématisée. Intrigue assez décousue. Bonne reconstitution d'atmosphère. — Une scène au Moulin-Rouge. Vie libre des rapins. Adultes.

### SAMEDI, 13 octobre

11h.30—L'AGENT SECRET. Américain. 1947. Drame d'espionnage de Herman Shumlin. — Film d'un intérêt très relatif où les rouges apparaissent comme de purs idéalistes et leurs adversaires, comme des brutes sans pitié. — Morts violentes, suicides, accusation mensongère contre le héros. Adultes.

### 3 Rimouski, 9 Matane, 5 New-Carlisle

### ROUYN-NORANDA, Canal 4 (CKRN-TV)

VENREDI, 12 octobre

### QUEBEC, Canal 4 (CFQM-TV)

### LUNDI, 8 octobre

3h.15—A TOUT PÊCHE MISERICORDE. Britannique. 1949. Mélodrame policier d'Alberto Cavalcanti. — Scénario pauvre. Mauvaise construction dramatique. Interprétation moyenne. — Peinture vulgaire des bas-fonds d'une ville. — Adultes, des réserves.

### MARDI, 9 octobre

3h.15—ESPION SUR LA TAMISE. Américain. 1944. Drame d'espionnage de Fritz Lang. — Sujet ingénieux. Très bonne réalisation. Création d'ambiance remarquable. Ray Milland excellent. — Meurtres et violences. Adultes.

### MERCREDI, 10 octobre

3h.15—A TOUT PÊCHE MISERICORDE (voir plus haut, Canal 4)

### JEUDI, 11 octobre

3h.15—PREMIERE DESILLUSION. Britannique. 1948. Comédie dramatique de Carol Reed. — Mise en scène remarquable qui tire le maximum d'effet des personnages et des situations. — Situations délicates traitées avec tact. Adultes. A VOIR.

### VENREDI, 12 octobre

3h.15—ESPIONS SUR LA TAMISE (voir plus haut, canal 4)

8h.30—L'ENFER DANS LA VILLE (voir plus haut, canal 2)

11h.00—L'ETUDIANT PAUVRE. Allemand. 1956. Opérette de Werner Jacobs. — Bouffonnerie lourde. Musique agréable. Bonne interprétation. — Adultes et adolescents.

SAMEDI, 13 octobre

11h.00—LE JOYEUX BARBIER. Américain. 1948. Comédie de George Marshall. Amusant. Passages laborieux. Réalisation moyenne. — Situations délicates. Adultes.

# LA REVUE DES MARCHÉS

## PRODUITS AVICOLES

La demande pour les oeufs de la catégorie A-Gros fut stable, depuis la semaine dernière et la réception fut amplement suffisante. Les offres de la catégorie A-Moyens semblent rares sur le marché dû à une demande accrue. Les prix pour ces deux dernières catégories se sont améliorés.

Les poulets à griller se sont très bien vendus et les poulets lourds furent en bonne demande. Le marché de la poule demeura tranquille. Les arrivages de dindons frais pour le marché de l'Action de Grâce sont assez considérables. Le prix des dindons congelés aux chais fut généralement plus bas que la semaine dernière.

## Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Ministère provincial de l'agriculture, service de l'horticulture, division de l'inspection, 306 rue Craig est, Montréal.

Lundi, 1er octobre 1962

Pommes: Lobo 1.00-1.25; pommettes 2.50-2.75, McIntosh 1.25-1.50; Wealthy 1.00; Wolf River 1.25 le minot.  
Aubergines: 2.50-2.75 le boisseau.  
Betteraves: 40-50c. la doz. de paquets; 1.00-1.25 les 50 livres.  
Blé d'Inde: 12-15c la doz.  
Brocoli: 2.00-2.50 la doz.  
Carottes: 40-50c la doz. de paquets; 1.00-1.25 les 50 livres.  
Celeri: .90-1.00 la doz.; 1.50-2.00 le cageot; coeurs 1.25 la doz.  
Chicorée et Escarole: .75-1.00 le cageot.  
Choux: 1.00-1.25 le cageot ou le sac de 50 livres; rouges ou sa voie 1.25 la doz.  
Choux de Bruxelles: 3.25-3.50 les 16 pintes.  
Choux chinois: .75-1.00 le cageot.  
Choux fleurs: 1.75-2.00 la doz.  
Citrouilles: 2.50-3.00 la doz.  
Concombres: 3.00-4.00; cornichons (dill ou anet) 4.00-7.00 le boisseau.  
COURGES: Marrow 1.00, Hubbard squash 2.50-3.00 la doz.; pepper 1.25-1.50 le boisseau.  
Epinards: 1.00-1.25 le boisseau; 1.75 les 12 cellos de 10 oz.  
FEVES: jaunes 2.00-2.50; vertes 2.50 les 20 livres.  
LAITUE: en feuilles, frisée ou simpson 1.00-1.25; Romaine .75c la doz; Boston 1.50 les 2 doz; Iceberg 1.50-2.00 le boisseau.  
Melons d'Okra: 2.00-4.00 la doz. suivant la grosseur.  
Navets: 1.00-1.25 les 50 livres.  
Oignons: spring .50c la doz. de paquets; jaunes 1.40-1.50; gros 1.90-2.00; rouges 2.00-2.50 les 50 livres.  
Panais: 2.25 les 12 cellos de 24 oz; 2.00 le boisseau; 1.00 le demi boisseau.  
Persil: .35-40c la doz de pqt.  
Piment: vert doux 1.00-1.25 la boîte; 2.00-2.25 le boisseau; fort, 1.00-1.25 les 6 pintes.  
Poireaux: .50-60c; petits .35c la douzaine.  
Radis: .50c. la doz de paquets; 1.75-2.00 les 30 cellos.  
Tomates: rouges 1.00-1.50; roses 1.25-2.00 la boîte; vertes, .35-40c la boîte; 1.00 le boisseau.

## ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, assistant surveillant de district du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, lundi le 1er octobre 1962.

Les arrivages: 978 bovins, 861 veaux, 141 porcs, 316 agneaux et moutons.

Les réceptions de bovins, cette semaine, comprenaient environ 54 sujets de moins que la semaine dernière et se formaient de 375 boeuvillons, 528 taures et vaches et 55 taureaux. A la suite d'arrivages moins élevés et d'une très bonne demande, la plupart des classes offertes se sont vendues à des prix stables à l'exception des vaches qui rapportèrent des prix fermes à ceux de la semaine dernière.

A la suite d'une bonne demande, le marché sur les veaux était actif et les prix étaient stables à ceux de la semaine dernière.

Les porcs se sont vendus à \$1.00 moins cher que la semaine dernière. Le prix des truies était stable à \$1 plus cher.

Les agneaux se sont vendus à des prix à peu près stables à ceux de la semaine dernière et les prix des moutons étaient également stables.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi le 1er octobre 1962.

Les arrivages: 644 bovins, 626 veaux, 158 porcs, 42 agneaux et moutons.

Les arrivages se formaient surtout de taures et de vaches de qualités diverses. Le marché était actif à la suite d'une demande et les prix, en général, étaient stables à ceux de la semaine dernière.

Le marché était actif pour les veaux de lait tandis que les veaux de champ et de chaudière s'échangeaient plus lentement et les prix, en général, étaient stables à ceux de la semaine dernière.

Les prix des porcs ne sont pas encore établis.

Les agneaux et les moutons se sont échangés à des prix à peu près stables à ceux de la semaine dernière.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal)

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.  
Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont: Donovan M.G.; Maher W.H. Eng.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tasse.  
Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Betail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.  
Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 400, carré Youville, chambre 701, Montréal — Tél. 844-9511.

## Volailles en boîtes

Semaine finissant LUNDI, le 1er octobre 1962

### POULETS ABATTUS (6 livres et plus)

|                                                |         |
|------------------------------------------------|---------|
| A (4½ et moins de 6 livres)                    | 36c     |
| A (3½ et moins de 4½ livres)                   | 29c-30c |
| A Poulets à griller et à frire                 | 27c...  |
| A Poulets éviscérés en vrac (5 livres et plus) | 26c     |
| A (4 et moins de 5 livres)                     | 49c-50c |
| A (3 et moins de 4 livres)                     | 43c-44c |
| A Poulets à griller et à frire (sous glace)    | 40c-41c |
| A                                              | 35c-36c |

### POULES ABATTUES (De 5½ livres et plus)

|                                                |         |
|------------------------------------------------|---------|
| A (4½ et moins de 5½ livres)                   | 26c-27c |
| A (Moins de 4½ livres)                         | 20c-21c |
| A Poules éviscérées en vrac (5 livres et plus) | 14c-16c |
| A (4 et moins de 5 livres)                     | 39c-40c |
| A (Au-dessous de 4 livres)                     | 38c-39c |
| A                                              | 29c-32c |

### JEUNES DINDONS

|                      |         |
|----------------------|---------|
| Moins de 8 livres    | 46c-47c |
| 8 lb. et moins de 16 | 46c-47c |
| 16 et plus           | 41c-42c |
| Canards              | 48c-50c |

## Volailles vivantes

|                                  |          |
|----------------------------------|----------|
| Prix aux producteurs, à Montréal |          |
| 6 livres et plus                 | 20c -21c |
| 5lb et moins de 6                | 13c -14c |
| Moins de 5 livres                | 11c -12c |

### POULETS

|                                |     |
|--------------------------------|-----|
| 6½ livres et plus              | 28c |
| 5 livres et moins de 6½ livres | 22c |
| 4 livres et moins de 5 livres  | 21c |
| Poulets à griller et à frire   | 21c |

### DINDONS

|                       |          |
|-----------------------|----------|
| Jeunes dindons:       |          |
| Moins de 10 livres    | 29 c     |
| Dindons adultes       |          |
| Moins de 20 livres    | 31 c     |
| Dindons 20 lb et plus | 25½c-26c |
| Canards               | 29c -30c |

## Oeufs

Prix sur place à Montréal OEUFS TRIÉS (caisses gratuites)

|                                                               |         |
|---------------------------------------------------------------|---------|
| Extra-Gros                                                    | 53c     |
| A-Gros                                                        | 52c-53c |
| A-Moyens                                                      | 44c     |
| A-Petits                                                      | 28c     |
| Fee-Wee                                                       | 17c-18c |
| B                                                             | 32c     |
| C                                                             | 23c     |
| Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.) |         |
| Extra-Gros                                                    | 57c-59c |
| A-Gros                                                        | 56c-58c |
| A-Moyens                                                      | 48c-50c |
| A-Petits                                                      | 32c-34c |
| Prix de détail aux consommateurs (cartons de douzaines)       |         |
| Extra-Gros                                                    | 63c-69c |
| A-Gros                                                        | 61c-67c |
| A-Moyens                                                      | 53c-57c |
| A-Petits                                                      | 39c-43c |

## Beurre, fromage, lait en poudre

Mardi, le 2 octobre 1962, sur le marché de Montréal, le prix du beurre s'établissait à 51½c 93 pts et 50½c 92 points admissible, 50½c. non admissible, pour le beurre frais pasteurisé, Canada, première qualité.

Le fromage blanc du Québec se vendait 34½c, coloré 34½c, prix de remise, paraffiné, F.O.B., Montréal.

Prix payé jeudi, le 27 septembre

Le lait en poudre pulvérisé no 1 se vendait en sacs 8c à 10c, 7c à 9c le cylindre.

Lait en poudre, consommation animale 7c à 7½c.

Poudre de lait de beurre 6½c à 6¾c.

Poudre de petit lait 4½c. à 4¾c.

## Pommes de terre

Lundi, 1er octobre 1962, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail, pour les pommes de terre étaient les suivants:

|                        |       |           |
|------------------------|-------|-----------|
| Québec                 | 75 lb | 1.10-1.15 |
| Québec                 | 50 lb | 0.75-0.80 |
| N.B.                   | 50 lb | 0.82-0.85 |
| N.B.                   | 10 lb | 0.25      |
| E.-U., sucrées, boiss. |       | 4.50      |

## Animaux vivants

MARCHE DE L'OUEST

| Bouvillons |             |
|------------|-------------|
| Choix      | 28.25-30.00 |
| Bons       | 26.75-28.00 |
| Moyens     | 22.00-26.50 |
| Communs    | 19.25-22.00 |

| Vaches                     |             |
|----------------------------|-------------|
| Bonnes (types à boucherie) | 19.00-19.25 |
| Bonnes, locales            | 17.75-19.00 |
| Moyennes                   | 16.00-17.75 |
| Communes                   | 14.25-16.00 |
| Très communes              | 9.50-14.25  |

| Taureaux        |             |
|-----------------|-------------|
| Bons            | 18.50-21.00 |
| Communs, moyens | 13.00-18.25 |

| Taures   |             |
|----------|-------------|
| Bonnes   | 20.25-21.25 |
| Moyennes | 19.25-20.00 |
| Communes | 14.25-18.75 |

| Veaux de lait                          |             |
|----------------------------------------|-------------|
| Bons                                   | 28.00-32.00 |
| Moyens                                 | 22.00-27.00 |
| Communs                                | 12.00-22.00 |
| Veaux de chaudière et veaux des champs | 15.00-19.00 |
| Veaux pr engraisser                    | 18.00-20.00 |

| Agneaux et moutons |             |
|--------------------|-------------|
| Agneaux            |             |
| Bons               | 18.00       |
| Lots mélangés      | 17.00-17.25 |
| Communs            | 16.50       |
| Moutons            |             |
| Bons               | 6.00-7.00   |
| Communs            | aucun       |

MARCHE DE L'EST

| Bouvillons |             |
|------------|-------------|
| Choix      | aucun       |
| Bons       | aucun       |
| Moyens     | aucun       |
| Communs    | 14.50-21.50 |

| Vaches                     |             |
|----------------------------|-------------|
| Bonnes (types à boucherie) | 18.00-18.50 |
| Bonnes, locales            | 17.00-17.75 |
| Moyennes                   | 15.00-16.50 |
| Communes                   | 14.00-15.00 |
| Très communes              | 9.00-13.50  |

| Taureaux        |             |
|-----------------|-------------|
| Bons            | 18.00-20.00 |
| Communs, moyens | 13.00-17.50 |

| Taures   |             |
|----------|-------------|
| Bonnes   | aucune      |
| Moyennes | 19.00-20.00 |
| Communes | 15.00-18.50 |

| Veaux de lait                        |             |
|--------------------------------------|-------------|
| Bons                                 | 28.00-32.00 |
| Moyens                               | 23.00-27.00 |
| Communs                              | 19.00-22.00 |
| Veaux de chaudière et veaux de champ | 15.00-17.00 |
| Veaux pour engraisser                | aucun       |

| Agneaux et moutons |           |
|--------------------|-----------|
| Agneaux:           |           |
| Bons               | 17.00     |
| Communs            | aucun     |
| Moutons:           |           |
| Bons               | aucun     |
| Communs            | 3.00-5.00 |

## Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

PRIX PAYES, LUNDI, 1er OCTOBRE 1962

|                | Marché de Pointe St-Charles | Marché de l'Est | Marché de Toronto |
|----------------|-----------------------------|-----------------|-------------------|
| A—Prix de base | 31.00                       |                 | 31.05-31.15       |
| B              | 30.00                       |                 | 30.05-30.15       |
| C              | 23.00                       | PRIX            | 28.05-28.15       |
| D              | 28.00                       |                 | 28.05-28.15       |
| Légers         | 27.50                       | NON             | 27.55-27.65       |
| Lourds         | 27.75                       |                 | 27.80-27.90       |
| Extra-lourds   | 21.00                       | ETABLIS         |                   |
| Semi-castrats  | 24.00                       |                 | 24.05-24.15       |
| Truies         | 21.00                       |                 |                   |

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$3.00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

## ARRIVAGES ET PRIX DE LA SEMAINE DERNIERE

LES 24, 25 26 SEPTEMBRE 1962

|             | MARCHE de l'OUEST                                                                                                        | MARCHE de l'EST                                                                                                          |
|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|             | Porcs                                                                                                                    | Porcs                                                                                                                    |
|             | Les porcs se sont vendus \$1.50 à \$2.00 plus cher que la semaine précédente. Les prix des truies sont demeurés stables. | Les porcs se sont échangés à \$1.00 plus cher la semaine dernière. Les prix des truies étaient stables à \$1.00 de plus. |
| Catégorie A | 32.00                                                                                                                    | Catégorie A 75 à 413 à plus .80 ch.                                                                                      |
| Truies      | 20.00-21.00                                                                                                              | Truies 21.00 Plupart 21.00 plus .80 ch.                                                                                  |



(Suite de la page 10)

On se promène partout où il y a des francophones et les enseignes sont 99 p.c. en anglais. Les factures sont en anglais. Pourquoi endurons-nous cet affront à

la langue française sans protester? Nous achetons anglais, polices d'assurance et autres, mais quelles compagnies vont aider nos institutions? Exemple: l'Union du Canada a donné \$2,000 à la paroisse française de Kingston pour la construction de son église. Les compagnies anglophones? Nil.

Soyons fiers, soyons vigilants, soyons unis et par conséquent soyons forts! Pour un beau grand Canada uni.

Un autre fier francophone.

## Il est temps qu'on se réveille!

Nous faisons partie de l'UCC et tout ce qui touche l'agriculture m'intéresse. Je vois que je ne suis pas la seule à déplorer la situation des petits fermiers. Les financiers sont en train d'étouffer les cultivateurs et la classe ouvrière. Nous verrons s'accomplir bientôt le slogan: "faisons disparaître les petites fermes". — Ce serait une catastrophe!

Les instruments agricoles sont d'un prix exorbitant, les revenus trop bas pour arriver; alors, on emprunte des finances à 17 et 20% et nos gouvernants ne trouvent pas le moyen de faire des lois pour remédier à cet état de choses, d'aider ceux qui voudraient vivre par eux-mêmes, sur leur ferme familiale. Pourquoi n'y aurait-il pas plus de prêts aux agriculteurs? Ceci empêcherait bien des propriétaires de se voir dépouiller de leurs biens.

Ne serait-il pas préférable d'a-

voir sa petite ferme, d'y tirer une partie de son existence, sinon toute, avec certains octrois, que de grossir la foule des chômeurs de la ville?

Il serait grand temps que tous les gouvernants de notre pays se réveillent car leurs enfants, comme les nôtres, seront avant vingt ans sous la botte des communistes et des financiers.

Les dernières élections donnent à réfléchir.

A bon entendeur, salut! Qui voudrait vivre à ses dépens.

# ALLEZ LES VOIR!

## les nouveaux camions Chevrolet 1963

...VAINQUEURS DES PISTES DE LA BASSE CALIFORNIE, LE PLUS DUR TERRAIN D'ESSAI QUI SOIT, OÙ A TRIOMPHÉ LA VALEUR DE LEURS NOUVEAUX MOTEURS, SUSPENSIONS ET CHÂSSIS!



La nature a façonné un terrain d'essai pour les camions, que l'homme ne saurait jamais imiter! C'est la péninsule appelée aujourd'hui Basse Californie, au Mexique. Sa piste de 1,000 milles défie toute description.

La caravane Chevrolet comprenait un Carryall; un pick-up d'une demi-tonne, avec nouveau six cylindres de 230 po.cu.; un pickup de ¾ de tonne avec nouveau six cylindres\* de 292 po.cu.; un camion poids moyen avec fourgon réfrigéré; un camion-citerne poids moyen et un tandem poids lourd.

Rocs, ornières dures comme pierre heurtent les camions, les martèlent et les secouent de bout en bout. Les véhicules menacent de s'enliser dans le sable. La poussière les étouffe, le soleil les brûle. Les cours d'eau les trempent au passage... La température atteignit jusqu'à 122°F. au Lac Sec.

La caravane des Chevrolet a mis 17 jours à parcourir les 1,066 milles du voyage. Aucun n'abandonna par suite de panne. Chaque étape se termina comme prévu.

Des camions qui résistent à ce genre de torture peuvent évidemment accomplir les plus durs travaux. Allez voir ces prodiges d'endurance, les camions Chevrolet 1963, avec tous leurs perfectionnements, chez votre concessionnaire Chevrolet.

\* Moyennant supplément.



LA QUALITÉ COÛTE MOINS CHER!

Une valeur General Motors



Parfois, on se mouillait! Le lit de cette rivière était parsemé de rocs, comme du reste la route elle-même. Rude épreuve pour les nouveaux systèmes de suspension 63.



Il n'y a guère de place dans ce défilé pour les véhicules moyens et lourds! Grâce à la nouvelle largeur de l'avant ils ont pu passer. Les usagers qui feront travailler ces camions dans des endroits resserrés n'apprécieront pas moins cet avantage.



Les nouveaux châssis échelle de tous les modèles ont été mis à rude épreuve. On voit ici un pick-up de ¾ tonne avec le nouveau moteur 6 cylindres\* de 292 po.cu.



La température, atteignant 122°F., desséchait la terre dans la région désertique du Lac Sec — autre épreuve que la caravane affronta avec succès dans sa traversée de la Basse Californie.

Voyez les nouveaux camions "de sûreté totale", chez votre concessionnaire Chevrolet!